

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12-13

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012-2013

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

NATIONAL FINANCE

FINANCES NATIONALES

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Tuesday, April 23, 2013
Wednesday, April 24, 2013

Le mardi 23 avril 2013
Le mercredi 24 avril 2013

Issue No. 37

Fascicule n° 37

Seventh and eighth meetings on:
The study of the Main Estimates for
the fiscal year ending March 31, 2014

Septième et huitième réunions concernant :
L'étude du Budget principal des dépenses
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Bellemare	Gerstein
Buth	Hervieux-Payette, P.C.
Callbeck	* LeBreton, P.C.
Chaput	(or Carignan)
* Cowan	McInnis
(or Tardif)	Tannas
De Bané, P.C.	Wallace

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Tannas replaced the Honourable Senator Black (*April 24, 2013*).

The Honourable Senator Wallace replaced the Honourable Senator Neufeld (*April 24, 2013*).

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Duffy (*April 22, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Larry W. Smith

et

Les honorables sénateurs :

Bellemare	Gerstein
Buth	Hervieux-Payette, C.P.
Callbeck	* LeBreton, C.P.
Chaput	(ou Carignan)
* Cowan	McInnis
(ou Tardif)	Tannas
De Bané, C.P.	Wallace

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Tannas a remplacé l'honorable sénateur Black (*le 24 avril 2013*).

L'honorable sénateur Wallace a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 24 avril 2013*).

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénateur Duffy (*le 22 avril 2013*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, April 23, 2013
(101)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Black, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., McInnis, Neufeld and Smith (*Saurel*) (11).

In attendance: Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 26, 2013, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 34.*)

WITNESSES:*Citizenship and Immigration Canada:*

Amipal Manchanda, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer;

Catrina Tapley, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Program Policy;

Robert Orr, Assistant Deputy Minister, Operations.

Public Safety Canada:

John Ossowski, Associate Deputy Minister;

Gary Robertson, Chief Financial Officer and Assistant Deputy Minister, Corporate Management Branch.

Correctional Service of Canada:

Don Head, Commissioner;

Liette Dumas-Sluyter, Assistant Commissioner, Corporate Services.

Mr. Manchanda made a statement and, together with Ms. Tapley and Mr. Orr, answered questions.

At 10:36 a.m., the committee suspended.

At 10:40 a.m., the committee resumed.

PROCÈS VERBAUX

OTTAWA, le mardi 23 avril 2013
(101)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Black, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., McInnis, Neufeld et Smith (*Saurel*) (11).

Également présents : Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service de recherche et d'information parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 février 2013, le comité poursuit son étude des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 34 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Citoyenneté et Immigration Canada :*

Amipal Manchanda, sous-ministre adjoint, administrateur principal des finances;

Catrina Tapley, sous-ministre adjointe déléguée, Politiques stratégiques et de programmes;

Robert Orr, sous-ministre adjoint.

Sécurité publique Canada :

John Ossowski, sous-ministre délégué;

Gary Robertson, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion ministérielle.

Service correctionnel du Canada :

Don Head, commissaire;

Liette Dumas-Sluyter, commissaire adjointe, Services corporatifs.

M. Manchanda fait une déclaration puis, avec l'aide de Mme Tapley et de M. Orr, répond aux questions.

À 10 h 36, la séance est suspendue.

À 10 h 40, la séance reprend.

Mr. Ossowski and Mr. Head each made a statement and, together with Mr. Robertson and Ms. Dumas-Sluyter, answered questions.

At 11:42 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, April 24, 2013
(102)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Day, De Bané, P.C., Gerstein, McInnis, Smith (*Saurel*), Tannas and Wallace (11).

In attendance: Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 26, 2013, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 34.*)

WITNESSES:

Industry Canada:

Iain Stewart, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Sector;

Susan Bincoletto, Chief Financial Officer;

Johanne Bernard, Director General, Resource Planning and Investments Branch.

Shared Services Canada:

Gina Rallis, Senior Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Corporate Services;

Benoît Long, Senior Assistant Deputy Minister, Transformation, Service Strategy and Design.

Ms. Bincoletto made a statement and, together with Mr. Stewart and Ms. Bernard, answered questions.

At 7:50 p.m., the committee suspended.

At 7:52 p.m., the committee resumed.

Ms. Rallis made a statement and, together with Mr. Long, answered questions.

MM. Ossowski et Head font chacun une déclaration puis, avec l'aide de M. Robertson et de Mme Dumas-Sluyter, répond aux questions.

À 11 h 42, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 24 avril 2013
(102)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Day, De Bané, C.P., Gerstein, McInnis, Smith (*Saurel*), Tannas et Wallace (11).

Également présents : Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service de recherche et d'information parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 février 2013, le comité poursuit son étude des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014, (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 34 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Industrie Canada :

Iain Stewart, sous-ministre adjoint, Secteur de la politique stratégique;

Susan Bincoletto, dirigeante principale des finances;

Johanne Bernard, directrice générale, Planification des ressources et des investissements.

Services partagés Canada :

Gina Rallis, sous-ministre adjointe principale et chef des services financiers, Services corporatifs;

Benoît Long, sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie de services et conception.

Mme Bincoletto fait une déclaration puis, avec l'aide de M. Stewart et de Mme Bernard, répond aux questions.

À 19 h 50, la séance est suspendue.

À 19 h 52, la séance reprend.

Mme Rallis fait une déclaration puis, avec l'aide de M. Long, répond aux questions.

At 8:45 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 20 h 45, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 23, 2013

The Standing Senate Committee on National Finance met in public this day, at 9:30 a.m., to study the expenditures set out in the main estimates for the fiscal year ending on March 31, 2014.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, this morning, we are continuing our study of the main estimates for 2013-14.

[*English*]

In our first panel this morning, we are pleased to welcome officials from Citizenship and Immigration Canada. Appearing before us are Amipal Manchanda, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer; Robert Orr, Assistant Deputy Minister, Operations; and Catrina Tapley, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Program Policy.

I understand that Mr. Manchanda has some brief opening remarks, which have been circulated. Then we will go into a question and answer discussion period with respect to the documents that should be before us, the Main Estimates for this fiscal year. Those who are interested in the plans and priorities will find some interesting material in those documents, which have recently been published by each of the government departments, as well.

Mr. Manchanda, you have the floor.

Amipal Manchanda, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer, Citizenship and Immigration Canada: Thank you, Mr. Chair. I appreciate this opportunity to talk about Citizenship and Immigration's priorities for 2013-14. As you know, the Government of Canada remains focused on the economy and job growth. Immigration is a key part of this plan, and we are committed to ensuring our immigration system supports the Government of Canada's objectives of jobs, growth and long-term prosperity.

This year, we will continue to promote measures to increase economic immigration and make the immigration system more efficient. Throughout 2013, we will welcome approximately 158,600 immigrants and their dependents, or 62 per cent of all projected admissions, through various economic immigration programs.

At the same time, we will continue to uphold Canada's long-standing humanitarian tradition and to maintain our family reunification goals.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 23 avril 2013

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, en séance publique, pour l'étude des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs et sénatrices, ce matin, nous allons continuer notre étude du Budget principal des dépenses de 2013-2014.

[*Traduction*]

Pour notre première table ronde de la matinée, nous sommes ravis d'accueillir des représentants de Citoyenneté et Immigration Canada. Ce sont M. Arnipal Manchanda, sous-ministre adjoint, administrateur principal des finances; Robert Orr, sous-ministre adjoint, Opérations; Catrina Tapley, sous-ministre adjointe déléguée, Politiques stratégiques et de programmes.

Je crois savoir que M. Manchanda souhaite nous faire une brève déclaration préliminaire, dont il nous a déjà remis une copie. Par la suite, nous passerons à la période de questions et de réponses concernant le document que nous devrions avoir devant nous, le Budget principal des dépenses de 2013-2014. Ceux d'entre vous qui s'intéressent aux plans et aux priorités de ce ministère trouveront des informations intéressantes dans les rapports qui y ont été consacrés et qui ont été publiés récemment par chacun des ministères du gouvernement.

M. Manchanda, la parole est à vous.

Arnipal Manchanda, sous-ministre adjoint, administrateur principal des finances, Citoyenneté et Immigration Canada : Je vous remercie, monsieur le président. J'apprécie cette occasion de parler des priorités de Citoyenneté et Immigration Canada pour 2013-2014. Comme vous le savez, le gouvernement du Canada continue de se polariser sur l'économie et la croissance de l'emploi. L'immigration constitue une partie importante de ce plan, et nous sommes résolu à veiller à ce que notre système d'immigration appuie les objectifs du gouvernement du Canada quant à l'emploi, la croissance et la prospérité à long terme.

Cette année, nous continuerons de promouvoir des mesures visant à accroître l'immigration économique ainsi que l'efficacité du système d'immigration. Tout au long de 2013, nous accueillerons environ 158 600 immigrants et leurs personnes à charge, soit 62 p. 100 des admissions prévues, à titre de divers programmes d'immigration économique.

En même temps, nous poursuivrons la tradition humanitaire de longue date du Canada et maintiendrons nos objectifs de réunification des familles.

The total Main Estimates for Citizenship and Immigration Canada this fiscal year are \$1,655.4 million, an increase of \$109.9 million over the previous fiscal year.

Our operating expenditures show an increase of \$27.9 million. This is largely to fund new security initiatives under the Canada-U.S. Perimeter Security and Economic Competitiveness Action Plan.

As you know, honourable senators, the action plan committed Canada and the U.S. to share information, improve immigration and refugee determinations, establish the identity of foreign nationals and conduct screening at the earliest opportunity.

[*Translation*]

Canada and the U.S. will share information on all applications for temporary or permanent resident visas, work or study permits, and for refugee protection claims made inland and overseas.

Through enhanced information sharing and improved screening of immigrants and visitors, we hope to prevent terrorists, violent criminals and others who pose a risk from entering Canada or the United States.

The remaining \$96-million increase is for statutory payments, primarily to return fees for federal skilled worker applicants.

[*English*]

As you know, honourable senators, the Jobs and Growth Act, 2012, closed the majority of older federal skilled worker applications, some that were already eight years old. This accounted for about 280,000 people. This was part of a series of actions to realize our vision of a just-in-time immigration system that better responds to our economy's current needs.

In 2008, there were 640,000 persons in the federal skilled worker backlog. If we allowed it to grow, this backlog would have exceeded over a million people by now, with a wait time of over a decade. By 2015, it would have ballooned to over 1.5 million and a 15-year wait time. The Action Plan for Faster Immigration reduced the intake of new applications and brought down the backlog by over 50 per cent by mid-2011.

However, by late 2011, it became clear that more needed to be done. That is why we have closed older federal skilled worker applications and will return the full amount of the fees paid to the department.

Le budget principal des dépenses totales de Citoyenneté et Immigration Canada pour cet exercice financier est de 1 655,4 millions de dollars — soit une augmentation de 109,9 millions de dollars par rapport à l'exercice financier précédent.

Nos dépenses de fonctionnement augmentent de 27,9 millions de dollars, en grande partie afin de financer les initiatives de sécurité aux termes du Plan d'action Canada-États-Unis sur la sécurité du périmètre et la compétitivité économique.

Comme vous le savez, honorables sénateurs, ce plan d'action engage le Canada et les États-Unis à échanger de l'information, à améliorer les décisions liées à l'immigration et aux réfugiés, à établir l'identité des étrangers et à procéder au filtrage le plus tôt possible.

[*Français*]

Le Canada et les États-Unis échangeront de l'information sur toutes les demandes de visa de résidence temporaire ou permanente, de permis d'étude ou de travail et d'asile présentées à l'intérieur du Canada et à l'étranger.

Grâce à un meilleur échange d'information et à un filtrage renforcé des immigrants et des visiteurs, nous espérons empêcher les terroristes, les criminels violents et autres personnes qui représentent un risque d'entrer au Canada ou aux États-Unis.

L'augmentation de 96 millions de dollars restante est destinée aux paiements législatifs, principalement pour le remboursement des frais aux demandeurs de la catégorie des travailleurs qualifiés au fédéral.

[*Traduction*]

Comme vous le savez, honorables sénateurs, la Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable de 2012 a permis de fermer la majorité des anciennes demandes de travailleurs qualifiés (fédéral) — dont certaines avaient déjà huit ans. Cela représente quelque 280 000 personnes. Cette initiative fait partie d'une série de mesures visant à mettre en œuvre notre vision d'un système d'immigration « juste à temps », qui réponde mieux aux besoins actuels de notre économie.

En 2008, l'arriéré des travailleurs qualifiés (fédéral) comptait 640 000 personnes. Si nous l'avions laissé augmenter, il dépasserait maintenant le million de personnes, avec un temps d'attente de plus d'une décennie. En 2015, l'arriéré aurait grimpé à plus de 1,5 million de personnes, avec un temps d'attente de 15 ans. Le Plan d'action pour accélérer l'immigration a diminué le nombre de nouvelles demandes et réduit l'arriéré de 50 p. 100 vers le milieu de 2011.

Cependant, à la fin de 2011, il est devenu clair qu'il fallait faire davantage. C'est pourquoi nous avons fermé les anciennes demandes de travailleurs qualifiés (fédéral) et allons rembourser la totalité des frais payés au ministère.

Through this series of actions, this backlog has now been significantly reduced. At the end of 2012, the federal skilled worker backlog stood at 91,000 persons.

As a result, Citizenship and Immigration Canada can now move forward toward a just-in-time immigration system, whereby applicants who have the skills our economy needs will come to Canada within months instead of several years.

Mr. Chair, this concludes my opening remarks. My colleagues and I will be more than happy to answer any questions from committee members.

The Chair: Mr. Manchanda, thank you very much. I will go to my list of honourable senators in a moment. I just want to confirm that you have, at the present time, 280,000 foreign nationals who have applied as skilled workers to come to Canada and whose applications have been cancelled. Is that the group to whom you have to pay back the amount they have paid in?

Mr. Manchanda: That is correct, Mr. Chair. These are applications that were submitted prior to February 27, 2008, and we have proceeded to terminate these applications. There are approximately 280,000 individuals who are affected and to whom we will return the fees.

The Chair: I am just trying to get all of the different figures straightened out in my mind here. At the bottom of page 3, you indicate that, in 2012, you closed the majority of older files. This accounted for 280,000. Then you talk about 640,000 persons in 2008. What is the exposure of the federal government? How many applicants are there who have paid money and have been waiting and to whom you are required to pay money back?

Mr. Manchanda: At this point in time, if you go back to the 280,000 files that were terminated, these were files that were in existence when the amendments were made. On June 29, we took the steps to terminate older skilled worker applications. At that point in time, we had applications that were pre-February 2008, and those were for 280,000 applicants. Those are the applications that we took steps to terminate.

The Chair: How much per individual do we, as Canadians, have to pay back?

Mr. Manchanda: The total will amount to \$130 million.

The Chair: Per individual?

Mr. Manchanda: No. Per individual, the processing fee is \$475. That is the processing fee, the application fee. Per individual, that will be the amount that will be refunded.

The Chair: Are we refunding any interest in addition to that since we have held that money for quite a while?

Grâce à cette série de mesures, l'arriéré des travailleurs qualifiés (fédéral) a maintenant baissé de façon importante. À la fin de 2012, il était de 91 000 personnes.

Cela nous permettra d'aller vers un système d'immigration « juste à temps », qui permettra aux demandeurs possédant les compétences dont notre économie a besoin de venir au Canada en l'espace de quelques mois plutôt qu'années.

Monsieur le président, ceci met fin à ma déclaration d'ouverture. Mes collègues et moi-même serons heureux de répondre à toute question des membres du comité.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Manchanda. Je vais donner la parole aux sénateurs inscrits sur ma liste dans un moment mais, auparavant, j'aimerais que vous me confirmiez que les dossiers des 280 000 travailleurs étrangers qui ont demandé à venir travailler au Canada dans le cadre du Programme des travailleurs qualifiés sont effectivement fermés maintenant. S'agit-il du groupe auquel vous devez rembourser les frais déjà acquittés par les candidats?

M. Manchanda : C'est bien cela, monsieur le président. Nous avons décidé de clore les demandes reçues avant le 27 février 2008. Cela touche environ 280 000 personnes à qui nous rembourserons les frais qu'elles ont acquittés.

Le président : J'essaie simplement ici de préciser, pour moi-même, les divers chiffres. Au haut de la page 4, vous indiquez que, en 2012, vous avez fermé la majorité des anciennes demandes. Ce sont là les 280 000 demandes dont nous parlons. Vous parlez ensuite de 640 000 personnes en 2008. Quel montant le gouvernement fédéral sera-t-il tenu de rembourser? Combien de candidats, parmi ceux qui ont acquitté des frais et attendu une réponse, allez-vous devoir rembourser?

M. Manchanda : Si nous remontons aux 280 000 dossiers qui ont été fermés, sachez qu'il s'agissait de demandes qui avaient été faites avant l'entrée en vigueur des modifications. Le 29 juin, nous avons décidé de clore les anciennes demandes de travailleurs compétents. Nous en avons alors 280 000 qui avaient été présentées avant février 2008. Ce sont celles-là que nous avons décidé de clore.

Le président : Combien nous, les Canadiens, devons-nous rembourser par personne?

M. Manchanda : Le total sera de 130 millions de dollars.

Le président : Par personne?

M. Manchanda : Non. Les frais à rembourser par personne sont de 475 \$. Ce sont les frais de traitement qui ont été versés par les demandeurs. C'est donc le montant qui sera remboursé par personne.

Le président : Allons-nous verser des intérêts en sus puisque nous avons eu l'argent en caisse pendant un certain temps?

Mr. Manchanda: No, the legislation did not contemplate any interest. The fees will be returned without interest.

Senator L. Smith: Could you provide a history? How did the backlog get so big? There are only so many folks we can bring into the country at any given time, and Canada has always been positively regarded in terms of our immigration policy. Can you give us a bit of history from your perspective?

Mr. Manchanda: I can start, and I can ask my colleagues to add to my comments.

The way the immigration program was previously designed before a series of steps was taken to manage our intake, we had no intake control over our immigration program. We normally let in, through our Immigration Levels Plan, which is tabled in Parliament, between 240 and 260. That is a range we look at in terms of prospective individuals to let into Canada. However, we had no controls to be able to manage the flow of applications. There were no intake controls. Year over year, we would always get more applications than we could process. What would happen is that our targets would be set, and we would accomplish those targets. However, in terms of the people applying, we had no way to control that intake. Year over year, we would have a backlog build up. This backlog built up over a number of years. As I mentioned in my opening comments, in 2008, there were approximately 640,000 persons in just the federal skilled worker backlog. If we had not taken steps to manage that, it would have just grown. By 2015, there would have been over 1.5 million individuals in that backlog. I will ask my colleagues if they want to add any additional information.

Robert Orr, Assistant Deputy Minister, Operations, Citizenship and Immigration Canada: I think you have covered it fairly well there. Each year, as you know, the minister goes to Parliament with a levels plan, which breaks down, in various categories, the number of people we intend to accept each year. Without intake controls, this inevitably led to an inventory of applications.

Senator L. Smith: Is this a historical problem?

Mr. Orr: That is right.

Senator L. Smith: When the present government came into power, what was the basis you started from? I would really like to see the historical perspective. Is this something that goes back 10, 15 or 20 years? Has this been a constant problem that had to be addressed?

Mr. Orr: Essentially, yes. Canada remains a very popular destination. We receive a lot of applications; there is a lot of interest. Without having control over intake, it has been a perennial issue. Recently, the measures taken have allowed us to

M. Manchanda : Non. La loi ne prévoit pas le versement d'intérêts. Nous allons rembourser les montants que nous avons reçus, mais sans y ajouter d'intérêts.

Le sénateur L. Smith : Pouvez-vous nous rappeler comment nous sommes arrivés à un tel arriéré? Pour une période donnée, nous ne pouvons faire venir qu'un certain nombre de personnes, et la politique d'immigration du Canada a toujours été bien perçue. Pouvez-vous nous rappeler comment, de votre point de vue, les choses se sont passées?

M. Manchanda : Je peux commencer à vous l'expliquer et je demanderai ensuite à mes collègues de compléter ma réponse.

Le programme d'immigration était auparavant structuré d'une façon qui ne nous permettait d'exercer aucun contrôle sur le nombre de nouvelles demandes que nous recevions. En règle générale, nous définissions nos attentes dans notre Plan des niveaux d'immigration, qui est déposé au Parlement. Celles-ci se situaient 240 et 260 000 personnes, que nous nous attendions donc à laisser éventuellement entrer au Canada. Nous définissions donc nos cibles, et nous parvenions à les atteindre. Toutefois, comme nous n'exercions aucun contrôle sur les nouvelles demandes, d'année en année, nous en recevions davantage que nous ne pouvions en traiter et l'arriéré ne cessait d'augmenter. Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration préliminaire, en 2008, l'arriéré du Programme fédéral des travailleurs compétents atteignait 640 000 dossiers. Si nous n'avions pas pris de mesures pour le gérer, il aurait continué à augmenter. En 2015, il aurait dépassé 1,5 million de dossiers. Je vais maintenant demander à mes collègues s'ils souhaitent vous donner des renseignements additionnels.

Robert Orr, sous-ministre adjoint, Opérations, Citoyenneté et Immigration Canada : Je trouve que vous avez très bien expliqué ce qui s'est passé. Comme vous le savez, chaque année le ministre présente au Parlement le Plan des niveaux d'immigration, qui prévoit la répartition en diverses catégories du nombre de personnes que nous avons l'intention d'accepter chaque année. Sans contrôle des nouvelles demandes, cela conduit inévitablement à une accumulation des demandes d'année en année.

Le sénateur L. Smith : S'agit-il là d'un problème qui remonte à plusieurs années?

M. Orr : C'est bien cela.

Le sénateur L. Smith : Quel était l'arriéré lorsque le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir? J'aimerais vraiment connaître la chronologie des faits. Cet arriéré remonte-t-il à 10, 15 ou 20 ans? S'agit-il d'un problème qui se posait depuis longtemps et auquel il fallait s'attaquer?

M. Orr : Pour l'essentiel, la réponse est oui. Le Canada reste une destination très populaire. Nous recevons quantité de demandes. Notre pays suscite beaucoup d'intérêt. Le problème était permanent lorsque nous n'exercions aucun contrôle sur les

control the intake and to process applications in a timelier manner. It also means that we are getting people who correspond more readily to our labour market needs today.

Senator L. Smith: Thank you.

Catrina Tapley, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Program Policy, Citizenship and Immigration Canada: If I may, I would add two things. First, in the mid-2000s, the government introduced a series of measures that we refer to as ministerial instructions. They made changes to the Immigration and Refugee Protection Act that gave the minister and the department some additional control over whom we were selecting from the backlog that existed and, more importantly, whom we were selecting from new applicants — things like occupation lists. We were only taking applicants for a skilled worker program from certain groups. That has helped to manage the backlog and the number of applications there.

The other measure that the minister announced recently is a move to something called “an expression of interest system.” This is the next wave of change in the immigration system on how we select federal skilled workers. This change will have us move to more of a pool idea. It is an idea we borrowed from New Zealand and, most recently, from Australia. Skilled workers will apply to come to Canada — they file an expression of interest in coming to Canada. That expression will be screened against some basic points criteria that we already use, such as age, language ability, education, et cetera. If they make it through the first screen and we accept their expression of interest, they will be in a pool. We will match with the pool, which is set for a certain period of time. Once the application is in the pool, it may be selected by employer groups, provinces through provincial programs or the federal government, as being a good federal skilled worker to come to Canada. Once that is done, they are invited to apply for a full application for permanent residence to come to Canada.

The pool is limited; and we have not set the time. In Australia, it is two years; and in New Zealand, it is about six months. When an application has rested in the pool for that long and if no one has picked it up, then the application dies. A person may reapply but would not be invited to submit a full application for permanent residence. That is the next wave of change that will

nouvelles demandes. Récemment, les mesures qui ont été prises nous ont permis de contrôler les nouvelles demandes et de les traiter dans un délai plus raisonnable. Cela signifie également que nous faisons venir des gens qui correspondent mieux aux besoins actuels de notre marché du travail.

Le sénateur L. Smith : Je vous remercie.

Catrina Tapley, sous-ministre adjointe déléguée, Politiques stratégiques et de programmes, Citoyenneté et Immigration Canada : Avec votre permission, j'aimerais ajouter deux choses. Tout d'abord, au milieu des années 2000, le gouvernement a adopté une série de mesures que nous appelons des instructions ministérielles. Celles-ci ont apporté des modifications à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés en conférant au ministre et au ministère des moyens de contrôle additionnels sur les choix de candidats faits à même l'arrière que nous avions à l'époque et, plus important encore, que nous sélectionnions parmi les nouveaux demandeurs en nous servant d'outils comme des listes de professions. Dans le cadre du Programme des travailleurs compétents, nous n'acceptons que des candidats de certains groupes. Cela nous a facilité la gestion de l'arrière et du nombre de dossiers de candidature.

L'autre mesure que le ministre a annoncée récemment est l'adoption de ce que nous appelons « un système de déclaration d'intérêt ». Cela coiffe une nouvelle série de modifications que nous apportons au système d'immigration pour sélectionner les travailleurs compétents qui seront acceptés au pays dans le cadre du programme fédéral. Cela nous rapprochera du concept de bassin. C'est une idée que nous avons empruntée à la Nouvelle-Zélande et, plus récemment, à l'Australie. Les travailleurs qualifiés demandant à venir au Canada devront remplir une déclaration d'intérêt. Celle-ci sera analysée en regard d'un certain nombre de critères ponctuels que nous utilisons déjà, comme l'âge, les compétences linguistiques, l'éducation, et cetera. Si les candidats passent ce premier test, et que nous acceptons donc leur déclaration d'intérêt, ils seront alors inscrits dans le bassin des travailleurs disponibles, bassin dont la durée de vie sera limitée dans le temps. Lorsqu'une demande est inscrite dans le bassin, elle peut être sélectionnée par des groupes d'employeurs, des provinces dans le cadre des programmes provinciaux ou par le gouvernement fédéral, faisant du candidat un travailleur compétent (fédéral) apte à venir au Canada. Cela fait, les candidats ainsi sélectionnés seront invités à présenter une demande complète de résidence permanente pour pouvoir venir au Canada.

La durée de vie de ce bassin sera limitée, mais nous ne l'avons pas encore fixée. En Australie, elle est de deux ans et d'environ six mois en Nouvelle-Zélande. Lorsqu'une demande est restée pendant aussi longtemps dans le bassin sans que personne ne l'ait retenue, cette demande est close. Une personne pourra faire à nouveau acte de candidature, mais ne sera pas alors invitée à

help us to manage both backlog situations and the numbers of individuals who are coming, as well as to better match the needs of the labour market with the immigration system.

The Chair: As a supplementary question, is the program that you just described a regulation? I believe that we have not seen it as legislation. Is it a regulation or a ministerial directive?

Ms. Tapley: Mention of this program was in both Budget 2012 and Budget 2013. Depending on the design of our program, the minister has said the goal is to have this program ready for the end of 2014. There may be small legislative changes associated with this in terms of authorities. Much of the rest will be done through regulation; but that is the goal of the program.

[Translation]

Senator Bellemare: When employers participate in the selection process, what do they do? Do they have a set of guidelines? Do they go with you, or do they tell you what they want in advance and then you share their requests with the public servants?

Ms. Tapley: That is a good question. The best answer I can give you is that I am not sure.

[English]

In the process of designing this, we are talking a lot to employer groups on how their participation would work in the pool. Certainly, it would work very closely with the department on how that would happen, including the types of access and privacy considerations that would have to be around this in terms of the applications in the pool, as well as the type of screening we would have for employers to ensure that we have a valid list of employers. We are grappling with all of those key questions.

We have created a small advisory committee of employers to help us through this and to begin to pose those questions. I am sorry that I do not have a more thorough answer, but that is exactly what we are struggling with at the moment.

[Translation]

Senator Bellemare: I have some questions concerning your report on plans and priorities, the strategic plan, pertaining to program 3.1, which addresses the labour market integration of newcomers.

présenter une demande complète de résidence permanente. C'est là la prochaine série de modifications qui va nous aider à gérer à la fois l'arriéré et le nombre de personnes qui présentent de nouvelles demandes. Cela permettra également au système d'immigration de retenir des travailleurs correspondant mieux au besoin de notre marché du travail.

Le président : J'ai une question complémentaire à vous poser. Le programme que vous venez de décrire est-il mis en place par un règlement? Je crois n'avoir rien vu de semblable dans la législation. S'agit-il d'un règlement ou des instructions du ministre?

Mme Tapley : Les budgets de 2012 et de 2013 traitent de ce programme. En fonction de sa conception, le ministre a déclaré que l'objectif est que ce programme soit prêt à être appliqué à la fin de 2014. Il se pourrait que de petites modifications législatives y soient apportées en ce qui concerne les autorisations. Le reste du programme, pour l'essentiel, sera mis en œuvre par règlement, mais c'est là l'objectif de ce programme.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Quand les employeurs participent à la sélection, comment le font-ils? Ont-ils une grille? Vous accompagnent-ils ou vous en font-ils part avant et puis vous transmettez ensuite les souhaits aux fonctionnaires?

Mme Tapley : C'est une bonne question. La meilleure réponse que je puis vous donner est que je ne suis pas certaine.

[Traduction]

En élaborant ce système, nous discutons beaucoup avec des groupes d'employeurs de la façon dont ils pourraient contribuer à la mise sur pied du bassin. Il est certain que cela devra se faire en relation très étroite avec le ministère, en définissant précisément les modalités d'accès à ce bassin et en tenant compte des considérations sur la protection de renseignements personnels. Il faudra aussi nous entendre sur les types de critères de recherche mis à la disposition des employeurs pour nous assurer d'avoir une liste valide d'employeurs. Nous nous intéressons à toutes ces questions.

Nous avons mis sur pied un petit comité consultatif d'employeurs pour nous aider dans tout ce processus et pour commencer à formuler précisément les questions auxquelles il faudra répondre. Je suis navrée de ne pas avoir de réponse plus détaillée à vous donner, mais voilà où nous en sommes actuellement.

[Français]

La sénatrice Bellemare : J'ai des questions à poser quant à votre rapport de priorité, le plan stratégique, en ce qui concerne le programme 3.1 sur l'intégration en emploi ou l'intégration sur le marché du travail des nouveaux immigrants.

I looked at your targets. It was all quite interesting. It is hard to know whether the target is appropriate or not, but I had questions about some specific targets. I was wondering about the percentage of internationally trained individuals working in the occupational skill level that matches their education level.

Under sub-program 3.1.1, the target is roughly 57.2 per cent. But where does that percentage come from and how do you recognize foreign credentials? Does this refer to the recognition of academic credentials or workforce skills?

Mr. Manchanda: This is the area that the minister is focusing on most. The department decided that a key factor for success with respect to the best way of integrating newcomers was to focus on their education and their occupational skills.

[English]

We have incorporated a number of things, such as the Foreign Credential Recognition Projects. We have heard stories over and over of individuals coming to Canada and not being able to find pathways to have their credentials properly recognized. They do not know the means to have those recognized. We have a foreign credential recognition office within our department. We work closely with Human Resources and Skills Development Canada to create those pathways. As well, we have worked with the provinces to engage a number of professions where we have outlined access mechanisms to have the professional designations of these individuals recognized.

We have set up a series of educational assessment organizations overseas. The idea is that newcomers planning to come to Canada will have a clear understanding of their ability to have their credentials recognized once they arrive. We are moving on that even before the selection period. We are asking individuals to have their credentials assessed before they come to Canada so they have a clear understanding of whether they will be recognized or what is required in terms of additional education or steps to be to have them properly recognized. I will ask Ms. Tapley to add a few more details.

[Translation]

Ms. Tapley: There are two parts to your question. The first has to do with education and the second concerns professional credentials.

Je regardais vos cibles. Tout semblait intéressant. En soi, il est difficile de savoir si la cible est juste ou pas, mais quant à des cibles particulières, je me posais des questions sur le pourcentage des personnes formées à l'étranger qui travaillent en utilisant les compétences professionnelles qui correspondent à leur niveau d'instruction.

Dans cette cible, 3.1.1, vous dites que la cible est de plus ou moins 57,2 p. 100. Mais d'où vient ce pourcentage et comment faites-vous la reconnaissance des compétences professionnelles acquises à l'étranger? Parlez-vous ici de la reconnaissance des diplômes ou de la reconnaissance des qualifications de la main-d'œuvre?

M. Manchanda : C'est l'endroit où le ministre met le plus d'accent. Le ministère a déterminé qu'un des facteurs clés du succès quant à la meilleure façon d'intégrer les nouveaux arrivants était de se concentrer sur leur instruction et leurs compétences professionnelles.

[Traduction]

Nous avons intégré un certain nombre d'éléments, comme les Projets de reconnaissance des titres de compétence étrangers. Nous avons plusieurs fois entendu parler de personnes venant au Canada qui ne parviennent pas à savoir comment faire valider leurs titres de compétences étrangers. Nous avons, au sein de notre ministère, un bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers. Nous collaborons étroitement avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada pour mettre en place les modalités qui conviennent. Nous avons également collaboré avec les provinces pour amener un certain nombre de corps professionnels, dont nous savons qu'ils disposent de mécanismes d'accès à la profession, à reconnaître les compétences professionnelles de ces personnes.

Nous avons aussi mis sur pied, à l'étranger, un certain nombre d'organismes d'évaluation de la formation. Il s'agit de permettre aux travailleurs qui entendent s'installer au Canada de bien savoir dans quelle mesure ils pourront faire reconnaître leurs titres de compétences en arrivant au pays. Nous allons de l'avant avec ce type de projet avant même d'en arriver à la période de sélection. Nous demandons aux personnes qui souhaitent travailler dans notre pays de faire évaluer leurs titres de compétence avant de venir au Canada pour qu'ils sachent clairement si ceux-ci seront reconnus ou non dans notre pays et, éventuellement, les étapes additionnelles de formation qu'ils devront suivre pour que leurs titres soient dûment reconnus. Je vais demander à Mme Tapley de vous donner de plus amples détails.

[Français]

Mme Tapley : Il y a deux parties à votre question. La première concerne l'éducation et la deuxième, les crédits professionnels.

[English]

It was announced last week that we are moving to something called “education credential assessment,” so I will speak to professional credentials in a moment.

Education counts for a great number of points on the points grid. To come to Canada as a skilled worker, the application is assessed on many criteria, such as age, education and language abilities, to name a few. Once an application has 67 points, then it is considered. Education can account for as many as 25 points, so it is a pretty important factor in terms of looking at who is coming to Canada as a skilled worker.

The government announced that we are moving to a system where education credentials have to be verified by a third party before we consider the application. Just as you have to show us proof of language ability before you come as a skilled worker, you now have to show us proof that your education credentials are real and that there is a Canadian equivalent. We announced four bodies to help to do this, the biggest being World Education Services. They are in many places in the world, but in Canada they are out of Toronto.

There are two other assessment bodies that will do this as well: one based in Guelph and the other associated with the University of Toronto, I believe. There is also a fourth body, a professional association, the Medical Council of Canada. We hope to announce a fifth soon.

If you are coming and you are a physician, then you need to go to the Medical Council of Canada. If you are coming and you are not a physician, then you have three bodies that will take your education credential and verify that indeed this person went to this university, that the university exists and that these marks are actually the marks of the individual submitting the application.

First, there is a veracity question. The second part to this is whether it has a Canadian equivalent. One of the frustrations from engineers has been that many people were coming to Canada saying they were engineers, having graduated from engineering programs abroad, but we would recognize the type of education they had as more of an engineering technician as opposed to a full professional engineer in Canada. It was difficult for individuals coming who certainly feel a sense of disappointment, and difficult for the regulatory body itself. That is just for education credentials.

[Traduction]

Nous avons appris la semaine dernière que nous allons passer à ce qu'on appelle « l'évaluation des titres de compétence étrangers », ce qui va m'amener à vous parler de ces titres de compétence professionnels dans un moment.

Sur la grille d'évaluation que nous utilisons, un nombre élevé de points est accordé à l'éducation. La demande d'une personne voulant venir travailler au Canada à titre de travailleur qualifié est évaluée en regard de nombreux critères, comme l'âge, l'éducation et les compétences linguistiques, pour n'en nommer que quelques-uns. Pour être prise en compte, il faut qu'une demande recueille au moins 67 points. Jusqu'à 25 points peuvent être attribués au titre de l'éducation, ce qui en fait un critère passablement important pour sélectionner les personnes qui pourront venir au Canada comme travailleur qualifié.

Le gouvernement a annoncé que nous allons adopter un système dans lequel les attestations d'études devront être vérifiées par une tierce partie avant que nous analysions la demande. Tout comme vous êtes tenu de faire la preuve de vos compétences linguistiques avant de venir au pays comme travailleur qualifié, vous devrez maintenant prouver également que vos attestations d'études sont bien réelles et attester de leurs équivalences dans le système canadien. Nous avons indiqué que nous allons recourir à quatre organismes pour nous aider dans ces évaluations, le plus important étant le World Education Services. Il est implanté à de nombreux endroits dans le monde, mais ses locaux canadiens sont situés à Toronto.

Cette tâche sera également confiée à deux autres organismes d'évaluation, l'un implanté à Guelph et l'autre associé à l'Université de Toronto, si je ne me trompe. Il y en a un quatrième, une association professionnelle, le Conseil médical du Canada. Nous espérons annoncer la participation d'un cinquième d'ici peu.

Si vous venez travailler au Canada et que vous êtes médecin, vous devrez vous adresser au Conseil médical du Canada. Si vous n'êtes pas médecin, trois organismes pourront étudier vos attestations d'études et vérifier que vous avez effectivement fréquenté cette université, qui existe réellement, et que les notes apparaissant sur ces attestations sont bien celles que vous avez obtenues.

On commence donc par s'interroger sur la véracité des documents. Il faut ensuite déterminer s'il est possible de suivre au Canada des études équivalentes à celles que vous avez faites à l'étranger. Nombre de personnes arrivant au Canada, qui disent avoir fait des études d'ingénieur, sont frustrées parce que, au lieu de les reconnaître comme des ingénieurs de plein droit, on considère qu'elles ont fait des études de techniciens en ingénierie. Il ne fait aucun doute que les personnes arrivant au Canada qui se retrouvent dans cette situation sont déçues d'une telle évaluation de leurs études, qui pose également des difficultés à l'organisme de réglementation concerné. Voilà ce qu'il en est pour les attestations d'études.

Professional credentials are the responsibility of regulatory bodies, which are the responsibility of the provinces. Over the past four or five years we have been working closely with the provinces on the Pan-Canadian Framework for the Assessment and Recognition of Foreign Qualifications. There are groups of targeted, regulated occupations that we have focused on. We have done two rounds and we are about to announce another one.

The two rounds have focused on about 80 per cent of the regulated occupations. We have worked with the provinces and the regulatory bodies to provide some funding through Human Resources and Skills Development Canada. I think it has been about \$50 million, but I would have to verify that number.

The first group included architects, pharmacists, physiotherapists, registered nurses, engineers, financial auditors and accountants, medical laboratory technologists and occupational therapists. The second group focused again on a lot of the health professions, because we are dealing with regulated professions, but it also included engineering technicians, teachers — kindergarten to grade 12 — and the others, dentists, nurses, radiation technologists and physicians.

As I believe was announced in Budget 2012 or 2013, we are ready to move to a third round. The intention of the government is to include some skilled trades in the third round of occupations.

Senator Bellemare: That is coming.

Ms. Tapley: Exactly, key skilled trades that are in demand. The hurdles are trying to work with — I had these numbers in my head and they were astounding — something like 51 provincial departments and 200 and some regulatory bodies. It is a real mishmash: 13 jurisdictions, 3 federal departments, because the Department of Health plays heavily in this equation as well. It is a difficult coordination and governance exercise.

We have made progress in terms of building assessments to evaluate foreign credentials against. If you are on the list, the commitment is that within a year the regulatory body will give you an answer on where your credentials sit in what you do.

If I could just indulge for a moment, because there is another part to this equation as well, and that is how we help individuals overseas who are coming to Canada get ready for this process and get ready to have their skills assessed.

L'évaluation des titres de compétences professionnels relève de la responsabilité des organismes provinciaux, qui relèvent eux-mêmes des provinces. Au cours des quatre ou cinq dernières années, nous avons collaboré étroitement avec les provinces à l'élaboration du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger. Nous avons mis l'accent sur des groupes de professions ciblées et réglementées. Jusqu'à maintenant, nous nous sommes penchés sur deux groupes de professions et nous allons bientôt annoncer que nous allons nous attaquer à un troisième.

Les deux premières séries de négociations ont porté sur environ 80 p. 100 des professions réglementées. Nous avons collaboré avec les provinces et avec les organismes de réglementation en contribuant à leur financement, par l'intermédiaire de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Je crois que notre apport était d'environ 50 millions de dollars, mais je devrai vérifier ce chiffre.

Le premier groupe sur lequel nous nous sommes penchés englobait les architectes, les pharmaciens, les physiothérapeutes, les infirmières autorisées, les ingénieurs, les vérificateurs financiers et les comptables, les technologues de laboratoire médicaux et les ergothérapeutes. Le second groupe analysé concernait également, dans une large mesure, les professions de la santé, parce que nous nous occupons de professions réglementées, mais il englobait également les techniciens en ingénierie, les enseignants (de la maternelle à la 12^e année) et d'autres, comme les dentistes, les infirmières, les techniciens en radiation médicale et les médecins.

Nous sommes maintenant prêts, comme je crois que cela était indiqué dans le budget de 2012, ou dans celui de 2013, à passer à la troisième série d'analyses. Dans celle-ci, le gouvernement a l'intention d'aborder le dossier de certaines spécialités en médecine.

La sénatrice Bellemare : Cela s'en vient.

Mme Tapley : C'est exact, la demande est forte pour certains métiers spécialisés. Le problème, dans leur cas, est d'une grande complexité. Permettez-moi de vous préciser que cela concerne quelque 51 ministères provinciaux et un peu plus de 200 organismes de réglementation. C'est un énorme méli-mélo puisqu'il touche 13 administrations, trois ministères fédéraux, parce que le ministère de la Santé joue un rôle important dans ce domaine également. C'est donc un exercice fort difficile de coordination et de gouvernance.

Nous avons réalisé des progrès dans la préparation de modèles d'évaluation pour déterminer la valeur des titres de compétence étrangers. Si le métier que vous pratiquez figure sur la liste, vous recevez l'assurance que l'organisme de réglementation vous dira dans un délai d'un an quelle est la valeur reconnue de vos titres de compétence.

Si vous me le permettez, je vais digresser pendant un moment, parce qu'il y a un autre volet à cette équation, et c'est la façon dont nous aidons les personnes qui se trouvent à l'étranger et qui désirent venir au Canada à se préparer à suivre ce processus et à faire évaluer leurs compétences.

We worked with the Association of Canadian Community Colleges to build s the CIIP, the Canadian Immigrant Integration Program. What it does is provide skills to federal skilled workers and provincial nominees overseas. It is based out of four areas: Manila in the Philippines, China, India and London, with some satellite offices. It provides a better service in terms of being able to navigate your way through the credential assessment process in Canada.

A prospective federal skilled worker will come in once a decision has been made on the application; he or she would come in, usually with a spouse as well, and sit down with a counsellor. There is sort of a general “welcome to Canada” kind of day and “this is what you can expect,” but, more to the point, there is one-on-one counselling on what is your general path to ensure you have quicker entry into the labour market with the skills you have acquired working in your profession.

This brings me to your last comment in terms of performance indicators. The numbers you see are a rough approximation to the Canadian labour market itself in terms of numbers of people working in their own profession. There are many people who do not work in what they trained for directly, so it is a rough approximation there. Sorry for the long-winded answer, Mr. Chair.

The Chair: Senator Bellemare touched on something that is obviously close to your heart: a new and developing program. I guess a number of us would be wondering whether you tap into the 280,000 to whom you said, “Sorry, we cannot look at your application; you are a skilled worker.” Now you are talking about needing skilled workers. Do you ever look through that 280,000 plus to whom you gave back their money and told them sorry, and then tell them that maybe there is a chance now and to apply again?

Ms. Tapley: Before the government announced refunds, we call it the pre-Bill C-50 backlog. This is a backlog that existed, or applicants who had put their applications in. There is a difference, of course, between individuals and principal applicants themselves. The principal applicant number is about 98,000, a little lower. The larger number is the number of individuals, so an application might also have a spouse or dependent children, and that is where we get to bigger numbers.

Nous avons collaboré avec l'Association des collèges communautaires du Canada pour élaborer le Programme canadien d'intégration des immigrants, le PCII. Ce programme permet aux travailleurs qualifiés, relevant du fédéral, et aux candidats des provinces qui se trouvent à l'étranger d'acquérir des compétences. Il a des locaux dans quatre régions du monde, soit à Manille, aux Philippines, en Chine, en Inde et à Londres, avec quelques bureaux satellites. Il offre aux candidats à la venue au Canada un meilleur service en les aidant à franchir toutes les étapes du processus d'évaluation des titres de compétence au Canada.

Un travailleur qualifié relevant du fédéral qui souhaite venir le fera lorsqu'une décision aura été prise sur la demande. Il arrivera alors au pays, le plus souvent avec un conjoint, et rencontrera un conseiller. Il participera alors à une séance de nature générale dont l'objectif est de lui souhaiter la bienvenue au Canada et de le prévenir de ce qui l'attend, mais ce qui est encore plus important, c'est qu'il bénéficiera de conseils en personne sur les grandes étapes qu'il devra suivre pour accéder plus rapidement au marché du travail en tirant parti des compétences qu'il a acquises en travaillant dans sa profession.

Cela m'amène à votre dernier commentaire sur les indicateurs de rendement. Les chiffres que vous voyez ici sont une approximation assez vague du nombre de personnes œuvrant dans leur profession sur le marché canadien du travail. Nombreuses sont celles qui s'adonnent à d'autres activités que celles auxquelles elles ont été formées, ce qui fait que c'est une vague approximation. Je vous prie de m'excuser, monsieur le président des circonvolutions de ma réponse.

Le président : La sénatrice Bellemare a abordé un sujet qui, à l'évidence, vous est cher, l'élaboration d'un nouveau programme qui est en cours. Je suppose qu'un certain nombre d'entre nous se demande si vous allez piger dans les 280 000 personnes à qui vous avez dit : « Vous êtes un travailleur qualifié, mais nous sommes navrés de ne pouvoir étudier votre demande. » Vous parlez maintenant de la nécessité de faire venir des travailleurs qualifiés. Vous arrive-t-il de recourir à ces 280 000 candidats, même un peu plus, à qui vous avez rendu leur argent en vous excusant, en leur disant qu'ils peuvent peut-être maintenant avoir une chance s'ils présentent à nouveau une demande?

Mme Tapley : Avant que le gouvernement n'annonce les remboursements, nous parlions de l'arriéré préalable au projet de loi C-50. C'est un arriéré qui était là, composé de candidats qui avaient présenté leurs demandes. Il y a bien sûr une différence entre le nombre de personnes et celui des demandeurs principaux eux-mêmes. Le nombre de demandeurs principaux est d'environ 98 000, ou un peu moins. Le nombre le plus élevé est celui des personnes, car une demande peut également concerner un conjoint ou des enfants à charge, et c'est ce qui nous donne les chiffres plus élevés.

We did look at that. We looked at a number of things. As you know, Mr. Chair, there is a program called the Provincial Nominee Program. Provinces are allocated so many spaces for workers that they can nominate directly.

We went to the provinces and said we thought there were valuable sources of talent, skilled workers, in the pre-Bill C-50 backlog. We worked with them to set up a program where they could, for lack of a better word, mine the backlog to look for particular workers or skills they had. Ontario came forward and was quite successful in making a number of matches for the Provincial Nominee Program out of the backlog.

The Chair: Thank you. I am mindful of time and we have another half hour. I have six senators who have indicated an interest discussing matters with you, so that will be five minutes per senator.

[Translation]

Senator Chaput: My first question has to do with immigration loans. Your report on plans and priorities sets out the expected results for the immigration loan sub-program.

It states that 99 per cent of settled refugees receive transportation loans and that 100 per cent receive assistance loans. I was wondering what the amount was annually. Approximately how much do those loans account for, in total? It is on page 19 of the English version. Also, is there any repayment?

So what is the total amount of the loans? Are they repaid? And if so, how does that work?

Mr. Manchanda: As you just mentioned, we have a loan program in place. The total amount of outstanding loans is currently \$40.8 million.

[English]

Senator Chaput: Outstanding?

Mr. Manchanda: Yes, at this point in time. We issue loans to largely resettled refugees. Some were privately sponsored refugees. These are to provide transportation loans to bring them to Canada. There is repayment; the loans are repaid. We have repayment terms in place, and we have, over time, a very high repayment rate. Over 90 per cent of the loans are repaid. These loans provide an opportunity for these individuals who do not have the means to come to Canada with funds to travel to Canada.

Nous avons examiné nombre des aspects de la situation, dont celui-ci. Comme vous le savez, monsieur le président, il y a un programme appelé Programme des candidats des provinces, qui autorise les provinces à désigner elles-mêmes un certain nombre de travailleurs qu'elles souhaitent accueillir.

Nous avons signalé aux provinces que, à notre avis, elles devaient pouvoir trouver des travailleurs qualifiés dans l'arrière préalable au projet de loi C-50. Nous avons collaboré avec elles pour mettre sur pied un programme qui leur permettait, faute d'une meilleure formulation, de chercher dans l'arrière pour trouver les travailleurs ou les compétences dont elles avaient besoin. L'Ontario a profité de ce programme et a réussi à trouver dans cet arrière un nombre non négligeable de travailleurs répondant à ces besoins grâce aux programmes des candidats des provinces.

Le président : Je vous remercie. Je surveille le temps qui passe et il nous reste une demi-heure. Six sénateurs m'ont indiqué qu'ils désirent discuter de ces questions avec vous, et chacun disposera donc de cinq minutes.

[Français]

La sénatrice Chaput : Ma première question est sur les prêts aux immigrants. Dans votre rapport de plans et priorités, vous parlez de résultats attendus du sous-programme, prêts aux immigrants.

Vous dites que 99 p. 100 des réfugiés installés reçoivent des prêts de transport et 100 p. 100 reçoivent des prêts d'aide à l'établissement. Je me demandais quelle était la somme annuelle. À combien environ s'élève le total de ces prêts? C'est au document français, page 19. Également, est-ce qu'il y a un remboursement?

Donc, quelle est la somme totale des prêts? Est-ce qu'il y a un remboursement? Et comment est-ce que cela se fait?

M. Manchanda : Comme vous venez de le mentionner, nous avons un programme de prêts en place. La somme totale des emprunts en ce moment qui sont à *outstanding* est de 40,8 millions de dollars.

[Traduction]

La sénatrice Chaput : *Outstanding?*

M. Manchanda : Oui, actuellement. Nous consentons essentiellement des prêts à des réfugiés réinstallés. Il s'agissait dans certains cas de réfugiés parrainés par le secteur privé. Ces prêts prennent la forme de prêts de transport pour faire venir ces personnes au Canada. Ils doivent être remboursés, et le sont effectivement dans une très large mesure puisque notre taux de remboursement dépasse les 90 p. 100. Ces prêts permettent à des personnes qui n'en ont pas les moyens de payer leur voyage pour venir au Canada.

[Translation]

Senator Chaput: Approximately how many immigrants does that \$48 million represent? How many loans?

Mr. Manchanda: I believe it is \$40.8 million. Did I say \$48 million?

Senator Chaput: You said 48.

Mr. Manchanda: It is \$40 million. I do not have the exact figures, but I believe it represents approximately 6,000 annually.

Senator Chaput: Approximately 6,000 annually. Very good.

Mr. Manchanda: I do not have the exact figures with me.

The Chair: Do you have them at your office?

Mr. Manchanda: Yes, we could provide them to the committee.

The Chair: Please. That would be appreciated.

Senator Chaput: Now, with respect to the statutory items, there seems to be quite a significant difference when we compare the main estimates for 2013-14 with those for 2012-13. What are the statutory items and why is the difference so high? It goes from 56,916 to 152, on page II-107 of the English version.

Mr. Manchanda: You are right; it is quite a significant difference.

[English]

As I mentioned in my opening remarks, there is an increase of \$96 million between the 2012-13 and the 2013-14 estimates, and those monies have been provided to us for the federal skilled worker refund, for the fee refunds. Of that, \$95.5 million is monies we will be returning to the files that were terminated as part of our backlog reduction exercises.

[Translation]

Senator Chaput: One of the decreases listed is an amount of \$3.7 million due to the sunset of funding for the Community Historical Recognition Program. What is that historical program? What type of an initiative was it?

Ms. Tapley: It is a former government program that was aimed at establishing certain monuments and other things.

[English]

The Community Historical Recognition Program was time-limited, and it recognized events in a number of communities. We worked with the Italian community; we worked with the East Indian community in Canada to recognize certain events of historic significance, some not so positive but important to

[Français]

La sénatrice Chaput : Ces 48 millions concernent environ combien d'immigrants? Combien de prêts?

M. Manchanda : Je pense que c'est 40,8 millions. Est-ce que j'ai dit 48 millions?

La sénatrice Chaput : Vous avez dit 48.

M. Manchanda : C'est 40 millions. Je n'ai pas les chiffres exacts, mais je pense que c'est à peu près 6 000 par année.

La sénatrice Chaput : Environ 6 000 par année. Très bien.

M. Manchanda : Je n'ai pas les chiffres exacts.

Le président : Avez-vous les chiffres au bureau?

M. Manchanda : Oui, on pourrait les fournir au comité.

Le président : S'il vous plaît, merci

La sénatrice Chaput : Maintenant, dans le Budget principal des dépenses de 2013-2014, vous parlez du total des postes législatifs et il y a une variance assez élevée entre 2012-2013 et 2013-2014. Qu'est-ce que c'est, les postes législatifs, et pourquoi la variation est-elle si élevée? De 56,916 à 152, page II-113 du texte français.

M. Manchanda : Vous avez raison, c'est un écart assez significatif.

[Traduction]

Comme je l'ai indiqué dans mes commentaires préliminaires, il y a eu une hausse de 96 millions de dollars entre les budgets de 2012-2013 et de 2013-2014, et ces fonds nous ont été accordés pour procéder au remboursement des frais acquittés par ces travailleurs. De ce montant, 95,5 millions de dollars seront versés aux personnes ayant soumis les dossiers qui ont été clos dans le cadre de notre exercice de réduction de l'arriéré.

[Français]

La sénatrice Chaput : Dans les diminutions, on indique une diminution de 3,7 millions de dollars et vous parlez de l'élimination du financement attribué au Programme de reconnaissance historique pour les communautés. Qu'est-ce que c'est, ce programme historique? Il comprenait quel genre d'initiative?

Mme Tapley : C'est un ancien programme du gouvernement qui visait à établir certains monuments et d'autres choses.

[Traduction]

L'existence du Programme de reconnaissance historique pour les communautés était limitée dans le temps. Ce programme permettait de souligner des activités dans un certain nombre de collectivités. C'est ainsi que nous avons collaboré avec les collectivités italiennes et de l'est de l'Inde implantées au Canada

recognize under this program. Events on the West Coast related to Canada's turning away people of East Indian origin trying to enter Canada earlier in the past century.

Senator Chaput: It will be replaced? It is done and finished?

Ms. Tapley: That program is finished.

Senator Buth: I have two questions. One to start is very basic. I found that when announcements were made about the skilled worker program and immigration and then some of the support for refugees, many people did not understand the difference between the immigration program and the refugees. Can you please give us a fairly brief overview of the immigration program versus the refugee program?

Ms. Tapley: Sure. I will ask my colleague Mr. Orr to help me on this one. The Federal Skilled Worker Program is for workers selected for their skills to come to Canada. In the numbers you will hear for skilled workers, it will also include immediate dependents — spouses and dependent children.

For refugees, I will say there are three types of refugees. There are refugees selected overseas. We work closely with the UN High Commissioner for Refugees to resettle refugees in Canada through government-assisted refugees and privately sponsored refugees. Church groups and other groups of people would get together to help sponsor refugees directly.

There are also those who claim asylum in Canada, those who come to the border or within Canada and claim asylum and say "I am a refugee." Those are counted in our numbers of refugees.

Mr. Orr: I will carry on from that briefly. Within the levels plan presented to Parliament each year, all those categories are included in the number we expect and anticipate each year. It would have the economic portion of the program. It would also have the family reunification part, but also the refugee numbers are included in the levels plan each year. It all fits into the overall target of approximately 250,000 people per year.

Obviously the criteria for the three broad categories are quite different. My colleague has essentially outlined the three categories within the refugee area.

pour souligner certains événements d'importance historique, dont certains n'avaient pas une image très positive, mais qu'il était important de reconnaître dans le cadre de ce programme. Les activités sur la côte Ouest ont porté sur les tentatives du Canada, au cours du siècle précédent, de décourager les gens originaires de l'est de l'Inde de venir s'installer dans notre pays.

La sénatrice Chaput : Ce programme sera-t-il remplacé ou a-t-il cessé d'exister pour de bon?

Mme Tapley : Il a cessé d'exister.

La sénatrice Buth : J'ai deux questions à vous poser. La première est très simple. J'ai observé que, lors de l'annonce du programme des travailleurs qualifiés et des possibilités pour eux d'immigrer, et lorsqu'ensuite le gouvernement a annoncé une certaine forme d'aide aux réfugiés, nombreuses sont les personnes qui n'ont pas bien saisi la différence entre les programmes d'immigration et ceux visant les réfugiés. Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous dire rapidement en quoi consistent le programme d'immigration et le programme des réfugiés?

Mme Tapley : Bien sûr, je vais demander à M. Orr, mon collègue, de m'aider à vous répondre. Le Programme fédéral des travailleurs qualifiés est destiné aux travailleurs sélectionnés pour venir au Canada en fonction de leurs compétences. Les nombres de travailleurs qualifiés dont vous entendrez parler comprennent également leurs personnes à charge immédiates, soit leur conjoint et leurs enfants à charge.

Dans le cas des réfugiés, je dirai qu'ils sont de trois types. Il y a ceux qui sont sélectionnés à l'étranger. Nous collaborons étroitement avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin de réinstaller des réfugiés au Canada, que ceux-ci bénéficient de l'aide du gouvernement ou qu'ils soient parrainés par le secteur privé. Des groupes religieux et d'autres natures se constituent pour aider à parrainer directement des réfugiés.

Il y a également les personnes qui demandent l'asile au Canada, celles qui se présentent à la frontière ou qui entrent au pays et demandent l'asile en affirmant : « Je suis un réfugié. » Ces personnes sont comptabilisées dans nos nombres de réfugiés.

M. Orr : Je vais poursuivre brièvement sur cette question. Toutes ces catégories figurent dans le Plan sur les niveaux d'immigration présenté chaque année au Parlement, avec le nombre de réfugiés que nous attendons à recevoir au cours de l'année en question. Il y a également le volet économique du programme et celui de la réunification des familles, mais les nombres de réfugiés sont également inscrits dans le Plan sur les niveaux d'immigration de chaque année. Tous ces chiffres contribuent à la cible totale d'environ 250 000 personnes par année.

Il est évident que les critères qui s'appliquent aux trois grandes catégories de personnes sont passablement différents. Ma collègue vous a, pour l'essentiel, présenté les trois grandes catégories de réfugiés.

Senator Butth: If there is clearly a crisis in some country, as has happened in the past, and Canada agrees to accept additional refugees, what do you do in terms of planning for your budget? How do you handle that?

Mr. Orr: It would vary in different circumstances. Each one has been in a different area, but we try to respond in the most effective way we can. It may be within the levels plan; it may be outside the levels plan or in addition to the levels plan. We may need extra money to respond in an effective way. In all those circumstances we are doing so generally in an international effort in cooperation with other countries which are interested in resettlement and also coordinated with the UNHCR.

Senator Butth: If you need additional dollars, those would come in supplementary estimates?

Mr. Orr: That is right.

Senator Butth: I would like to know more about the sharing of immigration information with the U.S. In your comments you gave some background. You will share information on all applications for temporary or permanent resident visas, work or study permits for refugee protection claims. When do you share that information? It says here on all applications. Do you share the information only on successful ones or on every application that comes into Canada, and is there reciprocity? Does the U.S. share with us?

Ms. Tapley: Canada and the U.S. signed an immigration information sharing treaty. This was one of the deliverables that the Prime Minister and the President agreed to under the Beyond the Border initiative they signed about a year and a half ago.

It provides two parts to this. One is to share biographic information — name, date of birth, very basic biographic information. A second part will include biometric information once we have our biometric program up and running, which has been announced. We estimate we will share about 2 million biographic files a year with the U.S. and they will share about 12 million with us. Neither country retains those records. This is something we have worked on very carefully with the Privacy Commissioner. “Is this person known to you?” is what we are really asking one another.

La sénatrice Butth : S'il y a manifestement une crise dans un pays donné, comme cela s'est produit par le passé, et que le Canada consent à accepter un plus grand nombre de réfugiés, comment planifiez-vous ce genre d'imprévu dans votre budget?

M. Orr : Cela va varier selon les circonstances. Chaque occurrence de ce genre que nous avons connue s'est produite dans une région différente, mais nous essayons de réagir le plus efficacement possible. Il arrive que nous puissions le faire dans le cadre du Plan des niveaux d'immigration, ou qu'il faille procéder en dehors de celui-ci, ou encore en sus de celui-ci. Il se peut que nous ayons besoin d'argent additionnel pour être en mesure de réagir efficacement. Dans tous ces cas, nous agissons, en règle générale, dans le cadre d'un effort international de coopération avec d'autres pays qui s'impliquent dans la réinstallation et également dans la coordination avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNHCR.

La sénatrice Butth : Si vous avez besoin de fonds additionnels, vous en faites la demande dans un budget supplémentaire des dépenses?

M. Orr : C'est exact.

La sénatrice Butth : J'aimerais que vous m'en disiez un peu plus sur l'échange d'information en matière d'immigration avec les États-Unis. Dans vos commentaires, vous nous avez donné quelques éléments. Vous partagez l'information sur toutes les demandes de visa de résidence temporaire ou permanente, des permis d'études ou de travail. Quand échangez-vous cette information? Vous avez dit que cela s'applique à toutes les demandes. Communiquez-vous aux autorités américaines uniquement l'information sur les demandes que vous acceptez ou sur toutes les demandes soumises au Canada, et y a-t-il réciprocité en la matière? Les États-Unis vous communiquent-ils ces mêmes informations.

Mme Tapley : Le Canada et les États-Unis ont signé un traité sur l'échange d'informations en matière d'immigration. C'est l'un des points sur lesquels le premier ministre canadien et le président américain ont convenu de s'entendre dans le cadre de l'initiative Par-delà la frontière qu'ils ont paraphé il y a environ un an et demi.

Ce traité comporte deux volets. L'un concerne l'échange de renseignements biographiques, comme le nom, la date de naissance, et d'autres données biographiques très simples. Un second volet, traitant des renseignements biométriques, entrera en vigueur lorsque notre programme en la matière, qui a été annoncé, sera en application. Nous nous attendons à échanger environ deux millions de dossiers biographiques par an avec les États-Unis qui, eux, devraient nous en communiquer environ 12 millions. Aucun pays ne conserve ces dossiers. C'est une question sur laquelle nous avons travaillé très attentivement avec le Commissariat à la protection de la vie privée. Au fond, ce que chaque pays demande à l'autre est « Connaissez-vous cette personne? ».

We ran a pilot project with the Five Country Conference. These are five countries we deal with that are of like minds when it comes to immigration: Canada, Australia, New Zealand, the United Kingdom and the United States of America. We shared 3,000 biometric files from our refugee population, and 40 per cent of those files reached a match with the U.S. In other words, these were individuals we knew in common, and it provided additional sources of information for us to help make decisions.

Senator Buth: They would have been applying from the U.S. in addition to Canada then?

Ms. Tapley: Yes, or somehow had a relationship with the U.S.

Senator Black: First, may I commend you all on the work that your department is doing. I come from Alberta, where there is a tremendous mismatch between the skilled jobs to be filled and the ability to fill them. My question is going to come to what you are doing today and on what timeline to fix that problem.

My impression, which is based principally on my experience in Alberta and Saskatchewan, is that the economic ability of Canada to move forward has, unfortunately, been held back by your department. There has been a lot of frustration directed to your department over the last number of years, and obviously you have picked that up, because the car was so broken that we did not even try to fix it, we just threw it out and refunded the money. That is fine; that is the past.

Going forward, on what kind of urgent basis will your department be addressing the needs of the Canadian economy, specifically the Western economy? I do not mean to appear aggressive, but this is a problem.

Ms. Tapley: I will speak about three things. First, I will come to the expression-of-interest system about which I spoke earlier. This is a new immigration system that we hope to have in place by the end of 2014, ready for 2015. This will enable us to make better matches between the needs of the labour market and what the immigration system can provide. For provinces like Alberta, this becomes a very important step in being able to fill skills gaps.

Second, I will speak about the provincial nominee program, which has been very successful. Alberta has done well by this program. It has helped Canada generally by moving immigration further out from Montreal, Toronto and Vancouver, the three principal cities to which immigrants come. Alberta had 5,000 spaces, or 5,000 applicants, who will come with

Nous avons mis en œuvre un projet pilote avec les pays ayant participé à la Conférence des cinq nations. Ce sont des pays qui ont des approches comparables à la nôtre en matière d'immigration, soit, outre le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis. Nous avons échangé 3 000 dossiers biométriques concernant notre population de réfugiés et 40 p. 100 des personnes concernées étaient connues des autorités américaines. Le fait que ces personnes aient été connues de deux pays nous a fourni des informations additionnelles qui nous ont aidés à prendre nos décisions.

La sénatrice Buth : Ce sont des gens qui avaient présenté une demande aux États-Unis, en plus de celle soumise au Canada?

Mme Tapley : Oui, ou il s'agissait de personnes ayant un lien quelconque avec les États-Unis.

Le sénateur Black : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter du travail que fait votre ministère. Je suis originaire d'Alberta, où on observe un décalage important entre les emplois spécialisés à combler et la capacité de les combler. Au fond, ce que je veux savoir est ce que vous faites aujourd'hui et combien de temps il vous faudra pour résoudre ce problème.

Mon impression, qui découle essentiellement de mon expérience de ce que j'ai pu voir en Alberta et en Saskatchewan, est que votre ministère a freiné la capacité de l'économie de notre pays à aller de l'avant. Au cours des dernières années, votre ministère a suscité énormément de frustrations et il est évident que vous y avez réagi, parce que la situation était telle que nous n'essayions même plus d'y apporter une solution. Nous avons laissé tomber et remboursé l'argent. C'est bien, mais cela concerne le passé.

À l'avenir, quel critère d'urgence votre ministère va-t-il utiliser pour répondre aux besoins de l'économie canadienne, et en particulier de l'Ouest du pays? Je ne veux pas vous paraître agressif, mais c'est un problème bien réel.

Mme Tapley : Je vais vous parler de trois choses. Tout d'abord, je vais revenir sur le système de déclaration d'intérêt dont je vous ai déjà parlé. Il s'agit d'un nouveau système d'immigration qui, nous l'espérons, devrait être en place à la fin de 2014 et donc prêt à utiliser en 2015. Celui-ci nous permettra de chercher de meilleures correspondances entre les besoins du marché du travail et ce qu'il est possible d'obtenir grâce au système d'immigration. Pour des provinces comme l'Alberta, il devient très important de parvenir à combler les lacunes au niveau des compétences.

Je vais ensuite vous parler du Programme des candidats des provinces qui a connu un grand succès. L'Alberta a obtenu de bons résultats avec ce programme. Dans les grandes lignes, il a aidé le Canada à déplacer l'immigration en dehors des grandes villes comme Montréal, Toronto et Vancouver, les trois qui attiraient le plus les immigrants. L'Alberta pouvait accueillir

dependents as well. Last year and this year, I believe it is 5,500. It is important for Alberta to have direct control over matching its own labour market needs with the information that is there.

Third, and I mention this with a bit of trepidation, is the Temporary Foreign Worker Program, which has been very helpful for Alberta in terms of filling some gaps in the labour market, particularly in the resource extraction industry.

The first two things have worked well and the third we think will be excellent for provinces like Alberta, Saskatchewan and Manitoba, which are seeing a net increase in immigration over previous years.

Senator Black: Thank you very much.

Do you believe that your department has the resources to do what you have just spoken about? That is the right track. Do you have the resources to execute on a timely basis?

Ms. Tapley: Far be it from me to say that we could not always use more money, but we believe that we have the resources to carry out the agenda I have spoken of.

Senator Black: Can you talk about the exciting Start-Up Visa Program? That is wonderful for Canada. Is it working? Are we getting applicants?

Ms. Tapley: The short answer is that we do not know yet. We hope so. This is a new, experimental program that the minister has announced. It matches entrepreneurs with venture capitalists in Canada. It is a bit like the CBC show *Dragons' Den*. Immigrants who want to come to Canada who are entrepreneurs and have very good start-up ideas can apply through this program. We work closely with venture capitalists in those firms. A panel of venture capitalists has to agree that this is a good idea and they have to be prepared to invest money in it. This program has received a great deal of publicity of late and has garnered a lot of attention in Silicon Valley in the U.S. We are anxious to see how it works. We have not seen results yet, but we are keen to see what happens.

Senator Black: Do you have the resources to execute this?

Ms. Tapley: Yes.

Senator Black: Thank you very much.

5 000 demandeurs, qui viendront également avec leurs personnes à charge. L'an dernier et cette année, je crois que cela concernait 5 500 personnes. Il est important pour l'Alberta d'exercer un contrôle direct sur l'appariement entre les besoins de son marché du travail et l'information disponible chez nous.

En troisième lieu, et j'en parle avec un peu d'appréhension, il y a le programme des travailleurs temporaires étrangers qui s'est révélé très utile pour l'Alberta en lui permettant de combler certaines lacunes sur son marché du travail, en particulier dans le secteur de l'extraction des ressources.

Les deux premiers éléments ont donné de bons résultats et, je crois que le troisième se révélera excellent pour les provinces comme l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, qui enregistrent une augmentation nette de l'immigration par rapport aux années antérieures.

Le sénateur Black : Merci beaucoup.

Estimez-vous que votre ministère dispose des ressources nécessaires pour faire ce dont vous venez de nous parler? C'est la bonne voie. Avez-vous les ressources nécessaires pour le faire en temps voulu?

Mme Tapley : Je n'irai pas jusqu'à dire que nous ne saurions quoi faire d'un peu plus d'argent, mais nous estimons disposer des ressources nécessaires pour mener à bien le programme dont nous vous avons parlé.

Le sénateur Black : Pouvez-vous nous parler un peu du Programme de visa pour démarrage d'entreprise que je trouve très prometteur? C'est une excellente chose pour le Canada. Ce programme fonctionne-t-il? Avons-nous des candidats?

Mme Tapley : La réponse toute simple est que nous ne le savons pas encore. Nous espérons que ce sera le cas. C'est un nouveau programme expérimental annoncé par le ministre. Il vise à mettre en relation des entrepreneurs et des investisseurs en capital de risque au Canada. C'est un peu comme l'émission *Dans l'œil du dragon* à Radio-Canada. Les immigrants désireux de venir au Canada, qui sont entrepreneurs et ont de bonnes idées pour le lancement d'une entreprise, peuvent présenter leur candidature dans le cadre de ce programme. Nous collaborons étroitement avec des investisseurs en capital de risque impliqués dans ces entreprises. Une table ronde regroupant de tels investisseurs doit convenir que le projet soumis est une bonne idée et ils doivent être prêts à y investir de l'argent. Ce programme a fait parler beaucoup de lui dernièrement et a attiré énormément d'attention, en particulier dans la Silicon Valley aux États-Unis dans le cas de la version originale de l'émission. Nous sommes très curieux de savoir quels résultats cela va donner. Nous n'avons pas encore vu de résultats, mais nous avons hâte de voir ce que ce programme va donner.

Le sénateur Black : Disposez-vous des ressources nécessaires pour le faire?

Mme Tapley : Oui.

Le sénateur Black : Merci beaucoup.

Senator Callbeck: Thank you for coming this morning. With respect to the expression of interest, has the older skilled worker program been completely cancelled?

Ms. Tapley: The Federal Skilled Worker Program is alive and well. Until we replace it with an expression-of-interest system, it will remain in place.

Senator Callbeck: Of the 280,000 people, probably 100,000 have been rejected and their fees are being sent back. Can they apply again?

Ms. Tapley: Yes.

Senator Callbeck: Under the expression of interest they apply and have to meet certain criteria. Do they send the fee when they apply or after they have been accepted?

Ms. Tapley: That is a good question. We are toying with whether there would be an upfront fee on a first expression of interest. There would certainly be a fee with the full immigration application, but whether we will require a fee up front is a question we are still struggling with.

Senator Callbeck: I see that you are asking for \$4 million more for advertising. What is the total amount you spend on advertising, and what is your main audience? Do you use social media?

Ms. Tapley: We certainly do use social media. Beginning with the minister, the minister is very active on social media, but we also use Twitter and Facebook. We use a number of videos. We have made huge improvements to our website to make it more usable for new Canadians, prospective immigrants and those who are here. We focus on attracting immigrants through our website and other places as well as on people who are here being able to use our website and the tools on it to navigate settlement services.

We have a Come to Canada Wizard where you can fill in your information to learn how many points you would get and in what areas you might be short. We also have a Settlement Wizard. If you are in Canada, you can type in your information and learn what services are available for you in the area in which you live.

Mr. Orr: In December we completely revamped our website and made significant improvements. We are getting very positive responses. People are finding it easier to use, easier to find the information they want.

La sénatrice Callbeck : Merci d'être venus nous rencontrer ce matin. En ce qui concerne la déclaration d'intérêt, l'ancien programme de travailleur qualifié a-t-il été complètement abandonné?

Mme Tapley : Le Programme fédéral des travailleurs qualifiés est actif et se porte bien. Il restera en vigueur tant que le nouveau système de déclaration d'intérêt ne l'aura pas remplacé.

La sénatrice Callbeck : Sur les 280 000 personnes, probablement 100 000 ont vu leur candidature rejetée et les frais qu'elles avaient versés leur ont été remboursés. Ces personnes peuvent-elles présenter à nouveau leur candidature?

Mme Tapley : Oui.

La sénatrice Callbeck : Dans le cadre du régime de la déclaration d'intérêt, s'ils respectent certains critères, ils peuvent présenter une nouvelle demande. Doivent-ils acquitter des frais au moment de présenter leur demande ou une fois que leur dossier a été accepté?

Mme Tapley : C'est une bonne question. Nous nous interrogeons actuellement sur l'intérêt qu'il y aurait à demander un versement initial de frais lors de la présentation de la première déclaration d'intérêt. Il est certain que la demande intégrale d'immigration s'accompagnera de frais, mais nous n'avons pas encore décidé si nous demanderons d'acquitter certains frais à l'avance.

La sénatrice Callbeck : Je constate que vous demandez 4 millions de dollars de plus pour faire de la publicité. Quel montant total dépensez-vous en publicité, et quel est votre principal public? Vous servez-vous des médias sociaux?

Mme Tapley : Il est certain que nous utilisons les médias sociaux. Cela commence avec le ministre qui est très présent sur les médias sociaux, mais nous utilisons également Twitter et Facebook. Nous y présentons un certain nombre de vidéos. Nous avons sensiblement amélioré notre site web pour le rendre plus facile à utiliser par les nouveaux Canadiens, par les immigrants éventuels et par ceux qui sont ici. Nous nous efforçons d'amener les immigrants, qu'ils se trouvent ici ou ailleurs, à utiliser notre site web et les outils qui s'y trouvent pour découvrir les services d'installation offerts.

Nous avons ce que nous appelons l'assistant Venir au Canada qui permet aux candidats à l'immigration d'inscrire les renseignements les concernant pour apprendre le nombre de points qu'ils pourraient obtenir et les domaines dans lesquels il pourrait leur en manquer. Nous avons également un assistant d'installation. Si vous êtes au Canada, vous pouvez y inscrire votre information pour apprendre à quel service vous pouvez avoir accès dans la région dans laquelle vous vivez.

M. Orr : Nous avons complètement réorganisé notre site web en décembre en y apportant des améliorations importantes. Nous recueillons des réactions très favorables. Les gens le trouvent plus facile à utiliser, et disent y trouver plus facilement l'information qu'ils cherchent.

We have also instituted a help centre, which has some 500 answers to questions that are frequently asked. Because of that, the call centre is receiving far fewer questions. There have been something like 77,000 fewer questions to the call centre because people are getting answers through the online systems that are in place.

We are also monitoring social media to see what the frequently asked questions are. We try to respond appropriately to generic questions on social media as well. That is an upfront pilot, and we will see how that moves.

Mr. Manchanda: The majority of our funding used for advertising is geared toward newcomers and, in particular, to services for them. This year the campaign will focus on providing information on foreign credential recognition, which we talked about earlier, family reunification through parents and grandparents, and the super visa program that we have in place.

Due to the number of changes we are making to the program, this is one of our primary means to communicate with newcomers with respect to those changes. In previous years, we have done similar campaigns. They have been geared towards, once again, services to newcomers, providing awareness of our programs and services to ensure they have a quick and seamless access to the information and resources available in Canada. We have also in the past done advertising to combat immigration fraud. This is related to unscrupulous immigration consultants and to make newcomers aware of the possibility of fraud with respect to some of these individuals.

Senator Callbeck: What is the total amount for advertising?

Mr. Manchanda: The amount to be spent is \$4 million for 2013-14. I also have previous years' spending figures, if you would like those.

Senator Callbeck: It is not adding \$4 million; it is just \$4 million?

Mr. Manchanda: Yes.

Senator McInnis: Thank you for coming. It is commonly known in Atlantic Canada that immigrants come and then quickly head off to Montreal, Toronto, Calgary or Vancouver. Immigrants, particularly those who come with a business plan, can be very good for the economy. For example, 15 or 20 years ago, they did not know one another when they arrived in Nova Scotia, but seven individuals came from Lebanon. Of the top 10 developers in Nova Scotia, they are number 7. It was tremendously successful.

Nous avons également mis sur pied un service d'aide qui a les réponses à quelque 500 questions posées fréquemment. C'est ce qui explique que le centre d'appels se voit poser beaucoup moins de questions. Leur nombre a diminué d'environ 77 000 depuis que les gens sont en mesure de trouver des réponses à leurs questions grâce aux systèmes en ligne que nous avons mis en œuvre.

Nous exerçons également un suivi des médias sociaux pour voir quelles sont les questions que les gens posent fréquemment. Nous essayons de répondre comme il convient aux questions de nature générale posées sur les médias sociaux. Cela s'inscrit dans le cadre d'un projet pilote dont nous allons surveiller l'évolution.

M. Manchanda : La majorité des fonds affectés à la publicité est destinée à des campagnes publicitaires visant les nouveaux venus et, en particulier, les services auxquels ils ont accès. La campagne de cette année va s'efforcer de fournir de l'information sur la reconnaissance des titres de compétence étrangers, dont nous avons parlé plus tôt, sur la réunification des familles, qui permet de faire venir parents et grands-parents, et sur le programme de super visa dont nous disposons.

Comme nous apportons de nombreux changements au programme, c'est un des principaux moyens à notre disposition pour en informer les nouveaux venus. Nous avons mené des campagnes de même nature au cours des années précédentes. Elles visaient, encore une fois, les services offerts aux nouveaux venus, les sensibilisaient à nos programmes et à nos services pour s'assurer qu'ils aient un accès rapide et facile à l'information et aux ressources mises à leur disposition au Canada. Nous avons également organisé par le passé des campagnes de publicité pour lutter contre les fraudes en matière d'immigration. C'est la présence de consultants en immigration sans scrupule qui nous y a poussés afin d'informer les nouveaux venus des risques de fraude avec certaines de ces personnes.

La sénatrice Callbeck : Quel est le budget total de publicité?

M. Manchanda : Le montant dont nous disposons est de 4 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014. J'ai également les budgets des années antérieures pour le cas où vous souhaiteriez les connaître.

La sénatrice Callbeck : Ce n'est pas un ajout de 4 millions de dollars, c'est simplement 4 millions de dollars, n'est-ce pas?

M. Manchanda : Oui.

Le sénateur McInnis : Merci d'être parmi nous. Dans le Canada atlantique, lorsqu'on voit arriver des immigrants, on sait fort bien qu'ils vont partir rapidement en direction de Montréal, Toronto, Calgary ou Vancouver. Les immigrants, et en particulier ceux qui viennent avec un plan d'affaires peuvent se révéler très bénéfiques pour l'économie. C'est ainsi que, il y a 15 ou 20 ans, sept personnes qui venaient du Liban ne se connaissaient pas quand elles sont arrivées en Nouvelle-Écosse. Elles sont maintenant au septième rang parmi les 10 plus importants promoteurs immobiliers de la Nouvelle-Écosse. Elles ont connu une réussite extraordinaire.

Your department develops Canada's admissibility programs, and I rather suspect you set certain terms and conditions. This is almost supplementary to what you were talking about with respect to Senator Black's question. I take it there are a number of individuals who would like to come to Canada with a business plan, and you have talked about connecting them with venture capital organizations.

What control do you have in linking them to certain regions of the country? For example, could you say, "You are coming to Canada with the business plan. We would like for you to locate in Atlantic Canada"? Is that possible?

I note in your estimates that there is permanent economic residence, something like \$135 million that is there. What is the purpose of that? Could you explain that as well?

My question is this: What control do you have as to where they go in terms of coming to and investing in Canada?

Ms. Tapley: We have a lot of control over where they go and not much over where they stay. That is how I would put it. Certainly if you are coming to Nova Scotia, for example, as part of an immigrant investor program, or you are coming to Alberta as a provincial nominee, you need to actually show up in the province. You need to be there. However, once you are there, then mobility rights and the Charter kick in and you can move from one location to another.

A lot of provinces have spent a great deal of time, effort and money on making sure there is infrastructure for immigrants to stay in their province when they arrive. Manitoba has done a lot of work in this area to ensure they have a climate that is welcoming and open, and to foster that. From our perspective — and this does not relate so much to business plans — it is the money we spend on settlement and integration once people are here. We spend close to \$1 billion a year on settlement and integration. A good chunk of that, \$285,000, goes to Quebec in recognition of the accord and the work that they do. The remainder of the monies we spend throughout the rest of Canada based on a formula on where immigrants settle in Canada. We use that money for things such as language training but also welcoming community initiatives and other integration supports to make sure that people feel comfortable where they have landed.

Votre ministère élabore les programmes qui régissent l'admissibilité au Canada, et je suis passablement certain que vous imposez certaines conditions. Cela vient presque en complément à ce que vous disiez en réponse à la question du sénateur Black. J'en déduis qu'il y a un certain nombre de personnes qui aimeraient venir s'installer au Canada avec un plan d'affaires, et vous nous avez dit que votre intention est d'instaurer les liens entre ceux-ci et les investisseurs en capital de risque.

De quel moyen disposez-vous pour que les liens en question soient instaurés dans certaines régions du pays? Pouvez-vous, par exemple, dire : « Vous venez au Canada avec un plan d'affaires, mais nous aimerions que vous vous implantiez dans le Canada atlantique »? Est-ce possible?

Je vois dans la section sur votre ministère du Budget principal des dépenses qu'un montant de 135 millions de dollars est consacré aux résidents permanents profitables à l'économie. À quoi sert ce montant? Pourriez-vous nous l'expliquer également?

Je tiens donc essentiellement à savoir quels moyens de contrôle vous pouvez exercer sur l'endroit où ils vont s'installer et investir au Canada?

Mme Tapley : Je vous dirai que nous avons beaucoup de moyens de contrôle sur l'endroit où ils vont se rendre en premier, mais pas beaucoup sur celui où ils vont rester. Il est certain que, par exemple, si vous venez en Nouvelle-Écosse, dans le cadre d'un programme d'immigration des investisseurs, ou si vous venez en Alberta comme candidat d'une province, vous devez effectivement vous montrer dans cette province. Il faut que vous y soyez. Toutefois, une fois que vous y êtes, vous pouvez vous prévaloir des principes de la Charte et du droit à la libre circulation des personnes, et vous êtes libre de déménager d'une région à une autre.

Beaucoup de provinces ont consacré beaucoup de temps, d'efforts et d'argent à s'assurer d'avoir les infrastructures nécessaires pour inciter les immigrants à rester sur leur territoire après leur arrivée. Le Manitoba en a vraiment beaucoup fait pour s'assurer que les immigrants trouvent sur son territoire un accueil chaleureux et ouvert, et pour insister sur cet aspect des choses. De notre point de vue, et cela n'a pas vraiment beaucoup de liens avec les plans d'affaires, c'est l'argent que nous dépensons en installation et en intégration une fois que les gens sont arrivés. Nous avons consacré près d'un milliard de dollars par année à l'installation et à l'intégration des immigrants. Une part importante de ce montant, 285 000 \$, est versée au Québec en reconnaissance de l'accord conclu avec cette province et du travail qu'elle fait. Nous dépensons le reste des fonds dans les autres parties du pays en appliquant une formule tenant compte de l'endroit où les immigrants s'installent au Canada. Nous utilisons ces fonds pour des choses comme la formation linguistique, mais également pour mettre en œuvre des initiatives d'accueil communautaire et d'autres formes de soutien à l'intégration pour nous assurer que les gens se sentent à l'aise là où ils arrivent.

Senator McInnis: No place could be more welcoming than Atlantic Canada. It is interesting; you also have in the estimates \$58 million for resettlement assistance. What is that?

Ms. Tapley: Resettlement assistance focuses on refugees. Settlement assistance focuses on other parts of the population. As someone from New Brunswick, Mr. Chair, I could not possibly agree more.

The Chair: I would have to agree on that, too.

Senator McInnis: I find that immigrants are a great source of building the economy. They bring diverse ideas, and they are diligent and tenacious in terms of workers getting businesses going. As you know, in Atlantic Canada there is high unemployment. I realize that once they are there under Charter rules, you cannot just keep them. However, surely something could be done, as the terms and conditions of entering Canada, that they will settle, for at least a period of time, in the area they have been designated to go. Is that not possible?

Ms. Tapley: It is tricky.

Mr. Orr: Essentially, the Charter kicks in the moment they have arrived, as Ms. Tapley mentioned. However, there are a lot of efforts to look at, particularly on the business side, in terms of what people want to do, whether it makes sense, looking at the project, and there is often a geographic aspect to that. A lot of work is being done to give people information ahead of time so they know what they are getting into when they go to a particular part of the country, why they choose one place over another, so that hopefully they are making an informed choice of where they go right off the bat.

Ms. Tapley: Australia faces similar issues to Canada. One of the issues they face is a problem with physicians in rural Australia. They have some programs for attracting physicians to rural Australia and working with their states on some accommodation around that, and they have been fairly successful. It is something that some provinces are looking at here and we are a bit curious about it as well.

Senator Gerstein: Thank you, panel, for being here.

Mr. Orr, I believe you said the level of immigration to Canada in 2013 is approximately 250,000 people.

If I may go, Mr. Manchanda, to your comments, and just a clarification on the word "and." You say you will welcome approximately 158,600 immigrants and their dependents.

Le sénateur McInnis : Aucun endroit ne saurait être plus accueillant que le Canada atlantique. J'ai relevé un fait intéressant. Un montant de 58 millions de dollars apparaît dans le budget au titre de l'aide à la réinstallation. De quoi s'agit-il?

Mme Tapley : L'aide à la réinstallation est destinée essentiellement aux réfugiés. L'aide à l'établissement vise d'autres parties de la population. Venant moi-même du Nouveau-Brunswick, je ne peux qu'être totalement d'accord.

Le président : Il en va de même pour moi.

Le sénateur McInnis : Je trouve que les immigrants contribuent très efficacement au développement de l'économie. Ils amènent d'autres idées que les nôtres, sont appliqués et tenaces, et ce sont des travailleurs qui font marcher les entreprises. Comme vous le savez, le taux de chômage est élevé dans le Canada atlantique. Je réalise fort bien qu'une fois arrivés dans nos provinces, les règles d'application de la Charte font que nous ne pouvons pas les obliger à y rester. Il me semble cependant qu'il serait possible de faire quelque chose, comme de prévoir dans leurs conditions d'arrivée au Canada qu'ils devront s'établir, pendant une période de temps minimale, dans la région dans laquelle ils ont été affectés. N'est-ce pas possible?

Mme Tapley : C'est délicat.

M. Orr : Pour l'essentiel, ils bénéficient des droits conférés par la Charte dès leur arrivée, comme vous l'a indiqué Mme Tapley. Toutefois, nous faisons beaucoup d'efforts pour examiner, en particulier dans le cadre du volet d'affaires de nos programmes, l'endroit où les gens veulent aller, si cela paraît logique. Nous étudions le projet et celui-ci a souvent une dimension géographique. Nous faisons beaucoup d'efforts pour informer à l'avance les gens afin qu'ils sachent ce qui les attend quand ils se rendent dans une région particulière du pays, pourquoi ils choisissent une région plutôt qu'une autre, afin de leur permettre, nous l'espérons, de faire un choix éclairé de l'endroit où ils vont s'installer.

Mme Tapley : L'Australie est confrontée au même type de problèmes que le Canada. C'est en particulier le cas des médecins dans les régions rurales de l'Australie. Le pays s'est doté de programmes pour attirer les médecins dans les régions rurales du pays et a collaboré avec les États à certaines modalités qui leur ont permis de connaître des succès non négligeables. C'est un aspect des choses que certaines provinces étudient chez nous, et cela retient également notre attention.

Le sénateur Gerstein : Je vous remercie tous trois d'être ici.

Monsieur Orr, je crois que vous nous avez dit que le niveau d'immigration au Canada, en 2013, est d'environ 250 000 personnes.

Avec votre permission, M. Manchanda, je vais revenir sur vos commentaires et vous demander ce que signifie précisément le « et » lorsque vous nous dites : « Nous accueillerons environ 158 600 immigrants et leurs personnes à charge. »

First, does the word “and” mean including or plus their dependents?

Mr. Manchanda: That would include the dependents.

Senator Gerstein: My question, then, is the following: Are the majority of immigrants coming in as family units?

Mr. Orr: Yes, I think the majority are.

Senator Gerstein: What is the size? In other words, if you saying 158,000 people are taking advantage of our various economic immigration programs, is the family size four; the male and female take the position, and there are two or three dependents? How does the equation work out?

Mr. Orr: Generally, a family is 3.2 people or something of that nature. I am not sure how “.2” works, but that is the average family size that comes in overall.

Senator Gerstein: The 250,000, in effect, is divided by 3.2 in terms of the number of individuals who may actually take up a working position?

Mr. Orr: The number of applications, if you like, yes.

Senator Gerstein: That then leads me to this question: You talk about the economic immigration programs. You next refer to Canada’s long-standing humanitarian tradition and family reunification goals. How do you establish the balance out of roughly the quarter million coming in between how much is allocated to jobs and how much is allocated to family reunification?

Mr. Orr: The first point I would like to make on that is that people in all categories can contribute economically. It is not just those chosen for economic means who can contribute that way.

Second, the ratio has generally been about 60 per cent economic, 40 per cent non-economic, but it is changing gradually to a goal of 70 per cent economic, 30 per cent non-economic.

The Chair: We are finished the first round. I have three names on my list. I would ask if our witnesses could make note of the questions, and we would then ask you to provide us with written answers to those questions. I think it is important that senators get their points on the record. If you send your replies to Ms. Turner, our clerk, they will be circulated to everyone.

Ce « et » veut-il dire y compris ou plus leurs personnes à charge?

M. Manchanda : Cela veut dire y compris leurs personnes à charge.

Le sénateur Gerstein : Voilà alors ma question : la majorité des immigrants viennent-ils en famille?

M. Orr : Oui, je crois que c’est le cas de la majorité.

Le sénateur Gerstein : Quelle est la taille de la famille? En d’autres termes, si vous nous dites que 158 000 personnes profitent de nos divers programmes d’immigration économiques, leurs familles comptent-elles quatre personnes? L’homme et la femme comptent chacun pour un immigrant et s’y ajoutent deux ou trois personnes à charge? Comment faites-vous le calcul?

M. Orr : En règle générale, une famille compte 3,2 personnes ou quelque chose du proche. Je ne suis pas sûr de ce que représente le deux dixièmes, mais c’est la taille de la famille moyenne qui arrive dans notre pays.

Le sénateur Gerstein : Donc, dans les faits, il faut diviser par 3,2 les 250 000 personnes pour obtenir le nombre d’individus qui vont réellement occuper un poste de travail?

M. Orr : Le nombre de demandes, oui.

Le sénateur Gerstein : Cela m’amène alors à vous poser cette question. Vous avez parlé des programmes d’immigration économiques. Vous avez ensuite fait allusion à la longue tradition humanitaire du Canada et aux objectifs de réunification des familles. Comment parvenez-vous à l’équilibre sur environ un quart de million de personnes qui arrivent au pays entre le nombre de personnes qui relèvent des programmes d’emploi et le nombre de celles qui relèvent de la réunification des familles?

M. Orr : Le premier élément de ma réponse est que les gens relevant de toutes les catégories peuvent contribuer à l’économie. Ce ne sont pas uniquement ceux qui sont sélectionnés pour jouer un rôle économique qui peuvent y contribuer.

Ensuite, la répartition est en général la suivante : 60 p. 100 des gens qui arrivent relèvent des programmes de nature économique et 40 p. 100 des autres programmes, mais cela change progressivement pour atteindre un objectif qui est de 70 p. 100 pour les catégories économiques et 30 p. 100 pour les autres catégories.

Le président : Nous avons terminé la première série de questions. Il reste trois noms de sénateurs désireux d’intervenir sur ma liste. Je vais demander à nos témoins de prendre note des questions et de nous transmettre par la suite leurs réponses écrites. Il me paraît important que les points soulevés par les sénateurs figurent au compte rendu. Si vous adressez vos réponses à Mme Turner, notre greffière, elle les transmettra à tous les membres du comité.

[*Translation*]

Senator Chaput: My first question concerns your advertising. No doubt, you advertise in both of Canada's official languages, and I believe you also advertise in other languages. If so, I would like a list of the other languages in which you undertake advertising campaigns in other countries.

Next, you list a decrease of \$2.3 million pertaining to funding for the Official Languages Action Plan.

When the federal government announced the roadmap, your department contributed funding. How much did your department agree to contribute, and what programs or initiatives does that amount correspond to?

Senator Bellemare: My questions have to do with the consistency in the delivery of immigration services. In your strategic plan, you indicate that you will resume service delivery in Manitoba and British Columbia. Why are you resuming service delivery in those provinces? What are the parameters involved?

At the same time, I see that you are targeting consistent service delivery across Canada. We know there are specific agreements, in particular, the one with Quebec, which is an authority in this field. Nonetheless, you are looking to achieve a target of about 80 per cent in terms of the percentage of services offered by Quebec that are comparable to those offered across the rest of the country. I would like more details on the criteria for the comparison between Quebec and the rest of the country. Thank you for your presentation.

[*English*]

Senator Callbeck: I have two short questions. You mentioned the Community Historical Recognition Program, and you mentioned different parts of Canada. You did not mention Atlantic Canada. I am wondering whether any events will have to be cancelled because this funding is being decreased.

You also mentioned a decrease of \$34.5 million to savings identified as part of the Budget 2012 spending review. I would like to have a list of what makes up that \$34.5 million, what programs, if there are fewer people, whatnot. Thank you.

The Chair: On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I would thank Citizenship and Immigration Canada, Ms. Tapley, Mr. Manchanda and Mr. Orr, for being here. We look forward to receiving your written responses to the various items that are outstanding.

In our second panel, we are pleased to welcome a panel of officials from Public Safety Canada. We welcome John Ossowski, Associate Deputy Minister; and Gary Robertson, Chief Financial Officer and Assistant Deputy Minister, Corporate Management

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Ma première question concerne la publicité que vous faites. Elle se fait sûrement dans les deux langues officielles du Canada et, de plus, je crois que vous faites de la publicité dans d'autres langues. Si c'est le cas, j'aimerais une liste des autres langues qui sont utilisées quand vous faites votre publicité auprès des autres nations.

Deuxièmement, vous parlez d'une diminution de 2,3 millions de dollars au Plan d'action en matière de langues officielles.

Lorsque la feuille de route a été annoncée par le gouvernement fédéral, votre ministère y a contribué financièrement. Quelle somme votre ministère a-t-il accepté de fournir et quels sont les programmes ou initiatives qui seront en lien avec cette somme?

La sénatrice Bellemare : Mes questions concernent l'uniformité de la prestation de services sur l'immigration. Dans votre plan stratégique, vous dites que vous reprendrez la livraison des services du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Pourquoi reprenez-vous la livraison de services de ces provinces? Quels sont les paramètres de ce dossier?

Parallèlement à cela, je vois que vous visez une uniformité de la prestation de services au Canada. On sait qu'il y a des ententes particulières, notamment avec le Québec qui est maître d'œuvre dans ce dossier. Néanmoins, vous visez une cible comparable sur le plan des services offerts par le Québec de plus ou moins 80 p. 100 avec le reste du Canada. Je voudrais avoir plus de détails sur les critères de comparaison entre le Québec et le reste du Canada. Merci pour votre présentation.

[*Traduction*]

La sénatrice Callbeck : J'ai deux brèves questions à vous poser. Vous avez évoqué le Programme de reconnaissance historique pour les communautés, en indiquant qu'il s'appliquait dans diverses régions du pays. Vous n'avez pourtant pas cité le Canada atlantique. Je me demande si des activités devront être annulées du fait de la diminution du budget de ce programme.

Vous avez également fait état d'une diminution de 34,5 millions de dollars dans le cadre des économies réalisées à la suite de l'examen des dépenses du budget de 2012. J'aimerais avoir la liste des postes dont le total donne ces 34,5 millions de dollars, savoir quels programmes sont concernés, si cela entraîne une réduction du personnel, et ainsi de suite. Je vous remercie.

Le président : Au nom du Comité sénatorial des finances nationales, je tiens à remercier les représentants de Citoyenneté et Immigration Canada, Mme Tapley, M. Manchanda et M. Orr, d'être venus nous rencontrer. Nous attendrons vos réponses écrites aux divers points restés en suspens.

Nous sommes maintenant ravis d'accueillir, pour notre seconde table ronde, des représentants de Sécurité publique Canada. Nous souhaitons la bienvenue à M. John Ossowski, sous-ministre délégué, et à M. Gary Robertson, dirigeant

Branch. From Correctional Services of Canada, we welcome Don Head, Commissioner; and Liette Dumas-Sluyter, Assistant Commissioner, Corporate Services.

I understand that Mr. Ossowski and Mr. Head each have brief opening remarks. We will begin with Public Safety Canada and then move to Correctional Service of Canada. Once the opening remarks are done, we will have approximately five minutes for each senator to pose questions or make comments. Mr. Ossowski, please proceed.

[Translation]

John Ossowski, Associate Deputy Minister, Public Safety Canada: Thank you, Mr. Chair, honourable senators. It is a pleasure to be here to discuss the 2013-14 main estimates and the 2013-14 Report on Plans and Priorities for Public Safety Canada.

[English]

I will turn first to the 2013-14 Main Estimates for the department of Public Safety Canada, which is seeking a funding approval of \$440.9 million. This represents a net increase of \$8.2 million, or 1.9 per cent, over fiscal year 2012-13 Main Estimates.

Honourable senators, major increases for Public Safety in the 2013-14 Main Estimates include \$38.2 million to provide financial support for the 2011 flood mitigation measures, \$2.9 million for ongoing efforts to make our cyber networks secure and resilient, \$2.5 million for national security and emergency management initiatives under the Beyond the Border action plan and \$1.8 million for funding for the Kanishka research project.

I would like to add that these increases are offset by the following decreases: \$15.8 million as a result of the saving measures announced in Budget 2012; \$14.8 million as a result of the sunseting of a two-year temporary funding arrangement for the sustainability of agreements under the First Nations Policing Program; and \$7.9 million due to the completion of *ex gratia* payments to the families of the victims of Air India Flight 182.

[Translation]

I will now turn to the report on plans and priorities, which sets out Public Safety Canada's strategic outcomes, programs, expected results and priorities, as well as our planned spending, over a three-year period.

principal des finances et sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion ministérielle. Nous souhaitons également la bienvenue à M. Don Head, commissaire, et à Mme Liette Dumas-Sluyter, commissaire adjointe, Services corporatifs, tous deux du Service correctionnel du Canada.

Je crois savoir que M. Ossowski et M. Head ont tous deux de brèves déclarations préliminaires à nous faire. Nous allons commencer par le représentant de Sécurité publique Canada et passerons ensuite à celui du Service correctionnel du Canada. Après ces déclarations préliminaires, chaque sénateur disposera d'environ cinq minutes pour poser des questions ou formuler des commentaires. M. Ossowski, la parole est à vous.

[Français]

John Ossowski, sous-ministre délégué, Sécurité publique Canada : Je vous remercie, monsieur le président, honorables sénateurs. C'est un plaisir d'être parmi vous pour discuter du Budget principal des dépenses de 2013-2014 et du rapport sur le Plan et les priorités de 2013-2014, Sécurité publique du Canada.

[Traduction]

Je parlerai d'abord du Budget principal des dépenses de 2013-2014 de Sécurité publique Canada, dans lequel on vise une approbation de financement de 440,9 millions de dollars. Ce montant représente une augmentation nette de 8,2 millions de dollars, ou de 1,9 p. 100, par rapport au Budget principal des dépenses de l'exercice financier 2012-2013.

Honorables sénateurs, les principales augmentations visant Sécurité publique dans le Budget principal des dépenses de 2013-2014 comprennent 38,2 millions de dollars pour offrir un soutien financier aux mesures d'atténuation des inondations de 2011, 2,9 millions de dollars pour les efforts continus visant à rendre nos cyber réseaux sécuritaires et résilients, 2,5 millions de dollars pour la mise en œuvre des initiatives de sécurité nationale et de gestion des urgences dans le cadre du Plan d'action Par-delà la frontière et 1,8 million de dollars pour le financement du projet de recherche Kanishka.

J'aimerais aussi ajouter que ces augmentations sont contrebalancées par les baisses suivantes : 15,8 millions de dollars en conséquence des mesures d'économies annoncées dans le budget de 2012, 14,8 millions de dollars, à la suite de la temporisation d'une entente de financement temporaire de deux ans, pour assurer la durabilité des ententes conclues en vertu du Programme des services de police des Premières nations et 7,9 millions de dollars attribuables à l'achèvement des paiements à titre gracieux effectués aux familles des victimes de la tragédie du vol 182 d'Air India.

[Français]

Je parlerai maintenant du rapport sur les plans et priorités, qui présente les résultats stratégiques, les programmes, les résultats prévus, escomptés et les priorités, ainsi que les dépenses prévues de Sécurité publique Canada sur une période de trois ans.

[English]

The 2013-14 RPP forecasts planned spending to be approximately \$433 million. This is a 30 per cent decrease in the 2013-14 planned expenditures versus the 2012-13 forecast of \$631 million. By way of explanation, our department received a one-year funding increase in 2012-13 to meet current obligations under the Disaster Financial Assistance Arrangements, or the DFAA. We are currently seeking additional authorities through supplements for the balance of outstanding obligations.

Honourable senators, through the DFAA, our department assists Canadians when natural disasters strike by sharing eligible disaster response and recovery expenses with the provinces and territories.

Additionally, the federal government has committed to provide a one-time 50-50 cost-shared investment in permanent flood mitigation measures taken by provinces and territories, specifically related to the 2011 flooding in British Columbia, Saskatchewan, Manitoba and Quebec.

To help lessen the impact of natural disasters on communities, we will continue to explore a new national mitigation program in consultations with the provinces and territories.

On a final note, I would mention that the department will be seeking incremental authorities through the supplementary estimates to support the federal government's March 4 commitment to maintain stable funding for policing agreements with First Nations and Inuit communities under the First Nations Policing Program for the next five years.

[Translation]

In summary, our department remains committed to keeping Canadians safe while ensuring taxpayers' dollars are used in the most efficient and effective manner.

Thank you, and I would be happy to answer any questions you might have.

[English]

Don Head, Commissioner, Correctional Service of Canada: Good morning, Mr. Chair and honourable members of the committee. It is a pleasure to return today to discuss the Correctional Service of Canada's Main Estimates for the 2013-14 fiscal year as well as the expenditures set out in our organization's 2013-14 Report on Plans and Priorities.

[Traduction]

Les dépenses prévues du RPP 2013-2014 se chiffrent à environ 433 millions de dollars. Il s'agit d'une diminution des dépenses prévues de 2013-2014 de 30 p. 100 par rapport aux prévisions 2012-2013 qui se chiffraient à 631 millions de dollars. En guise d'explication, notre ministère a reçu une augmentation de financement d'un an en 2012-2013 pour répondre aux obligations actuelles en vertu des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, ou des AAFCC. Nous tentons présentement d'obtenir des pouvoirs additionnels, par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses, pour le solde des obligations en suspens.

Honorables sénateurs, grâce aux Accords d'aide financière en cas de catastrophe, notre ministère aide les Canadiens en cas de catastrophe naturelle en partageant avec les provinces et les territoires les coûts admissibles liés à l'intervention et au rétablissement à la suite de catastrophes.

De plus, le gouvernement fédéral s'est engagé à octroyer un investissement ponctuel à frais partagés 50-50 dans les mesures d'atténuation des inondations qui sont prises par les provinces et les territoires, en particulier dans le cas des inondations de 2011 en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec.

Afin de contribuer à amoindrir les effets des catastrophes naturelles sur les collectivités, nous allons continuer à étudier avec les provinces et les territoires la mise sur pied d'un nouveau programme national d'atténuation de ces effets.

En guise de dernière remarque, j'aimerais mentionner que le ministère cherchera à obtenir des autorisations progressives par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses dans le but de soutenir l'engagement pris le 4 mars par le gouvernement fédéral, qui consiste à assurer un financement stable pour les ententes sur les services de police avec les collectivités des Premières nations et les collectivités inuites, dans le cadre du Programme des services de police des Premières nations, au cours des cinq prochaines années.

[Français]

En résumé, notre ministère demeure résolu à assurer la sécurité des Canadiens tout en faisant en sorte que l'argent des contribuables soit dépensé le plus efficacement possible.

Je vous remercie et je serai heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

Don Head, commissaire, Service correctionnel du Canada : Monsieur le président, honorables membres du comité, bonjour. Je suis heureux de revenir ici aujourd'hui pour parler du Budget principal des dépenses du Service correctionnel du Canada pour l'exercice 2013-2014, ainsi que des dépenses prévues dans notre Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014.

With me today is Liette Dumas-Sluyter, Assistant Commissioner, Corporate Services and our chief financial officer. She is a key member of my executive committee and helps to ensure we meet our financial and corporate obligations.

Honourable senators, you are likely aware that the Correctional Service of Canada, which I will refer to as CSC, contributes to public safety by administering court-imposed sentences for offenders sentenced to two years or more. CSC has a presence across the country, managing institutions for men and women, mental health treatment centres, Aboriginal healing lodges, community correctional centres and parole offices where offenders under conditional release in the community are supervised.

Mr. Chair, I would like to stress that CSC has taken a comprehensive approach to planning for fiscal year 2013-14. As a result, it is well positioned to manage its commitments to fiscal responsibility and its contribution to the safety and security of Canadian citizens, while remaining focused on its mission, mandate and values. CSC's plans are concentrated in core areas of correctional responsibility and operations, meeting its corporate priorities, entrenching and building on its transformation themes and identifying and mitigating key areas of risk.

As members of this committee are likely aware, there are a variety of challenges that the federal correctional system is currently dealing with that impact but not necessarily impede our organization. CSC's dedicated staff works tirelessly to ensure that our focus is on public safety.

As was tabled in the House of Commons on February 25, 2013, the total funding sought in CSC's Main Estimates for 2013-14 is \$2.59 billion. This figure represents a net decrease of \$428.4 million, or 14.2 per cent, from the previous year, \$327.5 million of which is a decrease in operating expenses and \$100.9 million of which is a decrease in capital expenses.

The reduction is mainly attributable to the return of funds related to the projected inmate population growth, which has not materialized as originally forecasted. The return of these funds amounts to \$203.9 million for 2013-14. The reduction can also be attributed to the total savings identified as part of the Budget 2012 Economic Action Plan, which amounted to \$170.2 million.

Furthermore, CSC is implementing various cost-saving measures that increase offender accountability, achieve administrative efficiencies and streamline operations and program delivery.

In terms of our staff complement, at this time CSC plans to utilize 19,023 full-time equivalents in 2013-14, which represents a 1,249, or 6.2 per cent, decrease from the information contained in

Aujourd'hui, je suis en compagnie de Mme Liette Dumas-Sluyter, notre commissaire adjointe, Services corporatifs et dirigeante principale des finances. Elle est un membre clé de mon comité de direction et aide à veiller à ce que nous respections nos obligations générales et financières.

Honorables sénateurs, vous savez probablement que le Service correctionnel du Canada — ou le SCC — contribue à la sécurité publique en administrant les peines de deux ans ou plus imposées aux délinquants par les tribunaux. Le SCC est présent dans tout le pays, gère des établissements pour hommes et pour femmes, des centres de traitement psychiatrique, des pavillons de ressourcement pour délinquants autochtones et des centres correctionnels communautaires, ainsi que des bureaux de libération conditionnelle assurant la surveillance des délinquants en liberté sous condition dans la collectivité.

Monsieur le président, j'insiste sur le fait que le SCC a adopté une approche approfondie de planification pour l'exercice 2013-2014. Par conséquent, le Service est bien placé pour gérer son engagement relatif à la responsabilité financière et à la sécurité des citoyens canadiens, tout en restant axé sur sa mission, son mandat et ses valeurs. Les plans du SCC sont concentrés dans les secteurs principaux de responsabilités et d'activités correctionnelles, ce qui permettra à l'organisation de respecter ses priorités organisationnelles, de consolider et de poursuivre ses thèmes liés à la transformation et de cerner et d'atténuer les domaines de risque clés.

Comme les membres du comité le savent probablement, le système correctionnel fédéral fait face à de nombreux défis diversifiés, ce qui a des conséquences sur notre organisme, sans nécessairement lui faire obstacle. Le personnel dévoué du SCC travaille sans relâche pour veiller à ce que nos efforts soient axés sur la sécurité publique.

Conformément à la demande présentée à la Chambre des communes le 25 février 2013, le SCC demande des fonds totalisant 2,59 milliards de dollars dans son Budget principal des dépenses de 2013-2014. Cela représente une diminution nette de 428,4 millions de dollars, ou de 14,2 p. 100 par rapport à l'exercice précédent, soit une diminution de 327,5 millions de dollars en dépenses de fonctionnement et une diminution de 100,9 millions de dollars en dépenses en capital.

La réduction est principalement attribuable au retour de fonds lié à la croissance prévue du nombre de détenus qui ne s'est pas concrétisée. Ce retour de fonds est de 203,9 millions de dollars pour 2013-2014. La réduction est aussi attribuable aux économies totales indiquées dans le Plan d'action économique du Budget de 2012, qui s'élèvent à 170,2 millions de dollars.

De plus, le SCC met en œuvre différentes mesures de réduction des coûts qui permettent d'accroître la responsabilisation des délinquants, d'améliorer l'efficacité des processus administratifs et de rationaliser les activités et la prestation des programmes.

En ce qui a trait à l'effectif, en ce moment, le SCC prévoit avoir recours à 19 023 équivalents temps plein en 2013-2014, ce qui représente 1 249 équivalents temps plein en moins, soit une

the 2012-13 report on plans and priorities. The major driver for hiring additional staff in the CSC is the inmate population. In the 2012-13 RPP, the full-time equivalents estimate for fiscal year 2013-14 was 20,272, which did not factor in the return of funds related to the revised projections for inmate population growth or the impact of Budget 2012.

CSC's 2013-14 RPP was tabled in the House of Commons on March 28, 2013, and is based on planned spending levels established in the Main Estimates. It reflects the organization's continued contribution to public safety through the provision of safe and reasonable custody of offenders, effective interventions and supervision of offenders in the community. It also explains how CSC will continue to enhance offender accountability, eliminate drugs from institutions, improve correctional programs and update employment skills of offenders, while strengthening our correctional model.

Mr. Chair, CSC takes a prudent approach to its financial management, which is clearly reflected in our 2013-14 Main Estimates and Report on Plans and Priorities. As I am sure members of this committee can appreciate, CSC constantly assesses and adjusts the allocation of resources to ensure it effectively and efficiently supports successful offender rehabilitation and enhance community safety.

CSC continues to adapt to the realities of our national and global fiscal environment while ensuring it delivers the most relevant, appropriate and effective interventions to meet the needs of a more complex and more diverse offender population.

I am confident that CSC is well positioned to meet the challenges associated with the implementation of its Budget 2012 Economic Action Plan, while at the same time ensuring it will continue to deliver the public safety results Canadians expect.

Mr. Chair and honourable senators, thank you for the opportunity to appear before you today, and at this time, I welcome any questions you may have.

The Chair: Thank you very much, Mr. Head and Mr. Ossowski.

First, let me thank you for your comment that you plan to go to supplementary estimates for additional funding. It may well be that we will have supplementary estimates before the end of June, and we may need you back for an explanation at that time.

réduction de 6,2 p. 100 par rapport aux informations données dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013. L'embauche de personnel supplémentaire au SCC se fait principalement en fonction du nombre de détenus. Dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013, on avait évalué les besoins en équivalents temps plein à 20 272 pour l'exercice 2013-2014, ce qui ne tenait pas compte du retour de fonds lié à la modification des prévisions du nombre de détenus ni du Budget de 2012.

Le SCC a présenté son Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014 à la Chambre des communes le 28 mars 2013, et ce rapport est fondé sur les dépenses prévues en fonction du Budget principal des dépenses. Il reflète la contribution continue de l'organisation à la sécurité publique, c'est-à-dire assurer la garde des délinquants de façon sûre et raisonnable, mettre en œuvre des interventions efficaces et surveiller les délinquants dans la collectivité. Il explique aussi de quelle façon le SCC maintiendra ses efforts concernant la responsabilisation accrue des délinquants, l'élimination des drogues dans les établissements, l'amélioration des programmes correctionnels et des aptitudes à l'emploi des délinquants et le renforcement de notre modèle correctionnel.

Monsieur le président, le SCC s'appuie sur une gestion financière prudente, ce qui est clairement indiqué dans son Budget principal et dans son Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014. Je suis persuadé que les membres du Comité comprennent pleinement que le SCC évalue et rajuste constamment l'affectation des ressources pour soutenir de façon efficace et efficiente la réadaptation des délinquants et d'améliorer la sécurité communautaire.

Le SCC continue de s'adapter à la nouvelle réalité globale et du pays, pour s'assurer, par ses interventions, de répondre de la manière la plus pertinente, appropriée et efficace aux besoins de la population carcérale, laquelle devient plus complexe et plus diversifiée.

J'ai la certitude que le SCC est bien placé pour faire face aux défis associés à la mise en œuvre du Plan d'action économique du Budget de 2012, tout en continuant d'obtenir les résultats de sécurité publique auxquels s'attendent les Canadiens.

Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de m'adresser à vous aujourd'hui, et je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, messieurs Head et Ossowski.

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier de nous préciser que vous envisagez de recourir au Budget supplémentaire des dépenses pour obtenir des fonds additionnels. Il se peut fort bien que nous en ayons un autre avant la fin juin, et que nous devons vous redemander de venir nous donner des explications à cette époque.

Looking at the Main Estimates, I am at page II-289 of the English version, and I see a comparison. You had given us a comparison of mains to mains, but if we look at the total estimate for the year just ending, the difference between your main estimate and the total amount through the various supplementary estimates was almost 50 per cent more, \$200 million more than you asked for in the mains.

Should we anticipate that you will be looking in supplementary estimates for a similar type of increase over the Main Estimates for this year?

Mr. Ossowski: That is correct. The large difference is that we have gone through the cabinet process now for the Disaster Financial Assistance Arrangements bill. We will be seeking the additional funds to maintain the funding level we projected, based on expenses and the agreements that we have with provinces and territories, so we will be coming back. Last year, we had one year's worth of money provided to us; this will provide some subsequent years.

The Chair: I expect we may want you to come back and help us with more detail in relation to that when it happens, assuming it will happen. In the meantime, we will go ahead with what you are estimating in your Main Estimates.

Senator Black: Thank you very much for being here. In terms of Public Safety, can you discuss cybersecurity in terms of where you are at, where Canada is at and how we work with our partners internationally? Are we keeping abreast?

Mr. Ossowski: Thank you for the question. Yes, we have a fairly robust strategy, which has just been released to the public in the last few days. This afternoon, the deputy minister will be responding to the Auditor General's report at the Public Accounts Committee.

It is a constant threat. It is always evolving; it is never one of those problems where you say, "Let us do this and that will solve it for a while." Unfortunately, since the Internet is essentially lawless, people will always look to take advantage of it.

That said, we do have a good approach in place, with the three pillars of our strategy. First, we are getting the government house in order in terms of our own security of government systems. Working with the private sector is the second pillar of that strategy. Finally, we are working with individual Canadians to find out what they can do to protect themselves better.

Lorsque je consulte la section du Budget principal des dépenses qui vous concerne, à la page II-325 de la version française, j'y vois une comparaison d'un budget principal des dépenses à l'autre, mais si nous regardons le budget total pour l'exercice qui vient tout juste de se terminer, l'écart entre votre budget principal des dépenses et le montant total figurant dans les divers budgets supplémentaires des dépenses dépassait presque 50 p. 100, soit 200 millions de dollars de plus que ce que vous demandiez dans le budget principal des dépenses.

Devons-nous nous attendre à ce que, du Budget principal des dépenses aux budgets supplémentaires des dépenses à venir cette année, vous demandiez une augmentation d'un niveau comparable?

M. Ossowski : La réponse est oui. L'essentiel de l'écart tient au processus d'approbation par le Cabinet que nous avons dû suivre pour le projet de loi sur les accords d'aide financière en cas de catastrophe. Nous allons devoir demander des fonds additionnels pour conserver le niveau de financement que nous avons prévu, calculé à partir des dépenses et des montants prévus des ententes que nous avons conclues avec les provinces et les territoires, et donc, oui, nous reviendrons devant vous. L'an dernier, nous avons obtenu de l'argent pour une année et cette fois-ci ce sera pour quelques années ultérieures.

Le président : J'imagine que nous vous demanderons de revenir et de nous aider en nous fournissant de plus amples détails lorsque nous en serons là, en faisant l'hypothèse que cela se produise effectivement. Dans l'intervalle, nous allons poursuivre avec les montants que vous avez prévus dans votre Budget principal des dépenses.

Le sénateur Black : Merci d'être parmi nous. Parlant de sécurité publique, pouvez-vous nous entretenir de la cybersécurité en nous disant où vous en êtes, où en est le Canada et comment nous collaborons avec nos partenaires étrangers? Arrivons-nous à faire face aux menaces en la matière?

M. Ossowski : Je vous remercie de poser cette question. Oui, nous disposons d'une stratégie passablement efficace, qui a d'ailleurs été rendue publique il y a quelques jours. Cet après-midi, le sous-ministre répondra au rapport du vérificateur général devant le Comité des comptes publics.

C'est une menace constante. Elle évolue en permanence et vous ne pouvez jamais affirmer que ce que vous faites vous permettra d'être tranquille pendant un certain temps. Malheureusement, comme l'Internet n'est que très peu soumis à des lois, il y aura toujours des gens qui chercheront à en tirer parti.

Cela dit, nous nous sommes dotés d'une bonne approche, avec une stratégie composée de trois piliers. Tout d'abord, nous mettons l'appareil gouvernemental en ordre de marche pour assurer nous-mêmes la sécurité des systèmes gouvernementaux. La collaboration avec le secteur privé est le second pilier de cette stratégie. Enfin, nous collaborons avec des citoyens pour voir ce qu'ils peuvent faire par eux-mêmes pour mieux se protéger.

For the first part of the strategy, we have done a lot in protecting our own systems and ensuring we are adequately ready to respond should breaches occur. There is more work to be done with the private sector; there is a lot of unevenness. Therefore, we have established sector tables with the various critical infrastructure sectors.

Senator Black: Do you prioritize the sectors?

Mr. Ossowski: I would not say they are prioritized, per se, but I would say they are uneven. It will take some work to bring them all to different levels. Some of them have more wherewithal than others in terms of putting resources into mitigation efforts or strategies to deal with the threats they might be facing.

We work closely with the Americans on this because there is a lot of cross-shared critical infrastructure. It is an evolving problem. The next focus for us will be on the private sector.

Senator Black: If I could move to another area, would your department have had a role with respect to the thwarted alleged terrorist attack on Via Rail? If so, explain to us how the various departments react in such a situation.

Mr. Ossowski: The primary responsibility to conduct those investigations lies with the RCMP and CSIS. Due to the legislative authorities, they have an operational distance — arm's length — to manage that. We get involved in understanding what it might mean in terms of ensuring the minister is kept abreast of these types of things. It is more of a coordination effort as opposed to anything actually involved. In fact, they have legislation they are specifically responsible for executing, and we stay away from that.

Senator Black: Good. Thank you very much.

May I ask one more question of the Correctional Service of Canada?

The Chair: Yes.

Senator Black: In terms of correctional services, we know there is a reduction. I hear from your comments that the reduction is because of a decline in inmate population, which sounds like a good thing to me, actually. However, I am concerned when I review this and the documents that we are closing two major prisons. The government has an agenda of being tough on crime and sentencing, et cetera. Are you able to execute your responsibilities with less money?

En ce qui concerne le premier volet de cette stratégie, nous avons beaucoup travaillé à la protection de nos propres systèmes et à nous assurer que nous sommes prêts à réagir comme il convient en cas d'intrusions. Il nous reste davantage de travail à faire avec le secteur privé au sein duquel les niveaux de préparation sont inégaux. C'est pourquoi nous avons mis sur pied des tables sectorielles avec les divers secteurs responsables d'infrastructures essentielles.

Le sénateur Black : Attribuez-vous des priorités à ces secteurs?

M. Ossowski : Je ne dirais pas que nous leur attribuons des priorités, mais plutôt que leurs niveaux de préparation sont inégaux. Nous allons avoir passablement de travail à faire pour qu'ils parviennent aux niveaux de protection qui devraient être les leurs. Certains disposent de plus de ressources pour mettre en œuvre des moyens d'atténuation des risques ou des stratégies pour faire face aux menaces auxquelles ils peuvent être confrontés.

C'est un domaine dans lequel nous collaborons étroitement avec les Américains parce que nous partageons beaucoup d'infrastructures essentielles. C'est un problème en évolution. Nos prochains efforts seront axés sur le secteur privé.

Le sénateur Black : Si vous me permettez de passer à un autre sujet, votre ministère a-t-il eu un rôle à jouer dans le démantèlement du projet d'attaque terroriste contre Via Rail? Si oui, pouvez-vous nous expliquer quel est le rôle des divers ministères impliqués dans une telle situation?

M. Ossowski : La responsabilité des enquêtes dans de tels cas incombe essentiellement à la GRC et au SCRS. Étant donné les pouvoirs que leur confère la législation, ils disposent de la distance voulue en termes opérationnels, de l'indépendance nécessaire pour gérer ce genre de situations. Pour nous, nous nous efforçons de comprendre ce que cela pourrait signifier afin d'en informer le ministre. Notre rôle relève davantage d'un effort de coordination que de toute implication réelle. En réalité, ces deux entités sont expressément tenues responsables par la législation de la réalisation des enquêtes, et c'est un domaine dont nous nous tenons loin.

Le sénateur Black : Bon. Merci beaucoup.

Puis-je poser une autre question au Service correctionnel du Canada?

Le président : Oui.

Le sénateur Black : Nous savons que le Service correctionnel est touché par des réductions. Je retiens de votre déclaration préliminaire que cette réduction est imputable à une diminution de la population carcérale, ce qui me paraît une bonne chose en vérité. Toutefois, je suis préoccupé quand j'examine ces documents et que je vois que nous allons fermer deux prisons importantes. Le gouvernement veut que nous luttons plus énergiquement contre la criminalité et que les peines soient plus sévères, et cetera. Êtes-vous en mesure d'assumer vos responsabilités avec des budgets amputés?

Mr. Head: Thank you for that question. The short answer is yes; we are able to achieve the mandate we have with the resources allocated to us.

Senator Black: Thank you very much.

The Chair: Thank you, Senator Black; it was within the one minute. I appreciate that.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: Welcome to our committee. I would like to discuss homeland security. I would like to know whether you have access to citizens' personal credit card data in Canada, like the Department of Homeland Security does in the U.S. When American banks issue customers credit cards in the U.S., the documentation they provide advises customers that the transactions made with the card are accessible to the Department of Homeland Security.

In Canada, do we have a similar system or a system under which we share that information?

[English]

Mr. Ossowski: I am not aware of any exchange of information on credit card information, no. Mr. Robertson, are you aware of anything?

Gary Robertson, Chief Financial Officer and Assistant Deputy Minister, Corporate Management Branch, Public Safety Canada: No. Typically FINTRAC would be responsible for any of the financial system management and interaction with the banks and their equivalent agencies in the U.S.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: That is not quite the answer I was expecting. Our committee just completed its report on money laundering, so I am quite familiar with the way FINTRAC operates. Right now, I am thinking more about the security agenda. I will give you an example, people who routinely travel to countries where terrorists are trained; they fly there and use their credit cards. The Americans use that information to build profiles of individuals likely to be monitored. I am not talking about prepaid credit cards, which are often used for money-laundering or terrorism-related purposes; I am talking about personal credit cards that people use to make purchases in other countries. Do we have such a system in Canada?

[English]

Mr. Ossowski: Not that I am aware of, no.

M. Head : Je vous remercie de cette question. La réponse brève est oui. Nous sommes en mesure d'assumer le mandat que nous avons avec les ressources qui nous sont attribuées.

Le sénateur Black : Merci beaucoup.

Le président : Je vous remercie, sénateur Black; je vous suis reconnaissant de vous en être tenu à moins d'une minute.

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : Je vous souhaite la bienvenue à notre comité. Je ne connais pas la traduction en français pour *Homeland Security*, malheureusement, mais j'aimerais savoir si, comme *Homeland Security* aux États-Unis, vous aviez accès aux données des cartes de crédit personnelles au Canada. Dans la documentation que les différentes banques américaines fournissent lors de l'émission d'une nouvelle carte de crédit, le client est avisé que les transactions qu'il effectue avec sa carte sont accessibles à Homeland Security.

Avons-nous ce genre de système au Canada ou un système d'échange de ces informations?

[Traduction]

M. Ossowski : Je n'ai pas connaissance d'échanges d'informations sur les cartes de crédit. Monsieur Robertson, savez-vous quelque chose à ce sujet?

Gary Robertson, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion ministérielle, Sécurité publique Canada : Non. Pour l'essentiel, les responsabilités en matière de gestion du système financier et d'interaction avec les banques, et avec les organismes équivalents aux États-Unis, relèvent de la responsabilité du CANAFE.

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : Ce n'est pas tout à fait la réponse à laquelle je m'attendais. Notre comité vient de terminer son rapport sur le blanchiment d'argent, donc je suis assez familière avec la méthode de travail du CANAFE. Présentement, j'ai plutôt en tête le plan de la sécurité. Je vous donne un exemple. Les gens vont régulièrement dans des pays où les terroristes sont entraînés; ils prennent l'avion et utilisent des cartes de crédit. À partir de cela, les Américains développent des profils de personnes susceptibles d'être surveillées. Je ne parle pas des cartes de crédit prépayées souvent utilisées pour le blanchiment d'argent ou par les terroristes, je parle de cartes de crédit personnelles que l'on utilise pour faire des achats dans des pays étrangers. Avons-nous ce système au Canada?

[Traduction]

M. Ossowski : Non, pas que je sache.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: That is good news. I am very glad. Now, can you tell us the proportion of those currently incarcerated in Canada who are receiving a secondary or college education?

Mr. Head: As far as education goes?

Senator Hervieux-Payette: Yes.

[English]

Mr. Head: All of our offenders who come into the system go through an education assessment. Every offender is assessed by our staff and then referred to the teachers in our schools and institutions.

In general, the inmates start off their education programs, but not all of them finish their education, because they come in at varying levels — right from grade 1, literally, to some level of high school. Most of them come in with less than grade 8, so we try to help them increase their education levels based on those assessments. Then we very quickly try to get them positioned so they can participate in the more specific correctional programs, such as substance abuse, family violence, violence prevention and those types of programs.

In terms of success rates, in general, about 30 to 40 per cent of offenders complete their education while they are with us, but we do not necessarily see that as a bad thing. As you can appreciate, getting adults involved in education later in life is more difficult. Some of them pursue it on their own later, but getting them involved in the more critical programs that address the issues that led to their criminal behaviour is important to us.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: I understand that 40 per cent of offenders are currently in programs, but I was not referring to substance abuse treatment programs and the like. I was really talking about those taking academic programs in order to get a job when they get out of prison or to continue their studies. So the figure is 40 per cent.

Mr. Head: Yes.

Senator Hervieux-Payette: So 60 per cent of them are not involved in such programs.

Mr. Head: Yes.

Senator Hervieux-Payette: As far as psychiatric services are concerned, how many full-time and part-time psychiatrists are there, and where in the country are they located?

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : C'est une bonne nouvelle. Je suis très contente. Maintenant, pouvez-vous nous donner le pourcentage des personnes incarcérées à l'heure actuelle dans nos prisons canadiennes qui reçoivent de l'enseignement secondaire et collégial?

M. Head : En ce qui concerne l'éducation?

La sénatrice Hervieux-Payette : Oui.

[Traduction]

M. Head : Le niveau d'éducation de tous les délinquants entrant dans le système est évalué par notre personnel. Ces délinquants sont ensuite adressés aux enseignants de nos écoles et de nos établissements.

En règle générale, les détenus commencent leurs programmes d'éducation, mais tous ne le terminent pas, parce qu'ils nous arrivent à divers niveaux de scolarité, allant tout simplement de la première année dans certains cas à des études partielles au niveau secondaire. La plupart d'entre eux n'ont pas terminé leur 8^e année et nous essayons de les aider à améliorer leur niveau de scolarité à partir des évaluations que nous avons faites. Ensuite, nous essayons très rapidement de les préparer à suivre des programmes correctionnels plus précis, comme ceux portant sur l'abus d'alcool et d'autres drogues, sur la violence familiale, la prévention de la violence, et d'autres programmes de ce type.

Quant aux taux de réussite obtenus, on peut dire, en règle générale, que 30 à 40 p. 100 des délinquants terminent leur scolarité pendant qu'ils sont chez nous, mais ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose à nos yeux. Je suis sûr que vous comprenez fort bien qu'il peut s'avérer plus difficile de faire suivre une scolarité à des adultes plus âgés. Certains d'entre eux poursuivent leurs études par la suite, mais les amener à participer aux programmes plus importants qui s'attaquent aux problèmes qui les ont amenés à avoir leur comportement criminel est important pour nous.

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : Je comprends qu'il y a 40 p. 100 des prisonniers en formation à l'heure actuelle, mais je n'inclus pas les programmes de désintoxication et tout cela dans ma question, je parlais vraiment de formation académique pour obtenir un emploi à leur sortie de prison ou alors pour poursuivre leurs études. Alors, c'est 40 p. 100.

M. Head : Oui.

La sénatrice Hervieux-Payette : Donc, il y en a 60 p. 100 qui n'en ont pas.

M. Head : Oui.

La sénatrice Hervieux-Payette : Concernant les traitements psychiatriques, combien y a-t-il de psychiatres à plein temps et à temps partiel, et où sont-ils affectés au Canada?

[English]

Mr. Head: The majority of our psychiatric services are provided under contract. We have psychiatrists particularly associated with our regional treatment centres in Abbotsford; Saskatoon; Kingston, Ontario; Laval, Quebec; and Dorchester, New Brunswick. Most of the psychiatric services are provided through contractual services. As you can appreciate, those locations are difficult places to attract full-time psychiatrists, so we are sometimes competing with local communities and other health care service providers for those types of services.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: Who assesses the need for psychiatric services?

[English]

Mr. Head: The whole process that we have for offenders coming into the system consists of various assessments. If there are pre-indicators of psychological or psychiatric problems, the initial assessments done by our parole officers would identify that. That would be based on interviews with the offenders, file review of documentation that might have come from the courts or any previous incarceration they might have had. Based on those assessments, the parole officers would refer the offenders to either the psychologist or the psychiatrist for initial assessments and possible follow-up, including treatment.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: My last question concerns a specific decision. I am not sure whether it was made at your level or not, but it has to do with prohibiting cigarettes and offering inmates a stop smoking program. Will that apply to all prisons across Canada?

[English]

Mr. Head: At the federal level, we do not allow individuals to smoke either in the buildings or on our grounds. We have not done that for almost six years now. If you are referring to some of the recent media articles, that is in relation to the Quebec provincial system.

Senator Buth: Thank you for your presentations today. My first question is for Public Safety Canada. I am interested, of course, in the financial support for 2011 flood mitigation investments because Manitoba clearly faced some serious issues in 2011, and it looks like this year could be even worse. You made a comment in your presentation that you provide 50-50 funding for permanent flood mitigation investments. Can you tell me where Manitoba is in terms of accessing those funds?

[Traduction]

M. Head : La majorité des services psychiatriques que nous offrons le sont dans le cadre de contrats que nous avons conclus. Nous avons en particulier des psychiatres qui travaillent dans nos centres régionaux de traitement à Abbotsford; à Saskatoon; à Kingston en Ontario; à Laval au Québec et à Dorchester au Nouveau-Brunswick. La plupart des services psychiatriques sont assurés dans le cadre de services contractuels. Vous comprenez bien qu'il est difficile d'attirer des psychiatres à temps plein dans ces endroits, et nous faisons parfois concurrence à des collectivités locales et à d'autres prestataires de services de santé pour ces types de services.

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : Qui fait l'évaluation de la nécessité de donner des soins psychiatriques?

[Traduction]

M. Head : Tout notre processus est composé de diverses évaluations des délinquants qui entrent dans le système. Si nous disposons d'indicateurs préalables de problèmes psychologiques ou psychiatriques, les évaluations initiales par nos agents de libérations conditionnelles vont les relever. Ils vont le faire à partir des entrevues avec les délinquants, de la documentation figurant à leurs dossiers, qui peut provenir des tribunaux ou de toute incarceration antérieure. À partir de ces évaluations, les agents de libération conditionnelle vont adresser le délinquant à un psychologue ou à un psychiatre pour une évaluation initiale et pour un suivi éventuel, y compris pour un traitement.

[Français]

La sénatrice Hervieux-Payette : Ma dernière question porte sur une décision, je ne sais pas si elle provient de votre niveau, qui est celle d'interdire les cigarettes et d'offrir aux détenus un programme pour qu'ils puissent arrêter de fumer. Est-ce que cela va s'appliquer à toutes les prisons au Canada?

[Traduction]

M. Head : Personne n'est autorisé à fumer dans les bâtiments ou sur les terrains du Service correctionnel du Canada. Cela fait six ans que cette interdiction est en vigueur. Si vous faites allusion à certains articles parus récemment dans les médias, ceux-ci portaient sur le système provincial du Québec.

La sénatrice Buth : Je vous remercie de vos exposés. Ma première question s'adresse au représentant de Sécurité publique Canada. Je m'intéresse bien évidemment à l'aide financière aux investissements réalisés en 2011 pour atténuer les inondations, parce qu'il ne fait aucun doute que le Manitoba a été confronté à des problèmes très graves cette année-là, et il semble que cela pourrait être encore pire cette année. Vous avez dit dans votre exposé que vous êtes prêt à assumer la moitié du coût des investissements permanents pour atténuer les inondations. Pouvez-vous me dire dans quelle mesure le Manitoba a accédé à ces fonds?

Mr. Ossowski: I understand that we are still negotiating with them regarding the proposals that they are putting forward, and so nothing is finalized yet.

Senator Buth: Where would the other provinces be?

Mr. Ossowski: I think they are all about the same. In fact, that is why some of the money has been reprofiled to sort of reflect that it is some taking time to work through these measures.

Senator Buth: In the estimates on page 290, you have two different amounts for Beyond the Border, an increase of \$1 million in vote 1 and then, under Emergency Management, under vote 1, an increase of \$1.1 million. Why are those amounts split into two different areas, and what are they for?

Mr. Robertson: You are on page 290.

Senator Buth: Yes, 290 of the estimates book.

Mr. Robertson: The question is related to the split?

Senator Buth: Yes.

Mr. Robertson: Principally, it would be around the nature of the funding, whether it is vote 1 or vote 5, whether it is operational funding or not. For the amount you are referring to, could you point me to the particular paragraph?

Senator Buth: At the very top of the page is vote 1, \$1 million, and then, in the middle of the page, you have another amount for vote 1.

Mr. Robertson: We have structured it by PAA. In each section of the PAA, we would speak to both vote 1 operational and internal costs and vote 5 if there are any grants and contributions we would pay our partners.

Senator Buth: What is PAA?

Mr. Robertson: Program Activity Architecture, the way we communicate our departmental structure and how we operate.

The \$1 million that is the focus at the beginning of the page primarily went to activities with Beyond the Border — strengthening our responsiveness, increasing trade with the U.S., et cetera. That is where that first \$1 million went.

Later on in the page, depending on what it was, it would be related to the particular area that it was earmarked for. The second one was whereabouts on the page?

M. Ossowski : Je crois savoir que nous continuons à négocier avec les représentants de la province au sujet des propositions qu'ils ont soumises, et que donc rien n'est encore finalisé.

La sénatrice Buth : Qu'en est-il avec les autres provinces?

M. Ossowski : Je crois qu'elles sont toutes dans la même situation. En réalité, c'est la raison pour laquelle une partie des fonds a été reportée pour tenir compte du fait qu'il faut du temps pour élaborer précisément ces mesures.

La sénatrice Buth : À la page II-326 du Budget principal des dépenses, deux montants distincts sont indiqués pour Par-delà la frontière avec une augmentation d'un million de dollars du crédit 1 et, ensuite, une augmentation de 1,1 million de dollars du crédit 1 pour la Gestion des mesures d'urgence. Pourquoi ces montants sont-ils répartis entre deux domaines différents, et à quoi doivent-ils servir?

M. Robertson : Êtes-vous bien à la page II-326?

La sénatrice Buth : Oui, à la page II-326 du Budget principal des dépenses.

M. Robertson : Votre question porte donc sur la répartition, n'est-ce pas?

La sénatrice Buth : Oui.

M. Robertson : Pour l'essentiel, cela dépend de la nature des fonds, qu'ils relèvent du crédit 1 ou du crédit 5, donc des dépenses de fonctionnement ou non. Quant au montant auquel vous faites allusion, pourriez-vous me dire de quel paragraphe il s'agit précisément?

La sénatrice Buth : Je suis au troisième paragraphe de la page qui traite du crédit 1, d'un million de dollars, et on trouve ensuite, au milieu de cette page, un autre montant, toujours pour le crédit 1.

M. Robertson : Nous suivons ici le plan de l'AAP. Dans chaque section de celle-ci, nous traitons à la fois du crédit 1, Dépenses de fonctionnement et Coûts internes, et du crédit 5, si nous avons à verser des subventions ou des contributions à nos partenaires.

La sénatrice Buth : Qu'est-ce que l'AAP?

M. Robertson : C'est l'Architecture d'activité de programme, ou si vous préférez la façon de présenter la structure du ministère et la façon dont nous fonctionnons.

Le million de dollars dont il est question au début de cette page est essentiellement destiné aux activités de Par-delà la frontière, comme la consolidation de notre capacité de réaction, l'augmentation des échanges avec les États-Unis, et cetera. C'est à ces activités que ce million de dollars a été consacré.

Plus loin sur cette page, selon l'endroit où cela se trouve, il est question du domaine particulier auquel les fonds ont été consacrés. Où se trouvait la seconde mention sur cette page?

Senator Buth: In the middle, under Emergency Management, second bullet, another \$1.1 million.

Mr. Robertson: It is related to those four primary initiatives that were wrapped into that one initiative. It is \$2.4 million in total.

Senator Buth: Okay, thank you very much.

The Chair: Just to clarify the Program Activity Architecture, is that the terminology you use in the plans and priorities?

Mr. Robertson: Yes, it is actually. It is something the Treasury Board Secretariat moved all of the departments to a number of years ago. The way it works is that each department communicates how it spends based on program activities, so, in our case, we have four principal program activities and one internal service, a fifth that is sort of internal support services.

The Chair: We are starting to see that through the plans and priorities.

Senator L. Smith: You talked about the Disaster Financial Assistance Arrangements. It is a significant amount of money. How do you plan for that? Is it ad hoc? If there is a problem, do you ask for money? Do you look back at history, see how many disasters there were and try to average it out? How do you plan for that?

Mr. Ossowski: It is a long, iterative process. Initially, after an event happens, an order-in-council is put forward to deem it be an event that is eligible for Disaster Financial Assistance funding. Then, there is a formula that has been agreed to with the provinces, an agreement that dates back to 2008. They give an initial estimate, and usually, for some of these recurring events, we have a pretty good sense of what it is. It is paid out based on audited financial claims, and they have a five-year window from when the event happened to submit claims. It is pretty good. Last year, there was bit of a bump compared to what we had anticipated when the claims finally came in, but the auditing process validates that. We had a one-year adjustment to the supplementary estimates last year, and we will be seeking, through the coming supplementary estimates, further funding for those auditable claims. I imagine that, after flooding this spring, we will probably have another round of things, and there will be another five-year window for the provinces and territories to submit those claims.

La sénatrice Buth : Sous le titre Gestion des mesures d'urgence, la seconde puce où il est mentionné d'un autre montant de 1,1 million de dollars.

M. Robertson : Cela renvoie aux quatre initiatives originales qui ont été combinées en une seule. Il s'agit d'un montant de 2,4 millions de dollars au total.

La sénatrice Buth : Merci beaucoup.

Le président : Permettez-moi de bien préciser les choses. L'Architecture d'activité de programme est bien l'expression que vous utilisez dans le Rapport sur les plans et les priorités?

M. Robertson : Oui, c'est exact. Le Secrétariat du Conseil du Trésor l'a imposée à tous les ministères il y a quelques années. Chaque ministère précise au Secrétariat les dépenses qu'il fait en regard des activités de programme, ce qui fait que, dans notre cas, nous avons quatre activités de programme principales et un service interne, une cinquième activité qui correspond aux services de soutien internes.

Le président : Nous commençons à le voir dans les rapports sur les plans et les priorités.

Le sénateur L. Smith : Vous avez parlé des accords d'aide financière en cas de catastrophe. Il s'agit d'un montant très important. Comment faites-vous votre planification dans ce domaine? S'agit-il d'une planification ad hoc? En cas de problème, demandez-vous de l'argent? Examinez-vous ce qui s'est passé précédemment pour voir le nombre de catastrophes qu'il y a eu et essayer d'en dégager une moyenne? Comment faites-vous votre planification dans ce domaine?

M. Ossowski : C'est un long processus itératif. Au départ, lorsqu'une catastrophe s'est produite, il faut un décret pour déterminer que la catastrophe en question est admissible à l'aide financière en cas de catastrophe. Ensuite, on utilise une formule qui a fait l'objet d'une entente avec les provinces en 2008. Les provinces nous communiquent alors une première évaluation et, le plus souvent, dans le cas de certaines de ces catastrophes récurrentes, nous avons une assez bonne idée des montants en jeu. Notre quote-part est versée en fonction des réclamations financières vérifiées qui nous sont transmises. Les provinces disposent de cinq ans pour présenter leurs réclamations. C'est un bon délai. L'an dernier, nous avons enregistré une légère hausse en regard de ce que nous avons prévu lorsque les réclamations sont finalement arrivées, mais elles ont été validées par le processus de vérification. Dans le budget supplémentaire des dépenses de l'an dernier, nous avons eu un ajustement portant sur une année, et nous allons demander dans le cadre des budgets supplémentaires des dépenses à venir des fonds additionnels pour ces réclamations à faire vérifier. J'imagine que, après les inondations de ce printemps, nous allons connaître un autre cycle de ces démarches et que les provinces et les territoires disposeront à nouveau de cinq ans pour présenter leurs réclamations.

Senator Buth: I have a question for the Correctional Service of Canada. You made the comment that the estimated number of inmates did not materialize. What principles or methodology do you use to estimate the number of inmates, and why have they not materialized?

Mr. Head: Thank you for the question and the opportunity to clarify that comment.

When the estimates were being prepared back in 2008, the agency was using whatever available data it could to do its forecasts for the coming years and then to make some estimates as to what, at that time, proposed legislation might mean in terms of additional increases.

Unfortunately for us, the only available, reliable data from the Canadian Centre for Justice Statistics — and this data was critical to the forecasting piece — regarding remanded offenders, the number of offenders sitting in pretrial in provincial and territorial facilities, was 2004-05 data. At that time, the data showed a continual increase in the number of remand offenders coming in. The information became the basis for all the calculations and projections.

The following year, information that became available showed that those remand numbers had started to drop in the provinces. The provinces and territories still face challenges with the percentage of remands they have under their care and custody; but those numbers started to drop and have an impact on the original projections.

We decided that relying on four-year-old data going forward every year would not help us. Therefore, our statisticians and researchers developed a more reliable forecasting model. We have just completed one full year based on the new revised numbers. For all intents and purposes, it is right on in terms of the forecast moving forward. We are quite comfortable with the new model we are using, which is not reliant on four- to five-year-old remand data.

We have made a commitment to Treasury Board that we will come back in a couple of years to show whether the model is still valid. The new model is the basis that we use for doing our forecasts and to assess any potential impacts of proposed legislation.

Senator Buth: That is very helpful.

[Translation]

Senator Bellemare: My question is for the Correctional Service of Canada officials. I would like to come back to one of the minister's priorities under Canada's Economic Action Plan. I am referring to the initiative whereby offenders can gain employment skills to meet labour markets and obtain employment, given that

La sénatrice Buth : J'ai une question qui s'adresse au représentant du Service correctionnel du Canada. Vous nous avez dit ne pas avoir atteint le nombre de détenus que vous aviez prévu. Quels sont les principes ou la méthode que vous utilisez pour évaluer ce nombre de détenus, et pourquoi votre prévision ne s'est-elle pas concrétisée?

M. Head : Je vous remercie de poser cette question puisque cela va me permettre de préciser ce commentaire.

Lorsque le Budget principal des dépenses a été préparé en 2008, le Service correctionnel du Canada a utilisé les données qui étaient alors disponibles pour faire ses prévisions pour les années à venir et pour évaluer, dans une certaine mesure et à cette époque, la hausse du nombre de détenus que pourrait entraîner la législation qui était alors à l'étude.

Malheureusement pour nous, les seules données disponibles et fiables du Centre canadien de la statistique juridique étaient des données de 2004-2005. Ces données indispensables pour le volet prévisions concernaient les délinquants mis en détention, le nombre de délinquants en attente de leurs procès dans les installations provinciales et territoriales. À cette époque, l'examen des données montrait une hausse continue du nombre de délinquants qui allaient être incarcérés. C'est sur la base de ces données que nous avons fait tous les calculs et toutes nos projections.

L'année suivante, les nouvelles données disponibles ont révélé que le nombre de personnes incarcérées avait commencé à diminuer dans les provinces. Les provinces et les territoires font encore face à des défis avec le pourcentage de personnes incarcérées dont elles ont la garde, mais ces nombres ont commencé à diminuer et ont des répercussions sur les projections que nous avons faites au départ.

Nous avons alors constaté que nous ne pourrions plus nous fier à des données vieilles de quatre ans et nous avons demandé à nos statisticiens et à nos chercheurs d'élaborer un modèle de prévision plus fiable. Nous venons tout juste de terminer la première année d'utilisation complète de ce modèle et nous sommes satisfaits des prévisions ainsi obtenues. Ce modèle ne s'en remet pas uniquement aux données sur les incarcérations vieilles de quatre ou cinq ans.

Nous nous sommes engagés auprès du Conseil du Trésor à nous présenter à nouveau devant lui dans quelques années pour voir si notre modèle est encore valide. Celui-ci est dorénavant à la base de nos prévisions et de nos évaluations de tous les effets éventuels des textes de loi envisagés.

La sénatrice Buth : Cela nous est très utile.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Ma question s'adresse aux représentants de Service correctionnel du Canada. J'aimerais revenir sur la priorité du ministre dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, qui fait en sorte que les délinquants puissent acquérir les compétences professionnelles pour bien

employment diminishes the likelihood of re-offending, without of course guaranteeing it 100 per cent. On page 26 of your strategic plan, page 29 in French, you provide result target zones. I would like to reconcile that information with the figure you gave us earlier. It says that education programs contribute to the rehabilitation and reintegration of offenders. The target zone is set at 30 to 36 per cent for the percentage of offenders with an identified education need.

If I understand correctly, between 30 and 36 per cent of offenders with an education need are targeted. Your target zone for the percentage of offenders with an identified education need who upgrade their education prior to the warrant expiry date is between 41 and 49 per cent. That represents about 12 to 18 per cent. The same applies to the other target pertaining to offenders who have the employment skills to meet labour markets. That represents 26 per cent when you look at the two percentages.

How do you reconcile that with the figure you gave us earlier? At first glance, I found it weak, but I would like to hear your comments on the matter.

[English]

Mr. Head: Thank you for the opportunity to provide more detail around the numbers.

One of the challenges that we have with offenders coming into the system is keeping them engaged in education, their programs and their skills development. There is no disagreement that the initial targets, although they seem low, are the ones that we are working with to try to ensure that we have a solid base going forward.

It is important to remember that most offenders, on average, are with us for at least four years. We have that period of time to work with them and to try to build on the base that we have and the skills that they come in with. We have significant challenges with individuals who do not want to pursue education or programs or upgrade their skills development. Although I am not advocating for this at all, we have no ability to force them to take those programs as it would be counterproductive. We are starting with a base that would seem much lower than it should be, but we are building on that. It is hoped, through that and the successes we realize, that we can use that as a way of encouraging other offenders to participate.

At any given time, about 20 per cent of the offender population has the capacity to learn and participate in programs but refuses because there is no motivation to go forward. Part of our job when they come into the system is to get them stabilized and identify their needs, and to get them motivated and engaged in various activities as soon as possible.

s'intégrer sur le marché du travail étant donné que l'emploi, sans être une garantie à 100 p. 100, favorise la non-récidive. Dans votre projet de plan stratégique, aux pages 26 et 29 en français, vous donnez des cibles de résultats. Je voudrais réconcilier ces données avec le chiffre que vous nous avez donné tantôt. Il est dit que les programmes d'éducation contribuent à la réadaptation et à la réinsertion sociale des délinquants. Vous avez une cible de 30 à 36 p. 100 pour le pourcentage de délinquants pour lesquels on a établi un besoin en matière d'éducation.

Si je comprends bien, entre 30 et 36 p. 100 de la clientèle ayant besoin d'éducation est ciblée. Puis votre cible se situe entre 41 et 49 p. 100 pour ce qui du pourcentage de délinquants pour lesquels on a établi un besoin de mettre leur formation à niveau avant la date d'expiration. Cela fait 12 à 18 p. 100 à peu près. C'est la même chose pour l'autre cible concernant les délinquants qui possèdent les compétences professionnelles leur permettant d'intégrer le marché du travail. Cela donne 26 p. 100 lorsqu'on regarde les deux pourcentages.

Comment réconciliez-vous cela avec le chiffre que vous nous avez donné tantôt? A priori, je trouvais cela faible, mais je voulais avoir votre commentaire là-dessus.

[Traduction]

M. Head : Je vous remercie de nous avoir fourni l'occasion de préciser ces chiffres.

Ce qui s'avère difficile avec les délinquants qui arrivent dans le système est de trouver des façons de les amener à poursuivre leur scolarité, à suivre leurs programmes et à poursuivre le perfectionnement de leurs compétences. Personne ne conteste les cibles initiales avec lesquelles nous travaillons, même si elles peuvent paraître faibles, pour tenter de nous assurer de disposer d'une base solide à l'avenir.

Il faut se rappeler que la plupart des délinquants restent chez nous, en moyenne, pendant au moins quatre ans. Nous disposons de cette période pour travailler avec eux et pour tenter d'améliorer les connaissances et les compétences qu'ils ont quand ils arrivent chez nous. Nous sommes confrontés à des défis importants avec les personnes qui ne veulent pas suivre de scolarité ou de programmes, ni améliorer leurs compétences professionnelles. Même si ce n'est pas une idée que je défends, il faut savoir que nous ne disposons d'aucun moyen pour les contraindre à suivre ces programmes, car cela serait contre-productif. Nous débutons avec une base qui est nettement inférieure à ce qu'elle devrait être, mais c'est à partir de là que nous travaillons. Nous espérons, grâce à cela et aux réussites que nous enregistrons, utiliser cette amélioration des connaissances et des compétences pour inciter les autres délinquants à participer à nos programmes.

En tout temps, environ 20 p. 100 de la population carcérale a la possibilité d'apprendre et de participer à des programmes, mais refuse de le faire parce qu'elle n'est pas motivée à aller de l'avant. Une partie de notre travail lorsqu'ils arrivent dans le système est de les stabiliser et de cerner leurs besoins, et de les motiver à participer à diverses activités dès que possible, en les poussant à

Research tells us that the sooner we engage the offenders in these activities, the more likely it is that they will complete them and succeed; and that if we wait too long in terms of enrolment, we will not be successful.

The targets seem low, but we are trying to build on what we know to be the reality in terms of the motivation and the capacity of offenders. At any given time, between 10 per cent and 15 per cent of the population overall, who have other problems such as mental health issues, cannot be plugged automatically into programs. We have to do stabilization to prepare them. In some cases, we may have them only long enough to stabilize them, not get them involved in any program activities.

[Translation]

Senator Bellemare: I have one last quick question. With respect to the training you provide to offenders, do you know the proportion invested in general education, as with formal education, versus that invested in vocational and technical training? Do you have any data on that, or some sense of where that stands?

[English]

Mr. Head: Yes, in terms of education, the vast majority of offenders — well over 80 per cent — come in with less than a grade 8 education. That is our starting point. Less than grade 8 means from grade 1 up to grade 8. Our goal is to try to get them at least a high school equivalency completion, which in most provinces is grade 12. You can probably appreciate the reaction we get when adults who have had other problems in their lives for so long are brought in and dropped into a classroom setting. It is simply something they do not want to do.

We look at exploring how we can provide education services to them in a different manner, realizing that adults learn differently. We continually try to do that. We use traditional classrooms and also cell studies, or one-on-one learning. We look at how we incorporate some of the basic education into some of the vocational training we provide in recognition of the fact that people learn differently. There is a challenge for us in terms of the percentage of people who come in without an education. As well, the vast majority of offenders at the time of arrest and conviction do not have meaningful employment. We always begin behind a good starting line.

Senator Callbeck: Mr. Head, you talked about managing mental health treatment centres. Are those centres in the penitentiaries?

s'y impliquer. Les recherches qui ont été faites sur le sujet nous disent que plus tôt nous impliquons les délinquants dans ces activités et plus il est probable qu'ils les mènent à terme et qu'ils les réussissent, alors que si nous attendons trop longtemps pour les y inscrire, nous ne réussissons pas à le faire.

Les cibles semblent faibles, mais nous essayons de construire à partir de ce que nous savons de la réalité, de la motivation et des capacités des délinquants. Nous avons toujours 10 à 15 p. 100 de l'ensemble de la population qui éprouve d'autres difficultés, comme des problèmes de santé mentale, qui ne peut être intégrée à ces programmes. Nous devons recourir à des activités de stabilisation pour les y préparer. Dans certains cas, la durée de leur séjour chez nous nous laisse tout juste le temps de les stabiliser, sans pouvoir les amener à participer aux activités d'un programme quelconque.

[Français]

La sénatrice Bellemare : J'ai une dernière petite question. Dans la formation que vous proposez aux délinquants, connaissez-vous la proportion pour laquelle on s'est investi en formation générale, comme en éducation formelle, puis en formation professionnelle et technique? Avez-vous des données là-dessus ou, en tout cas, une idée?

[Traduction]

M. Head : Oui, en ce qui concerne leur éducation, la vaste majorité des délinquants, en vérité plus de 80 p. 100, arrivent sans avoir terminé leur huitième année. C'est notre point de départ. Cela veut dire que leur scolarité a pris fin entre la première et la huitième année. Notre objectif est d'essayer de les amener au moins à terminer ce qui équivaut à l'école secondaire, soit la 12^e année dans la plupart des provinces. Vous pouvez probablement imaginer les réactions que nous obtenons de la part d'adultes qui ont eu d'autres problèmes dans leur vie pendant si longtemps et qui, une fois incarcérés sont mis dans une salle de classe. Il s'agit tout simplement d'une solution que nous ne voulons pas appliquer.

Comme les adultes apprennent de façon différente, nous étudions en permanence des façons de leur fournir des services d'éducation de façon différente. Nous faisons appel à des enseignements traditionnels en salle de classe, mais également à des études en petits groupes, et à des modes d'apprentissage individualisés. Nous cherchons comment incorporer certains aspects de l'enseignement de base dans certains cours de formation professionnelle que nous donnons en tenant compte du fait que les gens apprennent de façon différente. Le pourcentage de gens que nous accueillons sans aucune éducation constitue un défi pour nous. Il faut aussi savoir que la vaste majorité des délinquants n'avait aucun emploi au sens courant au moment de leur arrestation et de leur condamnation. Au départ, nous devons toujours bien définir d'où nous partons.

La sénatrice Callbeck : Monsieur Head, vous nous avez parlé de la gestion des centres de traitement psychiatrique. Ces centres sont-ils situés à l'intérieur des pénitenciers?

Mr. Head: No. What I would call regional treatment centres are stand-alone psychiatric facilities that have affiliations with hospitals. The one in Quebec and the one in New Brunswick are within the confines of another facility and are not directly linked to the operations of the main institution. They operate as a stand-alone hospital within the confines of the penitentiary.

Senator Callbeck: You say that the one in Dorchester is within another facility. What facility are you talking about there?

Mr. Head: Dorchester Penitentiary.

Senator Callbeck: It is part of the penitentiary?

Mr. Head: The physical location is within there, but they operate as a stand-alone entity.

Senator Callbeck: I heard someone speak not long ago who indicated that when the mental health treatment centres are outside the prisons, it is more beneficial for the offenders. Do you agree, and is there any discussion in the department about that?

Mr. Head: It is a very current discussion in my organization. When we look at, for example, the two facilities we have out West, the ones in Abbotsford and Saskatoon are truly stand-alone institutions and have different approaches and results. However, I think you are possibly talking about facilities outside of the control of the Correctional Service of Canada. We have arrangements, memorandums of understanding with some facilities and we are currently pursuing that with three or four others right now to deal with some of the more challenging cases we have.

Senator Callbeck: Have you done assessments on the ones you have?

Mr. Head: Yes, the ones that we have are reviewed on a regular basis. For example, at the Regional Psychiatric Centre in Saskatoon there is a board of governors which includes individuals from the University of Saskatchewan who are involved in the strategic discussions moving forward. All our hospitals must be accredited and receive the appropriate accreditation to provide the psychiatric services that we provide to offenders.

Senator Callbeck: When the analysis is done, is the bottom line that it is much better for offenders with mental health problems if they are in a facility that is not attached to the penitentiary?

Mr. Head: It is still an open-ended question that we are going through. We are looking at options. One of the challenges we have, as well as those that are not under the control of the Correctional Service of Canada, is the willingness of offenders to participate in the programs that are offered in those facilities. When an individual refuses to participate, most of those psychiatric hospitals are not allowed to keep individuals under

M. Head : Non. Ce que j'appelle les centres régionaux de traitement sont des installations psychiatriques indépendantes affiliées à des hôpitaux. Celui du Québec et celui du Nouveau-Brunswick se trouvent dans les locaux d'une autre installation pénitencière, mais ils n'ont pas de lien direct avec les activités de l'établissement principal. Ils fonctionnent comme des hôpitaux autonomes situés dans les locaux du pénitencier.

La sénatrice Callbeck : Vous nous dites donc que celui de Dorchester se trouve dans d'autres locaux. De quels locaux s'agit-il?

M. Head : De ceux du pénitencier de Dorchester.

La sénatrice Callbeck : Il fait partie du pénitencier?

M. Head : Il est physiquement situé dans le pénitencier, mais il fonctionne comme une entité autonome.

La sénatrice Callbeck : J'ai entendu récemment quelqu'un dire que les centres de traitement psychiatrique qui sont situés en dehors des prisons obtiennent de meilleurs résultats avec les délinquants. Êtes-vous d'accord et y a-t-il des discussions à ce sujet au sein du ministère?

M. Head : C'est un sujet dont nous débattons très fréquemment au sein de mon organisation. Si nous regardons, par exemple, les deux installations que nous avons dans l'Ouest, celle d'Abbotsford et celle de Saskatoon, qui sont réellement des établissements autonomes, on constate qu'elles utilisent des approches différentes, et obtiennent des résultats différents. Il me paraît cependant possible que vous parliez des installations qui ne relèvent pas du contrôle du Service correctionnel du Canada. Nous avons conclu des ententes avec certains établissements et nous tentons actuellement d'en conclure avec trois ou quatre autres pour faire face aux cas les plus difficiles que nous avons.

La sénatrice Callbeck : Avez-vous procédé à des évaluations de ceux que vous avez?

M. Head : Oui, ceux que nous avons font régulièrement l'objet d'examen. C'est ainsi que le Centre psychiatrique régional situé à Saskatoon a un conseil des gouverneurs auquel siègent des personnes de l'Université de Saskatchewan qui sont impliquées dans les discussions stratégiques sur l'avenir. Tous nos hôpitaux doivent être agréés et ont les agréments nécessaires pour dispenser les services psychiatriques que nous donnons aux délinquants.

La sénatrice Callbeck : Lorsque vous procédez à l'analyse, le résultat final est-il sensiblement meilleur chez les délinquants qui ont des problèmes de santé mentale et qui sont traités dans des installations indépendantes du pénitencier?

M. Head : C'est une question dont nous ne connaissons pas encore la réponse définitive. Nous examinons les solutions qui s'offrent à nous. L'une des difficultés auxquelles nous sommes confrontés, outre celles qui ne relèvent pas du contrôle du Service correctionnel du Canada, est le niveau de volonté des délinquants de participer aux programmes offerts dans ces installations. Lorsqu'une personne refuse d'y participer, la plupart de ces

the manner in which they are accredited. Even in cases where we have sent people outside of our own psychiatric facilities, when the offender has withdrawn consent to be there or to participate in programs, those facilities have been forced to send them back to us, which again places the challenge back on us. There are challenges both ways, and we try to find the best solution on a case-by-case basis. As you can imagine, with several hundred individuals who require intensive psychiatric services, there are not very many spaces across this country, not only within the penitentiary system but in society overall. Most of those services are stretched to the limit.

Senator Callbeck: In the Maritimes, the only one is at Dorchester?

Mr. Head: In the Correctional Service of Canada, yes. We are currently engaged in discussions with a facility in one of the provinces to expand our repertoire, opportunities or options for some of the most challenging individuals we have.

Senator Callbeck: I want to ask about another subject in view of time. It is on the programs that are offered to the offenders. It has come up a couple of times in terms of education, but there are a lot of other programs, such as anger management, family violence, addictions and so on. You hear from time to time that the amount of money the government is spending on these programs is actually going down. Is it possible for you to provide the committee with an outline of the programs that are offered with the dollar figures that are in this budget and then compare it with five years ago so we can actually see what is going on?

Mr. Head: Senator, I would be glad to do that. You will see there has been continuous investment in programs. Those who continue to say there has been a decrease in the investment in programs are just wrong.

The Chair: We will look forward to receiving that. That will give you your chance to clarify the record.

[Translation]

Senator Chaput: My first question is for the Public Safety Canada official. The budget shows a decrease in terms of dollars. You talked about the sunseting of a two-year temporary funding arrangement for the sustainability of agreements under the First

hôpitaux psychiatriques ne sont pas autorisés à la garder. Dès lors, ils ne sont plus autorisés à lui fournir les soins spécialisés qu'ils peuvent dispenser. Il faut savoir que lorsque nous voulons envoyer un délinquant en dehors de nos propres installations psychiatriques, il doit nous donner son consentement. S'il le retire, ces hôpitaux sont contraints de nous les renvoyer dès lors qu'ils ne peuvent plus lui prodiguer leurs soins spécialisés. C'est à nouveau nous qui faisons face aux problèmes. Chacune des solutions envisagées s'accompagne de ses propres difficultés et nous essayons de trouver la meilleure solution au cas par cas. Comme vous pouvez l'imaginer, lorsque plusieurs centaines de personnes ont besoin de soins psychiatriques intensifs, on ne dispose pas d'un grand nombre d'endroits pour les accueillir à travers le pays, non seulement dans le système des pénitenciers, mais dans la société en général. La plupart de ces services sont déjà utilisés à pleine capacité.

La sénatrice Callbeck : Le Centre de Dorchester est-il le seul dans les Maritimes?

M. Head : Le seul centre relevant du Service correctionnel du Canada, oui. Nous avons actuellement entamé des discussions avec un établissement de l'une des provinces pour élargir les possibilités ou les solutions dont nous disposons pour certaines personnes qui nous donnent le plus de difficultés.

La sénatrice Callbeck : Étant donné le temps qu'il nous reste, j'aimerais maintenant vous interroger sur un autre sujet, sur les programmes qui sont offerts aux délinquants. Nous avons parlé un certain nombre de fois d'éducation, mais il y a quantité d'autres programmes, portant par exemple sur la gestion de la colère, sur la violence familiale, sur les dépendances, et cetera. Nous entendons à l'occasion affirmer que, dans les faits, les budgets que le gouvernement consacre à ces programmes diminuent. Vous est-il possible de remettre au comité un aperçu des programmes offerts avec les montants affectés à chacun et inscrits dans ce budget et de faire la comparaison avec la situation cinq ans auparavant pour que nous puissions voir quelle est l'évolution?

M. Head : Madame la sénatrice, je vais me faire un plaisir de le faire. Vous constaterez que les investissements dans les programmes n'ont pas cessé. Ceux qui continuent à dire que les investissements dans ces programmes ont diminué se trompent.

Le président : Nous allons attendre que vous nous communiquiez cette information. Cela va vous fournir l'occasion de préciser les choses pour qu'elles figurent au compte rendu.

[Français]

La sénatrice Chaput : Ma première question s'adresse au représentant de Sécurité publique Canada. Dans le budget, on remarque une diminution en termes de dollars. Vous parlez de la temporisation des fonds temporaires de deux ans s'agissant des

Nations Policing Program. Why is the temporary funding being sunsetted? And what is happening with First Nations policing services in the meantime?

[English]

Mr. Ossowski: The last government renewal was for a two-year time period. As I said in my opening remarks, on March 4 the minister announced that the government has now decided to take a multi-year approach, which is something the First Nations policing communities have wanted with their provincial and territorial supports. We have now signed one-year agreements and are in the process of negotiating the remaining four years of that five-year funding approval put forward by the government at the beginning of March.

[Translation]

Senator Chaput: But the services are continuing. The policing services were not interrupted?

[English]

Mr. Ossowski: Yes.

Senator Chaput: They are still going on?

Mr. Ossowski: Yes.

[Translation]

Senator Chaput: My next question is for the Correctional Service of Canada official. The estimates show decreases from 2012-13 to 2013-14. For example, you have the supervision of offenders in the community and in institutions. Then, once again, you have supervision in the community. Both initiatives show decreases. Is that due to the fact that the provinces are now assuming more of the cost?

[English]

Mr. Head: No; no cost is being assumed by the province in terms of our cuts. There is no off-loading of work from federal corrections to provincial or territorial corrections.

[Translation]

Senator Chaput: What, then, is the decrease due to? What factors account for the decrease in spending?

[English]

Mr. Head: There are several factors at play, senator. One is in relation to what would have been initially presented in the budget documents based on that forecast that did not materialize, so

accords avec les services de police des Premières Nations. Pourquoi y a-t-il temporisation des fonds temporaires? Et, entre-temps, que se passe-t-il avec les services de police aux Premières Nations?

[Traduction]

M. Ossowski : La dernière fois que le gouvernement a renouvelé ces accords, c'était pour une durée de deux ans. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, le ministre a annoncé le 4 mars que le gouvernement a maintenant décidé d'adopter une approche pluriannuelle, approche correspondant à ce que les milieux policiers des Premières nations nous demandaient, avec l'appui des provinces et des territoires. Nous avons maintenant signé des accords d'une durée d'un an et négocions les quatre années restantes de cette approbation de financement sur cinq ans annoncée par le gouvernement au début mars.

[Français]

La sénatrice Chaput : Mais les services continuent. Il n'y a pas eu d'interruption des services de police?

[Traduction]

M. Ossowski : Oui.

La sénatrice Chaput : Ils continuent?

M. Ossowski : Oui.

[Français]

La sénatrice Chaput : Ma prochaine question s'adresse au représentant de Service correctionnel Canada. Dans le budget des dépenses, on voit des diminutions de 2012-2013 à 2013-2014. À titre d'exemple, vous avez la garde des délinquants dans la collectivité, dans les établissements. Ensuite, encore une fois, vous avez la surveillance dans la collectivité. On voit des diminutions dans ces deux initiatives. Est-ce dû au fait qu'un coût plus élevé est maintenant payé par les provinces?

[Traduction]

M. Head : Non. Les provinces n'ont repris à leur charge aucun des coûts que nous avons éliminés. Il n'y a pas de transfert de tâches du Service correctionnel du gouvernement fédéral vers les provinces, ni vers les territoires.

[Français]

La sénatrice Chaput : Quelle est donc la diminution? Quels facteurs expliquent cette diminution dans les dépenses?

[Traduction]

M. Head : Cela tient à plusieurs facteurs, madame la sénatrice. L'un de ceux-ci tient à ce qui a été présenté au début dans les documents budgétaires à partir de prévisions qui ne se sont pas

those monies are reduced from the budget. The inmates did not come; therefore, we do not get the money and it is reduced from the budget base.

In addition, there are reductions as a result of our contribution to the 2012 Economic Action Plan. For 2012-13 our reduction was \$85 million. For 2013-14 our reduction is \$170 million, and for 2014-15 our total reduction is \$295 million. Those reductions are our contribution to the government's Economic Action Plan arising out of Budget 2012.

There are other ins and outs pieces in that budget. For example, when we complete certain construction projects, the money we got for that project does not carry on to the next year. We only get monies for completing a construction project. For any future projects, we would have to go back and make presentations through the normal government channels. There are a lot of big pieces throughout the budget, the biggest ones being for the population that did not materialize — \$203 million reduction between 2012-13 and 2013-14. There was \$85 million in 2012-13 for our Economic Action Plan, and now it is \$170 million in 2013-14 for that portion of our contribution to the Economic Action Plan.

[Translation]

Senator Chaput: Do the reductions arising from the economic action plan reflect staffing cuts, a reorganization of operations or the elimination of certain initiatives? What are those savings attributable to?

[English]

Mr. Head: All of the above, senator. There are issues that are related to being more effective and efficient in terms of, for example, the manner in which we ask parole officers to do their case management activities. The closures of the two penitentiaries, the Kingston Penitentiary and Leclerc Institution, equate to a net reduction of \$120 million. At the same time, we are in the process of building new units within existing institutions that will give us 2,752 new cells, which will be in new buildings, which are more efficient to run than, for example, the Kingston Penitentiary site, which was built in 1835.

[Translation]

Senator Chaput: One last quick question. Is it true that, over the past 10 years, federal security spending has gone up every year by approximately 4.4 per cent, representing a 53-per-cent hike in federal security spending over the past 10 years?

concrétisées ce qui a amené à réduire ces fonds dans le budget. Les détenus ne sont pas venus, et nous n'avons donc pas obtenu l'argent correspondant et cela se traduit par une réduction de notre base budgétaire.

De plus, certaines réductions résultent de nos contributions au Plan d'action économique de 2012. Pour l'exercice 2012-2013, nous avons enregistré des réductions de 85 millions de dollars. Pour celui de 2013-2014, elles ont été de 170 millions de dollars, puis de 295 millions de dollars au total pour l'exercice 2014-2015. Ce sont là nos contributions au Plan d'action économique du gouvernement, qui découle du budget de 2012.

D'autres éléments ont joué dans ce budget. C'est ainsi que, lorsque nous avons terminé certains projets de construction, l'argent que nous avons obtenu pour ces projets n'était pas reporté sur l'année suivante. Nous avons obtenu des fonds uniquement pour réaliser un projet de construction. Pour tout projet ultérieur, nous devons nous présenter à nouveau et défendre notre dossier en suivant les procédures habituelles du gouvernement. Il y a beaucoup d'éléments importants dans tout le budget, le plus important étant la population qui ne s'est pas concrétisée et qui s'est traduite par une réduction de 203 millions de dollars entre 2012-2013 et 2013-2014. Il y a une réduction de 85 millions de dollars en 2012-2013 pour le Plan d'action économique, et elle atteint maintenant 170 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014, pour cette partie de notre contribution au Plan d'action économique.

[Français]

La sénatrice Chaput : Pour les réductions liées au plan économique, est-ce que ce sont des économies en termes de réduction de personnel, d'organisation différente de l'activité, d'arrêt de certaines initiatives? Quelles sont ces économies?

[Traduction]

M. Head : Elles ont touché tous ces domaines, madame la sénatrice. Dans certains cas, il s'agissait d'améliorer l'efficacité et l'efficience, par exemple, la façon dont nous demandons aux agents de libération conditionnelle de gérer leurs dossiers. La fermeture de deux pénitenciers, ceux de Kingston et de Leclerc, a permis d'obtenir une réduction nette des dépenses de 120 millions de dollars. En même temps, nous construisons actuellement de nouvelles unités dans le cadre des établissements existants qui nous permettront de disposer de 2 752 nouvelles cellules, dans de nouveaux bâtiments, dont la gestion sera facilitée. C'est par exemple le cas du pénitencier de Kingston, qui a été construit en 1835.

[Français]

La sénatrice Chaput : Une dernière brève question. Est-il vrai que, ces 10 dernières années, les dépenses de sécurité fédérales ont subi une augmentation annuelle d'environ 4,4 p. 100, qui représenteraient 53 p. 100 d'augmentation dans les dépenses de sécurité fédérales pour les 10 dernières années?

[English]

Mr. Head: Are you referring to public security overall or correctional services?

Senator Chaput: Yes; overall.

Mr. Head: I think there was a document produced; it might have been from the Parliamentary Budget Officer.

Senator Chaput: That is where this information comes from.

Mr. Head: Yes. We have not fully analyzed all the pieces other than the corrections pieces, but the numbers we saw that were in relation to us reflected what our spending was back 10 years ago and our spending today.

Senator Chaput: Fair enough. Thank you.

Senator McInnis: I will be quick, mindful of the time. I have a question for Correctional Service of Canada. Reading through the priority of your services, one is to provide safety and security of staff and, of course, the inmates, both in the institutions and in the community. One action that you are taking is “to continue to improve new operational procedures to eliminate the entry of illicit materials, as well as trafficking, supply and demand for drugs and contraband in institutions.”

Having toured a prison in my capacity as Attorney General, I find it amazing that they can continue to get illicit drugs through the door. How large a problem is this? Obviously it has a catastrophic effect on rehabilitating the inmates, and certainly there is a risk of abuse to the staff. How are you intending to try to curb this, if not eliminate it?

Mr. Head: Very good question, senator. I will share with you some of the initiatives that we have been pursuing.

We received an investment several years ago of approximately \$122 million to help us deal with this issue. That allowed us to do a couple things. It allowed us to increase our drug detector dog teams in all our institutions across the country, which has proven to be very effective. Actually, by the time we finish implementing the final hiring of those teams, I think I will probably be the agency in the country with the most drug detector dogs of anyone. We have also enhanced our practices at the front entrances of our facilities, for visitors, contractors and staff coming in, in terms of how we search them, as well as our vehicle entry points. Both those points are places where drugs have been brought in.

As well, we have had challenges in the past where individuals have been very innovative in terms of getting drugs into the institution other than through the normal entry points. We have

[Traduction]

M. Head : Parlez-vous de l'ensemble de la sécurité publique ou des services correctionnels?

La sénatrice Chaput : De l'ensemble.

M. Head : Je crois que le Bureau du directeur parlementaire du budget a en effet publié un document sur cette question.

La sénatrice Chaput : C'est effectivement de là que vient l'information.

M. Head : Oui. Nous n'avons pas analysé l'ensemble des éléments qui ne concernaient pas le Service correctionnel, mais les chiffres que nous avons vus et qui nous concernaient correspondaient à nos dépenses il y a 10 ans et à nos dépenses d'aujourd'hui.

La sénatrice Chaput : Je vous remercie de la précision.

Le sénateur McInnis : Conscient du peu de temps qui nous reste, je vais faire vite. J'ai une question qui s'adresse au représentant du Service correctionnel du Canada. En lisant les priorités de votre service, je vois que l'une d'elles consiste à assurer la sécurité du personnel et, bien sûr, des délinquants, aussi bien dans vos établissements que dans la collectivité. L'une des mesures que vous prenez est de « continuer d'améliorer les nouvelles procédures opérationnelles pour éliminer l'entrée de matériel illicite ainsi que le trafic, l'offre et la demande de drogue et d'objets interdits dans les établissements ».

Ayant visité une prison à titre de procureur général, je trouve surprenant qu'on continue à y trouver des drogues illicites. Quelle est l'ampleur de ce problème? Cela a bien évidemment un effet catastrophique sur la réhabilitation des détenus, et il y a certainement là aussi un risque d'abus pour le personnel. Qu'avez-vous l'intention de faire pour tenter de réduire ce phénomène, sinon pour l'éliminer?

M. Head : C'est une très bonne question, sénateur. Je vais vous faire part d'un certain nombre d'initiatives que nous avons mises en place.

Il y a plusieurs années, nous avons reçu des fonds d'environ 122 millions de dollars pour nous aider à nous attaquer à ce problème. Cela nous a permis de faire un certain nombre de choses. Nous avons pu accroître le nombre de nos chiens détecteurs de drogue dans tous nos établissements à travers le pays, ce qui s'est avéré très efficace. En vérité, lorsque nous aurons terminé d'embaucher des chiens dans ces équipes, nous serons probablement l'agence comptant le plus de chiens détecteurs de drogue au pays. Nous avons également amélioré nos pratiques à l'entrée des visiteurs, des entrepreneurs et de notre personnel dans nos installations. Nous appliquons de nouvelles méthodes de fouille et de contrôle des véhicules aux points d'entrée. C'est surtout par ces deux canaux que les drogues entraient dans nos établissements.

Nous avons aussi fait face à des difficultés par le passé, avec des personnes qui se montraient très imaginatives pour faire pénétrer de la drogue dans nos établissements par d'autres canaux

seen everything from arrows with drugs taped around the shaft being shot distances into the exercise yard, tennis balls being hollowed out with drugs and being knocked as far as they can by using potato guns. We have seen dead birds gutted and drugs placed in the dead bird that is then shot from a distance, using slingshots, into the exercise yards. Sorry, senators; I know it is almost lunchtime. I did not want to turn you off, but these are some of the challenges. When we tighten down in certain areas, we see people become quite innovative. However, our goal is to do everything in our power to stop them from coming in. You are absolutely right and, as you would have appreciated from your previous life, drugs in an incarceration setting are a very dangerous thing. They feed the underground economy of inmates and gangs, and they lead to violence and, on occasions, death, either individuals overdosing from the use of drugs or killing each other because drugs have not been brought in or people have not paid for their drugs. This also puts my staff at risk. This is something I do not take lightly.

We continue to look at every means available to us to stop drugs coming in, whether it is contractors or visitors. Unfortunately, senator, even a few — very few — of my own staff have been caught bringing drugs in because they have been enticed by unsavory elements of the inmate population, enticing them with significant amounts of money to bring them in. We will not condone that, so we will continue to do everything in our power to stop drugs from coming into our institutions.

Senator McInnis: I agree. Allegedly there is a nurse staff member and others in corrections in Nova Scotia who have been charged.

I have one quick question for Public Safety. It seems to be more common now to have a number of natural events. We heard Senator Buth talk about the annual disasters that take place in Winnipeg with the floods. We saw last year in Alberta a major forest fire. I recall Hurricane Juan in Nova Scotia several years ago.

How is your infrastructure for dealing with a multiplicity of these, heaven forbid they take place at the same time? In what condition are the emergency measures organizations in the provinces and in the federal government? Are you equipped to deal with more than one?

Mr. Ossowski: I believe so. It would really depend on the severity, but there have been instances of multiple events at the same time. We rely on provinces' and territories' first responders to deal with things. Then we help with the federal role, which may

que les points d'entrée usuels. Nous avons tout vu avec, par exemple, des flèches entourées de drogue tirées de loin dans les cours d'exercice, des balles de tennis remplies de drogue et lancées d'aussi loin que possible au moyen d'un lance-patates. Nous avons vu des oiseaux morts à l'intestin rempli de drogue lancés d'une certaine distance en utilisant des lance-pierres dans les cours d'exercice. Je vous prie de m'excuser mesdames et messieurs les sénateurs. Je sais que nous approchons de l'heure du déjeuner. Je ne voulais pas vous couper l'appétit, mais c'est là quelques-uns des défis auxquels nous sommes confrontés. Lorsque nous resserrons les règles dans un certain domaine, nous constatons que les gens deviennent passablement imaginatifs. Toutefois, notre objectif est de tout faire en notre pouvoir pour arrêter l'entrée de drogues dans nos établissements. Vous avez tout à fait raison, et vous avez pu le constater dans votre vie antérieure, les drogues dans un contexte d'incarcération sont très dangereuses. Elles alimentent l'économie souterraine des détenus et des bandes, et elles conduisent à la violence, et parfois au décès, que ce soit parce que des gens se trouvent en état d'overdose ou qu'ils se tuent entre eux parce que les drogues n'ont pas été livrées ou que les gens n'ont pas payé leurs drogues. Cela met également la vie de notre personnel en danger. C'est un sujet que je ne prends pas à la légère.

Nous continuons à étudier tous les moyens à notre disposition pour interrompre l'entrée de drogues dans nos établissements, que ce soit avec l'aide des entrepreneurs ou des visiteurs. Malheureusement, sénateur, même un tout petit nombre de mes employés a été surpris à faire entrer de la drogue dans les prisons. Ces employés étaient séduits par l'appât du gain alors que des éléments peu recommandables de la population carcérale leur offraient pour cela des montants importants. Nous n'allons pas le tolérer et nous allons continuer à faire tout en notre pouvoir pour cesser l'entrée de drogues dans nos établissements.

Le sénateur McInnis : Je suis d'accord. Il paraît que des accusations ont été déposées contre une infirmière et d'autres membres du personnel du Service correctionnel en Nouvelle-Écosse.

J'ai une question rapide qui s'adresse au représentant de Sécurité publique Canada. Il semble que les catastrophes naturelles sont plus courantes maintenant. La sénatrice Buth nous a parlé des inondations annuelles à Winnipeg. Nous avons vu, l'an dernier, un incendie de forêt majeur en Alberta. Je me souviens de l'ouragan Juan qui a touché la Nouvelle-Écosse il y a plusieurs années.

De quelle infrastructure disposez-vous pour faire face à la multiplication de ces catastrophes, en espérant qu'elles ne se produisent pas toutes en même temps? Dans quel état sont les organismes de mesure d'urgence du gouvernement fédéral et des provinces? Avez-vous les moyens de faire face à plus d'une catastrophe?

M. Ossowski : Je crois que oui. Cela dépendrait en vérité de la gravité de ces catastrophes, mais il est déjà arrivé que nous en ayons plusieurs en même temps. Nous nous fions aux premiers intervenants des provinces et des territoires pour faire face à la

be in terms of coordinating our part of the response. The first response is really the provinces and territories, and their capacity is fairly robust. We all talk about the worst case scenario in terms of the big earthquake out West, if that ever happens, that kind of thing. There will be a point where people will strain; there is no doubt about it. So far, however, it all seems to be manageable.

The Chair: Colleagues, we are finished with our time. Senator Callbeck has one question she would like on the record and perhaps one of the witnesses could provide a written response to her.

Senator Callbeck: Yes, on page II-120 under Contributions, the money going to the reintegration of offenders back into the community has been cut by 50 per cent. Could you send the committee an explanation of what programs have been decreased or cut, where that 50 per cent came from?

Mr. Head, you mentioned the savings that have been attributed back in 2011-12 and 2013-14. I think you talked about something like \$550 million. I wish you could send the committee an outline of where those savings came from, with specific programs. Thank you.

Mr. Head: Yes, senator, Mr. Chair, we will definitely send that information to the committee.

The Chair: Thank you. On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I would like to thank you all for being here. Thank you very much for the good work you are doing in serving Canada. We appreciate it very much.

Colleagues, we are still waiting for word with respect to budget implementation. We will continue with our Main Estimates review so we will have that behind us. Industry Canada and Shared Services are tomorrow evening.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, April 24, 2013

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to study the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: This evening, we are continuing our study of the 2013-14 Main Estimates.

situation. Nous apportons ensuite notre aide avec le rôle qui nous incombe au niveau du gouvernement fédéral. Il peut s'agir de coordonner notre partie de la réaction. La première réaction incombe naturellement aux provinces et aux territoires, et ils disposent de moyens passablement efficaces. Nous parlons tous du pire scénario possible qui serait un important tremblement de terre sur la côte Ouest, s'il se produit jamais, de ce genre de chose. Il ne fait aucun doute que dans un tel cas, les gens auraient à en souffrir. Cela dit, jusqu'à maintenant, tout ce à quoi nous pouvons nous attendre semble gérable.

Le président : Chers collègues, nous avons épuisé le temps dont nous disposons. La sénatrice Callbeck aimerait poser une question pour qu'elle figure au compte rendu et l'un des témoins pourra peut-être lui répondre par écrit.

La sénatrice Callbeck : Oui, je vois à la page II-242, sous le titre Contributions, que le montant consacré à la réintégration des délinquants dans la collectivité a été coupé de 50 p. 100. Pourriez-vous transmettre à notre greffière une note précisant de quels programmes les budgets ont été coupés, d'où vient ce 50 p. 100?

Monsieur Head, vous avez fait allusion aux économies imputables aux examens réalisés en 2011-2012 et en 2013-2014. Je crois que vous avez parlé d'un montant de 550 millions de dollars, si j'ai bonne mémoire. J'aimerais que vous expliquiez par écrit au comité, dans les grandes lignes, d'où proviennent ces économies, en spécifiant les programmes concernés. Je vous remercie.

M. Head : Bien sûr, madame la sénatrice. Monsieur le président, nous allons faire parvenir cette information aux membres du comité.

Le président : Je vous remercie. Au nom des membres du Comité sénatorial permanent des finances, je tiens à tous vous remercier d'être venus nous rencontrer. Soyez félicités pour l'excellent travail que vous faites en servant le Canada. Nous l'apprécions beaucoup.

Chers collègues, nous attendons toujours des nouvelles du projet de loi d'exécution du budget. Nous allons poursuivre notre examen du Budget principal des dépenses, ce qui nous en laissera moins à faire par la suite. Demain soir, nous devrions entendre les représentants d'Industrie Canada et de Services partagés Canada.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 24 avril 2013

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Ce soir, nous poursuivons notre étude du Budget principal 2013-2014.

[English]

For the first panel this evening, which will go for one hour, we are pleased to welcome officials from Industry Canada. Appearing before us this evening are Iain Stewart, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Sector; Susan Bincoletto, Chief Financial Officer; and Johanne Bernard, Director General, Resource Planning and Investments Branch.

I understand Ms. Bincoletto has some brief opening remarks and following that we will get into a discussion. You have the floor.

Susan Bincoletto, Chief Financial Officer, Industry Canada: Thank you very much. You have introduced my colleagues so I will go directly to the crux of the matter.

[Translation]

I will limit myself this evening to two points: Industry Canada's structure and funding in the 2013-14 Main Estimates, and how we use this funding to deliver on our mandate and priorities, as presented in the Report on Plans and Priorities.

[English]

Industry Canada's mandate is to help Canadian industry become more productive and competitive in the global economy. It is a broad mandate and the department is part of a larger industry portfolio, a group of 11 departments, agencies and councils. Each of these has its own management team and reports directly to Parliament through their associated ministers.

Since two thirds of Industry Canada's budget is in grants and contributions, there is always a certain amount of year to year fluctuation in our Main Estimates. For instance, funding for each of our programs is usually multi-year, and each year within that period can be funded at different levels.

When you have about a dozen programs running one at a time and often simultaneously, all with varying levels of funding, the year-to-year tally can change quite a bit.

[Translation]

In addition, future program spending can sometimes be understated, due to timing of approvals. Until we have completed the formal approval processes for renewals or new funding, we cannot reflect the spending in our documents.

[Traduction]

Durant la première heure, nous sommes heureux d'accueillir ce soir dans le premier groupe de témoins des représentants d'Industrie Canada : M. Iain Stewart, sous-ministre adjoint, Secteur de la politique stratégique; Mme Susan Bincoletto, dirigeante principale des finances; et Mme Johanne Bernard, directrice générale, Planification des ressources et des investissements.

Je crois que Mme Bincoletto a une brève déclaration préliminaire à faire, après quoi nous entamerons la discussion. Vous avez la parole.

Susan Bincoletto, dirigeante principale des finances, Industrie Canada : Merci beaucoup. Comme vous avez déjà présenté mes collègues, je vais entrer directement dans le vif du sujet.

[Français]

Je me limiterai ce soir à parler de deux points, de la structure d'Industrie Canada et de son financement tel qu'il est décrit dans le Budget principal des dépenses de 2013-2014 et, deuxièmement, la manière dont nous utilisons ce financement pour nous acquitter de notre mandat et respecter nos priorités, tels que présentés dans le Rapport sur les plans et les priorités.

[Traduction]

Industrie Canada a pour mandat de contribuer à rendre l'industrie du pays plus productive et plus concurrentielle dans l'économie mondiale. Il s'agit là d'un large mandat, et le ministère fait partie du portefeuille plus élargi de l'Industrie, qui regroupe 11 ministères, organismes et conseils. Chacune de ces organisations a sa propre équipe de gestion et relève directement du Parlement par l'entremise de ministres associés.

Or, puisque deux tiers du budget d'Industrie Canada visent les subventions et les contributions, il y a toujours une certaine fluctuation d'une année à l'autre dans notre Budget principal des dépenses. Par exemple, le financement de chacun de nos programmes est normalement pluriannuel et chaque année, dans cette période, les programmes peuvent être financés à différents niveaux.

Lorsque vous avez environ une douzaine de programmes offerts souvent simultanément, tous avec des niveaux différents de financement, la compilation d'une année à l'autre peut changer de façon assez importante.

[Français]

En plus, les nouvelles dépenses de programmes peuvent parfois être sous-évaluées en raison du moment choisi des approbations. Jusqu'à ce que nous ayons complété ces processus, soit pour le renouvellement, soit pour du nouveau financement, nous ne pouvons pas refléter les dépenses dans nos documents.

This is the case for all Budget 2013 announcements, including the \$250 million in renewed funding for the Automotive Innovation Fund, and the \$35 million for MITACS, and \$500 million for the Canada Foundation for Innovation.

[English]

For this year, the impact of all these ups and downs is a decrease in our Main Estimates of \$145 million out of a budget of \$1.2 billion. Some of the specific changes include the following: For CFI, we see a reduction of \$82 million from Budget 2007 because the funding ends. Additional funding from Budget 2012 will therefore only be reflected in future documents, so it is not really a cut; it will continue later. We can go into detail if you would like.

We also show a decrease of \$18 million due to the end of the current funding for the Canadian Youth Business Foundation and Computers for Schools. Both of these programs have been renewed through Budget 2013 and will appear in future documents.

The Main Estimates also show an increase of \$49.2 million from Budget 2012 for CANARIE, Genome Canada and the Canadian Institute for Advanced Research, as well as \$14.7 million reflecting this year's funding requirement for the Perimeter Institute and for the Broadband Canada initiative.

[Translation]

Finally, as with all departments, we have reductions from Strategic Review, as well as from the Deficit Reduction Action Plan.

The department has taken a targeted approach to these reductions by ensuring programs focus on their core mandate and by enhancing the efficiency of internal services.

So, what does this translate into in terms of our specific activities? This brings me to my second point. Let me speak briefly to some of our key priorities, as outlined in the most recent Report on Plans and Priorities, which groups our activities under three strategic objectives.

Our first strategic objective is ensuring that the Canadian marketplace is efficient and competitive. This means having the basic marketplace conditions to promote economic growth, help our businesses respond to market changes, and maintain consumer confidence.

Funding under this objective is focused on salaries, and is relatively stable from year to year.

C'est le cas, par exemple, des annonces relatives au budget 2013, y compris les 250 millions de dollars de financement renouvelé pour le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile et le 35 millions de dollars pour MITAC ainsi que 500 millions de dollars pour la Fondation canadienne pour l'innovation.

[Traduction]

Donc, pour cette année, la conséquence de toutes ces fluctuations est une diminution de notre Budget principal des dépenses de 145 millions de dollars sur un budget de 1,2 milliard de dollars. Certains changements ont été apportés, dont les suivants : pour la Fondation canadienne pour l'innovation, nous verrons une réduction de 82 millions de dollars par rapport au budget de 2007 en raison de la fin du financement. Par conséquent, le financement supplémentaire du budget de 2012 figurera seulement dans les documents à venir; il ne s'agit donc pas vraiment d'une coupe, car cela continuera plus tard. Nous pourrions vous en parler plus en détail si vous le voulez.

Il y a également une réduction de 18 millions de dollars attribuable à la fin du financement actuel de la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs et du programme Ordinateurs pour les écoles. Ces deux programmes ont été renouvelés dans le budget de 2013 et figureront dans les documents futurs.

Le Budget principal des dépenses prévoit également un nouveau financement de 49,2 millions de dollars provenant du budget de 2012 pour CANARIE, Génome Canada et l'Institut canadien de recherches avancées, ainsi que 14,7 millions de dollars reflétant le financement requis cette année pour l'Institut Perimeter et l'initiative Large bande Canada.

[Français]

Enfin, comme tous les ministères, nous avons des réductions découlant de l'examen stratégique ainsi que du plan d'action pour la réduction du déficit.

Le ministère a adopté une approche ciblée pour ses réductions en s'assurant que les programmes portent sur leur mandat de base et en améliorant l'efficacité des services internes.

Or, comment cela se traduit-il à l'égard de nos activités spécifiques? Ce qui m'amène à mon deuxième point. Permettez-moi de vous parler brièvement de nos principales priorités qui se résument en trois objectifs stratégiques.

Notre premier objectif est de veiller à ce que le marché canadien soit efficace et concurrentiel. Pour ce faire, il faut avoir les conditions fondamentales du marché pour promouvoir la croissance économique, aider nos entreprises à réagir aux changements du marché et préserver la confiance des consommateurs.

Le financement, en vertu de cet objectif stratégique, est principalement centré sur les salaires et donc il demeure relativement stable d'année en année.

This year, 2013-14, we will be focusing mainly on two points: preparing for the upcoming auction of the 700 MHz spectrum in November this year; and continuing to develop the foreign investment review process.

[English]

Our second objective is to see that advancements in science and technology, knowledge and innovation strengthen the Canadian economy. Here you will see more of those fluctuations that I spoke about earlier. Past year funding under this strategic objective was unusually high because of the influx of the Budget 2009 stimulus funding, mainly the \$2 billion in the Knowledge Infrastructure Program, which ended in 2012-13. That is why you have a high level and a sharp decrease.

Future years are somewhat understated, so it is the opposite for program renewals and recent announcements, because they will probably be added in subsequent estimate documents if approvals have not been provided in time.

As you may know, Budget 2013 reconfirmed the commitment to the Strategic Aerospace and Defence Initiative, called SADI, as well as a new aerospace technology demonstration program. Our focus, therefore, in the coming year will be to implement this new program and to deliver the existing ones in the most effective way possible.

The third and final objective is to ensure that Canadian businesses and communities are competitive. Here, our programs focus on supporting industrial sectors, from manufacturing to tourism, and encouraging the entrepreneurship and strong communities that support dynamic economies.

Our priorities in this specific area include supporting small business with increased access to government services and to financing. The most important one here is the Canada Small Business Financing Program, as well as services provided through the Canada Business Network and BizPal. We also work in collaboration with BDC.

We will also be continuing to implement initiatives to attract and retain business manufacturing mandates in Canada and, of course, ensuring effective management of FedNor to support communities in northern Ontario.

[Translation]

This concludes my remarks. Thank you for your attention. I would be pleased to take any questions you may have.

Cette année, 2013-2014, nous nous concentrons particulièrement sur deux points : la préparation en vue de la mise aux enchères de notre spectre du 700 MHz prévu pour novembre de cette année, ainsi que la poursuite de l'élaboration du processus d'examen des investissements étrangers.

[Traduction]

Notre deuxième objectif est de veiller à ce que les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne. Vous verrez davantage ici les fluctuations dont j'ai parlé tout à l'heure. Le financement relatif à cet objectif stratégique était exceptionnellement élevé l'année dernière en raison de l'afflux des fonds de relance prévus dans le budget de 2009, principalement les 2 milliards de dollars du Programme d'infrastructure du savoir, qui a pris fin en 2012-2013. C'est la raison pour laquelle il y a une forte hausse et une baisse abrupte.

De plus, les années à venir sont quelque peu sous-évaluées; c'est donc l'inverse pour le renouvellement des programmes et les annonces récentes, car ils seront probablement ajoutés dans les documents budgétaires ultérieurs, si les approbations n'ont pas été fournies à temps.

Comme vous le savez sans doute, le budget de 2013 a reconfirmé l'affectation de ressources à l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense, ou ISAD, ainsi qu'à un nouveau programme de démonstration de technologies aérospatiales. Au cours de la prochaine année, nous concentrerons donc nos efforts sur la mise en œuvre de ce nouveau programme et l'exécution des programmes existants de la façon la plus efficace possible.

Le troisième et dernier objectif est de veiller à ce que les entreprises et les collectivités canadiennes soient compétitives. Nos programmes visent à appuyer les secteurs industriels, de la fabrication au tourisme, et à favoriser l'esprit d'entreprise et les collectivités prospères qui appuient les économies dynamiques.

Nos priorités dans ce domaine comprennent le soutien aux petites entreprises grâce à un meilleur accès aux services gouvernementaux et au financement. Le programme le plus important, c'est le Programme de financement des petites entreprises du Canada, ainsi que les services offerts par le Réseau Entreprises Canada et PerLE. Nous travaillons aussi en collaboration avec la BDC.

Nous continuerons aussi à mettre en œuvre des initiatives visant à attirer et à retenir les mandats de fabrication au Canada et, bien sûr, à nous assurer de la gestion efficace de la FedNor pour appuyer les collectivités du Nord de l'Ontario.

[Français]

Ceci conclut mes remarques. Je vous remercie de votre attention. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

[English]

The Chair: Thank you very much. Before we go to senators who have indicated an interest in participating, could you explain to us all the process you go through? We see government policy statement in the budget; and then we, as parliamentarians, will see, in either the Main Estimates or the supplementary estimates, the request that comes from the department. However, you say we have not seen those in the estimates yet because we have not received the expenditure approval. Can you explain that process between the budget and when we see it in the estimates?

Ms. Bincoletto: Yes, I will, and then I will ask my colleague to supplement, if required.

When the budget states that a program is either renewed or a new program is put in place, we usually work with the Department of Finance and Treasury Board Secretariat to determine the best means to provide policy authority to effect those programs. If a memorandum to cabinet is necessary to provide the policy authority, then we have to prepare the memorandum to cabinet, go to cabinet, and it is therefore approved. If it is a program that requires terms and conditions, then a Treasury Board submission is prepared and it goes to a different cabinet committee of Treasury Board ministers, who then endorse the terms of the new program.

Once that cycle is completed, we are in a position to start expending those monies and enter into either a contribution agreement or whatever other agreements we have with the recipients of those programs.

In this case, since the budget was fairly late, we have started the process, but we have not completed it. Therefore, it cannot be included in the mains of this year. Some of them will be included in Supplementary Estimates (A) and some may even have to wait until Supplementary Estimates (B), depending on the timing.

Senator L. Smith: As I go through the document and listen to your presentation, I see shifts in funding. For, example, for the Canadian Foundation for Innovation, you said, “we see a reduction of \$82 million from Budget 2007, and additional funding from Budget 2012 will only be reflected in future documents.”

You have a three-point strategy. In terms of these shifts, innovation is one of the top priorities of our government. This program ends, but it will go forward. I am not sure if I see the continuity. How do you pick and choose how you change funding targets or the money that you give to these particular groups? In business you look at continuity because the next question will be: What results have you achieved on your major target areas?

[Traduction]

Le président : Merci beaucoup. Avant que nous cédions la parole aux sénateurs qui ont exprimé le désir de participer à la discussion, pourriez-vous nous expliquer le processus que vous suivez? Nous voyons l'énoncé de politique du gouvernement dans le budget; et nous voyons ensuite, en tant que parlementaires, la demande présentée par le ministère soit dans le Budget principal des dépenses, soit dans le Budget supplémentaire des dépenses. Or, vous dites que nous n'avons pas encore vu les montants dans le budget des dépenses parce que nous n'avons pas reçu l'approbation des dépenses. Pouvez-vous nous expliquer les étapes du processus entre le budget et ce que nous voyons dans les prévisions budgétaires?

Mme Bincoletto : Oui, bien sûr, et je demanderai à mon collègue de compléter l'information, au besoin.

Lorsque le budget prévoit qu'un programme est renouvelé ou qu'un nouveau programme est mis en place, nous collaborons habituellement avec le ministère des Finances et le Secrétariat du Conseil du Trésor afin de déterminer le meilleur moyen de fournir l'autorisation de mettre en œuvre ces programmes. Si un mémoire au Cabinet est nécessaire, alors nous devons en préparer un et le présenter au Cabinet pour qu'il soit ensuite approuvé. S'il s'agit d'un programme qui nécessite la mise en place de conditions, une présentation au Conseil du Trésor est alors préparée et soumise à un comité différent du Cabinet formé de membres du Conseil du Trésor, qui approuvent alors les conditions du nouveau programme.

Lorsque ce cycle est complété, nous pouvons commencer à dépenser ces sommes et à conclure un accord de contribution ou tout autre accord prévu avec les bénéficiaires de ces programmes.

Dans ce cas-ci, étant donné que le budget a été déposé assez tard, nous avons commencé le processus, mais nous ne l'avons pas terminé. En conséquence, il ne peut pas être inclus dans le Budget principal des dépenses de cette année. Certaines dépenses seront incluses dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), et d'autres pourraient même l'être dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), selon le délai.

Le sénateur L. Smith : En consultant le document et en écoutant vos observations, je constate qu'il y a des changements sur le plan du financement. Par exemple, pour la Fondation canadienne pour l'innovation, vous avez dit : « Nous verrons une réduction de 82 millions de dollars par rapport au budget de 2007, et le financement supplémentaire du budget de 2012 figurera seulement dans les documents à venir. »

Vous avez une stratégie sur trois fronts. En ce qui concerne ces changements, l'innovation est l'une des grandes priorités de notre gouvernement. Ce programme prend fin, mais il ira de l'avant. Je ne suis pas sûr qu'il y ait continuité. Comment déterminez-vous la façon dont vous modifiez les cibles de financement ou les sommes que vous donnez à ces groupes? En pratique, il faut viser la continuité, car la prochaine question sera : quels

Before we get to that one, how do you determine that funding? There seem to be wide shifts here in terms of your funding strategy.

Ms. Bincoletto: I will start, and then really this time I will give the floor to my colleague.

With regard to the Canada Foundation for Innovation, for example, a number of budget announcements provided some funding to the foundation. It started way back in 2008 or 2009, and then in other budgets, subsequent budgets, overlapped that money. In some cases they were grants; in some cases they were contributions. It is the sum of all that that shifts the profile as well.

Senator L. Smith: How much would you have spent over that five- to six-year period through innovation, and what results would you have had? For us, it is great to understand the numbers, but it is also important to understand what results you have achieved.

Johanne Bernard, Director General, Resource Planning and Investments Branch, Industry Canada: I can speak to the numbers.

One of the important things here is that most of our grants and contributions are not to support the operations of an organization, which would be stable from year to year. We support things like research and development programs or competitions to these foundations, and then give out the money to other recipients. They run a competition. These are multi-year programs. R & D is not exactly a flatline type of expenditure. One of the issues in all our programs is that the funding you see is not us deciding when it goes up and when it goes down; it is the recipients that tell us that this year they can do this much and the next year not so much because of some other reason. There will usually be a bump in a particular year when they have achieved a certain competition, for example.

CFI, in particular, in 2012 and 2013 was the highest year in terms of spending because there was an overlap, as Ms. Bincoletto mentioned, of Budget 2007 money that was ending, and then new funding that starts. For CFI, every time money is given for something, it is not the same old thing every time; it is a specific purpose, say a competition for colleges and universities. Mr. Stewart may want to say more on that.

Senator L. Smith: Do you have any way of measuring? These are large amounts of money, when you take the various activities you are supporting. How do you track people's efficiency and results so that you know you have made the right investment?

Iain Stewart, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Sector, Industry Canada: For each program, at the individual program level, there are results indicators and there is a performance evaluation framework around them. You could

résultats avez-vous atteints dans vos principaux secteurs cibles? Avant que nous abordions cette question, comment déterminez-vous ce financement? Il semble y avoir d'importants changements ici sur le plan de votre stratégie de financement.

Mme Bincoletto : Je vais commencer, mais cette fois-ci, je vais vraiment céder la parole à ma collègue.

En ce qui concerne la Fondation canadienne pour l'innovation, par exemple, un certain nombre d'annonces budgétaires ont fourni du financement à la fondation. Cela a commencé en 2008 ou 2009, puis dans d'autres budgets, les budgets suivants, il y a eu chevauchement. Dans certains cas, il s'agissait de subventions; dans d'autres, de contributions. C'est la somme de tout cela qui modifie le profil également.

Le sénateur L. Smith : Au cours de cette période de cinq à six ans, combien avez-vous dépensé en matière d'innovation, et quels résultats avez-vous atteints? Pour nous, il est bien de comprendre les chiffres, mais il est aussi important de comprendre quels résultats vous avez atteints.

Johanne Bernard, directrice générale, Planification des ressources et des investissements, Industrie Canada : Je peux parler des chiffres.

Ce qui est important ici, c'est que la plupart de nos subventions et contributions ne visent pas à soutenir les activités d'une organisation, qui seraient stables d'une année à l'autre. Nous soutenons par exemple les programmes de recherche et de développement ou les concours pour ces fondations, et nous donnons ensuite de l'argent à d'autres bénéficiaires. Ils tiennent un concours. Ce sont des programmes pluriannuels. La R-D n'est pas exactement un type linéaire de dépenses. L'un des problèmes, dans tous nos programmes, c'est que ce n'est pas nous qui décidons quand le financement augmente ou diminue; ce sont les bénéficiaires qui nous disent que cette année-là, ils peuvent faire tant, et pas autant l'année suivante, pour une autre raison. Il y aura habituellement une hausse pour une année donnée, lorsqu'ils ont atteint un certain degré de concurrence, par exemple.

Pour la FCI, en particulier, 2012-2013 a été l'année la plus importante en ce qui concerne les dépenses, car il y a eu un chevauchement, comme l'a mentionné Mme Bincoletto, entre le financement du budget de 2007 qui prenait fin et le nouveau financement qui commençait. La FCI ne verse pas toujours des sommes pour la même chose; c'est pour des initiatives précises, comme un concours pour les collèges et les universités. M. Stewart pourra peut-être vous en dire plus à ce sujet.

Le sénateur L. Smith : Avez-vous une méthode d'évaluation? Les diverses activités que vous soutenez représentent de grosses sommes d'argent. Comment faites-vous le suivi en matière d'efficacité et de résultats, afin de savoir si vous avez fait un bon investissement?

Iain Stewart, sous-ministre adjoint, Secteur de la politique stratégique, Industrie Canada : Pour chaque programme, au niveau des programmes individuels, il y a des indicateurs de résultats et un cadre d'évaluation du rendement. Une entité

look at a very specific entity like the Canada Foundation for Innovation, and it actually has several programs that do different things, and those specific programs will have results indicators. At the program level you will see whether it is achieving the results they have identified. Then you roll those up, in this case, against CFI as an organization, and it has its annual reporting.

In this instance, CFI is an arm's-length agency. The reason the funding is lumpy like this is because the government does funding agreements with CFI, usually five years in duration. I do not mean to tell you things you already know. Do you know about the Canada Foundation for Innovation? Is that an entity you have ever had experience with? I can tell you more about them, if that is helpful.

Senator L. Smith: Not directly. I am all ears.

Mr. Stewart: It was set up some time ago because there was a perception that Canada's research infrastructure was rusting out and that there was a deficit of backlog in the university and college system at the professor level concerning the equipment and tools they needed. This was meant to be an arm's-length entity that would use peer review to pick the best infrastructure projects in which to invest.

The government started out with relatively large awards over five years. They run an arm's-length, blue ribbon, world expert review process to pick which projects they will invest in. That project cycle takes 12 to 18 months from start to finish, because these are research infrastructure projects going through this peer review process. They spend in a kind of lumpy pattern as each of these competitions work their way through.

Those are some of the different profiles. The government has reinvested in them time and again. They have become Canada's university and college research infrastructure entity, like you would see with NSERC to fund engineering and so on.

Senator L. Smith: There seems to be continuous pressure in terms of feedback from the media about where Canada is ranked in the world with regard to innovation. That is why I asked the question about your implication in the measurement system. Have you seen an improvement in performance through the grants that you give, be it through universities or companies that require funding through BDC or any of the venture capital people? Are we seeing movement up the scale? We are not regarded as being as innovative as we should be.

Mr. Stewart: That is true. On Canada's innovation performance, the Conference Board of Canada report gives us a C or a D, depending on the year. That does not instill a sense of forward movement. However, if you unbundle how we are doing on innovation, it is a rich story. For the university sector, which is what CFI is funding, Canada is world class. We do world-class research. We are world leaders in many domains. For the size of

particulière, comme la Fondation canadienne pour l'innovation, a plusieurs programmes qui ont des objectifs différents, et ces programmes particuliers auront des indicateurs de résultats. On verra si chaque programme obtient les résultats prévus. On les compare ensuite à l'ensemble des résultats de la FCI, puis elle présente son rapport annuel.

Dans ce cas-ci, la FCI est un organisme indépendant. La raison pour laquelle le financement est inégal est que le gouvernement conclut des accords de financement avec elle, habituellement d'une durée de cinq ans. Je ne veux pas vous dire des choses que vous savez déjà. Connaissez-vous la Fondation canadienne pour l'innovation? Est-ce une entité à laquelle vous avez déjà eu affaire? Je peux vous en parler davantage, si cela peut être utile.

Le sénateur L. Smith : Pas directement. Je vous écoute.

M. Stewart : Elle a été mise sur pied il y a quelque temps parce qu'il existait une impression selon laquelle l'infrastructure de recherche du Canada se détériorait et qu'il y avait un retard dans le système universitaire et collégial, au niveau professoral, en ce qui concerne le matériel et les outils nécessaires. Elle a été conçue pour être une entité indépendante qui aurait recours au processus d'examen par les pairs pour choisir les meilleurs projets d'infrastructure dans lesquels investir.

Le gouvernement a commencé par des bourses relativement importantes, sur cinq ans. On tient un processus d'examen indépendant par des experts de renommée mondiale afin de choisir les projets dans lesquels investir. Ce cycle du projet dure en tout de 12 à 18 mois, car ce sont des projets d'infrastructure de recherche qui font l'objet de ce processus d'examen par les pairs. Les dépenses sont inégales, car elles dépendent de la progression de ces concours.

Voilà quelques-uns des différents profils. Le gouvernement a réinvesti dans ces projets à plusieurs reprises. Ils sont devenus l'entité d'infrastructure de recherche des universités et collèges du Canada, comme le CRSNG finance l'ingénierie, par exemple.

Le sénateur L. Smith : Il semble y avoir des pressions constantes de la part des médias relativement au rang qu'occupe le Canada dans le monde en ce qui a trait à l'innovation. C'est pourquoi j'ai posé la question au sujet de votre participation au système d'évaluation. Avez-vous constaté une amélioration du rendement grâce aux subventions que vous accordez, que ce soit dans les universités ou les entreprises qui demandent du financement par l'entremise de la BDC ou de toute autre source de capital de risque? Y a-t-il des progrès? On considère que nous ne sommes pas aussi innovateurs que nous devrions l'être.

M. Stewart : C'est vrai. En ce qui concerne le rendement du Canada en matière d'innovation, le rapport du Conference Board du Canada nous donne un C ou un D, selon l'année. Cela ne suscite pas une impression de progression. Toutefois, si l'on examine séparément les résultats que nous obtenons sur le plan de l'innovation, on constate qu'ils sont excellents. Dans le secteur universitaire, là où la FCI accorde du financement, le Canada est

the country, we perform more research than we would expect, and it is of higher quality if you look at the performance evaluation indicators around quality of research.

The Council of Canadian Academies, a body that brings together the royal societies, engineers and the peak medical associations of most senior academics, just finished an assessment of the state of our science base, chaired by Eliot Phillipson. They found that we do very well and we should be very proud of our research capacity.

The private sector does about 55 per cent of all research in Canada, and there the story is mixed. For instance, you can see on the graph the impact of the insolvency of Nortel. There you are into market operations, and it gets quite complicated about which companies are investing in research and which are holding back because of the downturn. The government has tended to use more indirect tools like the SR&ED tax credit, which is outside of our mandate, to influence and encourage investment in R & D.

When you look at the macro picture, the challenge is in the private sector. It is more difficult to interface with the market and change investment behaviour when you are talking about many actors competing to make their businesses succeed.

With regard to your question about CFI, it has a performance evaluation framework. We are doing well in Canada on university-based research. The challenge continues to be translating that strength and basic research and getting it out to influence market outcomes. I could talk more about some of the initiatives we have undertaken in that regard, but that is probably enough.

Senator De Bané: You have read to us your three strategic objectives. Mr. Stewart has just said that research is not a problem, that we do first-rate research in Canada, but on the business side, the operations of the company, there can be underperformance. As you said, the jewel in high tech in Canada was Nortel, and it went down. Research In Motion was the world leader, and you know what happened there.

Two weeks ago we heard from senior representatives of the National Research Council who said that this is really the weakness while in other countries the deficiencies are on the business side of high tech. Do you agree with that, Mr. Stewart?

Mr. Stewart: Yes, I very much believe the challenge is in the private sector.

reconnu mondialement. Nous faisons de la recherche de calibre mondial. Nous sommes des chefs de file dans de nombreux domaines. Compte tenu de la taille du pays, nous effectuons plus de recherche que ce que nous nous attendrions, et elle est d'une qualité supérieure, si l'on tient compte des indicateurs de rendement sur la qualité de la recherche.

Le Conseil des académies canadiennes, un organisme qui rassemble les sociétés royales, les ingénieurs et les associations médicales des universitaires les plus émérites, vient de terminer une évaluation de l'état de notre base scientifique, présidée par Eliot Phillipson. Ils ont conclu que nous avons de très bons résultats et que nous devrions être fiers de notre capacité de recherche.

Le secteur privé effectue environ 55 p. 100 de l'ensemble de la recherche au Canada, et le tableau est partagé. Par exemple, vous pouvez voir sur le graphique les effets de l'insolvabilité de Nortel. On parle alors d'interventions sur le marché, et il devient très difficile de savoir quelles entreprises investissent dans la recherche et quelles entreprises attendent en raison de la crise économique. Le gouvernement a tendance à se servir d'outils indirects comme le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, qui n'est pas de notre ressort, pour influencer et favoriser les investissements en R-D.

Quand on regarde la situation dans son ensemble, on constate que le défi se trouve dans le secteur privé. Il est plus difficile de traiter avec le marché et de changer les comportements en matière d'investissement lorsqu'il est question des nombreux acteurs qui se livrent concurrence pour la réussite de leurs entreprises.

En ce qui a trait à votre question au sujet de la FCI, elle dispose d'un cadre d'évaluation du rendement. Nous obtenons de bons résultats au Canada sur le plan de la recherche universitaire. Le défi consiste toujours à transformer cette force et cette recherche fondamentale afin qu'ils infléchissent les effets du marché. Je pourrais vous parler davantage de certaines initiatives que nous avons entreprises à cet égard, mais je pense que c'est suffisant.

Le sénateur De Bané : Vous nous avez lu vos trois objectifs stratégiques. M. Stewart vient de dire que la recherche ne pose pas de problème, que nous effectuons des travaux de recherche de premier ordre au Canada. Toutefois, du côté des affaires, c'est-à-dire sur le plan des activités commerciales des entreprises, on observe parfois un sous-rendement. Comme vous l'avez dit, Nortel était le joyau dans le domaine de la haute technologie au Canada, mais elle a fait faillite. Research In Motion était le chef de file mondial, et on sait ce qui s'est passé.

Il y a deux semaines, des hauts représentants du Conseil national de recherches nous ont dit que c'est là notre talon d'Achille, alors que dans d'autres pays, les lacunes se trouvent du côté commercial de la haute technologie. Êtes-vous du même avis, monsieur Stewart?

M. Stewart : Oui, je crois fermement que le défi à relever se trouve dans le secteur privé.

Senator De Bané: Your document says that you are going to generate sustained prosperity by helping Canadian businesses to be at the forefront of global innovation. However, if they are not good businessmen, this is beyond what you can do.

I read the three objectives and I find them beautiful, but I wonder if they have any resemblance to reality because they are beyond your reach. Research In Motion had a market value superior to that of the Royal Bank of Canada, and then Samsung, Apple, et cetera, bypassed them. You cannot be there to correct that.

Mr. Stewart: If you look at the three things that my colleague has introduced, Industry Canada provides, foremost, marketplace framework legislation. We know as economists that competition is what drives innovation in the long run. One key thing that the department seeks to do in our work around marketplace frameworks is to have competitive intensity. We encourage having a market that is open and competitive.

The other work, such as funding universities, is down that chain. A competitive and growing company needs young, bright minds to help them develop the products of tomorrow. We fund university research through CFI in order that companies like RIM in Waterloo will have the supply of talented people it needs for its growth strategy.

However, at the end of the day, RIM needs to compete on the basis of the quality of its innovations, and a competitive market will drive that. That is a key part of our role which is quite often spoken of less than specific programs.

Ms. Bincoletto: The first pillar of intervention in Industry Canada is marketplace laws and regulations. We are responsible for the incorporation of companies and the intellectual property. We are responsible for how we deal with foreign investment and how we treat foreign investment, and we are responsible for the bankruptcy side, that is, the life cycle. How we tweak these rules and regulations will have an impact on how attractive Canada is to companies.

The same applies to how we tackle productivity. We know that we are not doing as well on, for example, adoption of technology in companies. Many small companies have a hard time growing, so the government has put in place some targeted programs.

Last week you heard that the NRC has a technology development program. IRAP also helps in changing the culture of companies to become better entrepreneurs. Of course, we are not substituting ourselves for them, but we still try to help.

Le sénateur De Bané : Dans votre document, vous dites que vous allez favoriser une propriété durable en aidant les entreprises canadiennes à jouer un rôle de premier plan dans l'innovation mondiale. Cependant, si les entrepreneurs n'ont pas le sens des affaires, cela dépasse ce que vous pouvez faire.

J'ai lu les trois objectifs, et je les trouve bien beaux, mais je me demande s'ils correspondent le moins à la réalité, parce qu'ils dépassent votre champ d'action. Research In Motion avait une valeur marchande supérieure à celle de la Banque Royale du Canada, mais voici que Samsung, Apple, et tout le reste, l'ont surpassée. Vous ne pouvez rien y faire.

M. Stewart : Si on tient compte des trois objectifs que ma collègue a présentés, Industrie Canada assure, avant tout, des lois-cadres régissant le marché. En tant qu'économistes, nous savons que la concurrence est à la base de toute innovation à long terme. Dans le cadre de son travail lié à l'encadrement du marché, le ministère s'efforce notamment d'assurer l'intensité de la concurrence, et c'est là un rôle clé. Nous encourageons un marché qui est ouvert et concurrentiel.

L'autre partie de notre travail, comme le financement des universités, se trouve en aval de la chaîne. Une entreprise concurrentielle et en plein essor a besoin de jeunes esprits brillants pour l'aider à mettre au point les produits de demain. Nous finançons la recherche universitaire par l'entremise de la FCI pour que des sociétés comme RIM, à Waterloo, puissent avoir la réserve de gens talentueux dont elle a besoin pour sa stratégie de croissance.

Toutefois, au bout du compte, RIM doit livrer concurrence en fonction de la qualité de ses innovations, et un marché concurrentiel lui permettra d'y parvenir. C'est une partie essentielle de notre rôle, même si on parle plus souvent des programmes particuliers.

Mme Bincoletto : Le premier pilier de l'intervention d'Industrie Canada, c'est l'application de lois et de règlements axés sur le marché. Parmi nos responsabilités, mentionnons la constitution en société, la propriété intellectuelle, les investissements étrangers, c'est-à-dire la façon dont nous les abordons, ainsi que les faillites. Bref, nous nous occupons de l'ensemble du cycle de vie. Toute légère modification que nous apportons à ces règles et règlements aura une incidence sur l'attrait du Canada aux yeux des entreprises.

Le même constat s'applique à la façon dont nous abordons la productivité. Nous savons que les entreprises canadiennes ne s'en tirent pas aussi bien, par exemple, au chapitre de l'adoption de technologies. De nombreuses petites entreprises ont du mal à prendre de l'expansion. C'est pourquoi le gouvernement a mis en place des programmes ciblés.

La semaine dernière, on vous a parlé du Programme de développement de la technologie du CNRC. Le PARI aide, lui aussi, à changer la culture au sein des entreprises en améliorant le sens des affaires des entrepreneurs. Bien entendu, nous ne faisons pas les choses à leur place, mais nous essayons quand même de leur donner un coup de main.

Venture capital is also a challenge, and we are working a lot with the BDC. With the SR&ED changes that came to be, the savings that were realized from the SR&ED changes were reinvested in a \$400 million venture capital fund. That is a lever to help change the business innovation angle. That is the role we see ourselves playing.

Senator De Bané: On the first point, to have a competitive environment, am I right in saying that we have not managed to do that very well in the cellular phone sector? Ours is one of the countries in the Western world where the price of cellular phones is higher than in other countries?

Second, the message that I got by talking with the two senior officials of NRC — I sent them an article by Richard Florida that impressed me very much. They told me they will answer in writing to the committee about that article. They said they have realized that NRC must help businesses not only to do their R & D but also on the business side of their operations. We have been weak on that and we have seen that countries like Israel are funding and helping them on the commercial side. That explains why, despite our first-rate research, to which you have rightly alluded, they say this is our weakness. This is what I understood they want to do now, focus more on the business side.

About cellular phones, am I right in saying they are costlier in our country?

Mr. Stewart: It is lower cost than in the United States. Since 2008, when the government opened up the auction for AWS spectrum, prices have come down 18 per cent.

However, as you were saying, at the end of the day, individual entrepreneurs and their companies are the ones who are competing in that market. We welcome and want to encourage that competition, and demanding consumers play an important role in competition. We are watching as this market unfolds, as these people compete and how it will proceed.

So far the benefit has been a reduction in prices. As a consumer, we would all like to see those prices continue to go down.

Senator Buth: I have questions in a couple of different areas. The first is the Canada Youth Business Foundation. Can you describe what that is, what it does, the impact it is having, and then maybe talk about how you intend to spend the new funding? I was looking for it in the estimates and I could not find a line item.

Le capital de risque pose également un défi et, à cet égard, nous collaborons beaucoup avec la BDC. Les modifications apportées au crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental ont permis de réaliser des économies, qui ont ensuite été réinvesties dans un fonds de capital-risque de 400 millions de dollars. Il s'agit là d'un levier pour aider à favoriser l'innovation au sein des entreprises. Voilà donc le rôle que nous jouons.

Le sénateur De Bané : Relativement au premier point, c'est-à-dire la présence d'un marché concurrentiel, ai-je raison de dire que nous ne nous sommes pas très bien débrouillés dans le secteur de la téléphonie cellulaire? Le Canada est l'un des pays occidentaux où le prix des téléphones cellulaires est parmi les plus élevés, n'est-ce pas?

Deuxièmement, j'ai parlé avec les deux cadres supérieurs du CNRC — d'ailleurs, je leur ai envoyé un article de Richard Florida, qui m'a beaucoup impressionné. Ils m'ont dit qu'ils allaient nous fournir une réponse par écrit au sujet de l'article. Ils ont reconnu la nécessité pour le CNRC d'aider les entreprises non seulement à mener des activités de recherche et de développement, mais aussi à mettre en marché leurs produits. Le Canada fait piètre figure dans ce domaine, et nous savons que des pays comme Israël financent leurs entreprises et les aident sur le plan commercial. C'est ce qui explique notre faiblesse, malgré notre recherche de premier ordre, dont vous avez parlé à juste titre. D'après ce que j'ai compris, c'est ce que le CNRC souhaite faire maintenant : se concentrer davantage sur le côté affaires.

En ce qui concerne les téléphones cellulaires, ai-je raison de dire qu'ils coûtent plus cher au Canada?

M. Stewart : En tout cas, ils coûtent moins cher qu'aux États-Unis. Depuis 2008, lorsque le gouvernement a lancé la mise aux enchères relative aux SSFE, les prix ont baissé de 18 p. 100.

Toutefois, comme vous l'avez dit, au bout du compte, ce sont les entrepreneurs et leurs entreprises qui livrent concurrence sur ce marché. Nous accueillons favorablement la concurrence et nous voulons l'encourager; d'ailleurs, la présence de consommateurs exigeants joue un rôle important dans la concurrence. Nous suivons de près l'évolution de ce marché, au fur et à mesure que ces entreprises affrontent la concurrence, et nous verrons comment les choses se passeront.

L'avantage jusqu'ici, c'est que les prix ont diminué. En tant que consommateurs, nous aimerions tous qu'ils continuent de baisser.

La sénatrice Buth : J'ai des questions à vous poser sur différents sujets. La première concerne la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs. Pouvez-vous nous en donner une description, c'est-à-dire nous parler de son mandat et de son impact? Ensuite, pourriez-vous peut-être nous expliquer comment vous comptez dépenser le nouveau financement? J'ai cherché l'information dans le budget des dépenses, mais je n'ai pas réussi à la trouver.

Ms. Bincoletto: I will answer the last question first. It is because it ended and the budget then renewed it for two more years. We were out of time when the RPP and the Main Estimates were finalized.

Senator Buth: To clarify, were there no expenditures in 2011-12 or Main Estimates 2012-13?

Ms. Bernard: There were.

Senator Buth: The estimates are now in a three-year block, and I could not find it anywhere.

Ms. Bernard: It is on page 189. You do not see it individually, but it is part of the line that is called "Small Business Research, Advocacy and Services." It is rolled up in here, but I can tell you that the CYBF has been \$10 million a year. That is one of the few programs that we fund operations. It has been \$10 million a year and has now been renewed for two years at \$9 million a year, so a little bit of a decrease.

Ms. Bincoletto: The purpose of the CYBF is to financially assist and mentor young Canadians who want to become entrepreneurs. We have some statistics. Since its creation in 1996, over 5,600 young Canadians were assisted and mentored. The program has helped create 22,000 jobs since 2002.

The program has been audited and evaluated over the years, and we have consistently found that the foundation work is relevant and the programs are cost effective and efficient, if that is sufficient. How the money will be spent will really be up to the foundation.

Senator Buth: Who does the audit? You said it was found to be efficient and effective.

Ms. Bernard: It is our internal evaluation.

Senator Buth: It is internal?

Ms. Bincoletto: Yes, Industry Canada has an audit and evaluation branch, and they have a work plan. They audit the programs on a regular basis, and this one was audited.

Senator Buth: There has been quite a bit of media attention paid to a very important part of investment in Canada, and that is our foreign investment policy. Can you tell me what developments there are relating to foreign investment policy?

Mr. Stewart: Do you mean in general, or do you mean with respect to the recent budget?

Senator Buth: Both.

Mme Bincoletto : Je vais commencer par répondre à la dernière question. C'est parce que le financement a pris fin, mais le gouvernement a ensuite annoncé, dans son budget, qu'il allait le renouveler pour deux autres années. Nous n'avons pas eu le temps de l'inclure dans le RPP et le Budget principal des dépenses.

La sénatrice Buth : À titre de précision, n'y avait-il pas de dépenses dans le Budget principal des dépenses de 2011-2012 ou dans celui de 2012-2013?

Mme Bernard : Oui, il y en avait.

La sénatrice Buth : Les dépenses budgétaires sont maintenant présentées sur une période de trois ans, et je n'ai trouvé nulle part celles concernant ce poste.

Mme Bernard : C'est à la page 247. Vous ne le voyez pas de façon isolée, mais il fait partie de la rubrique intitulée « Recherche et services pour les petites entreprises, et défense de leurs intérêts ». C'est inclus là-dedans, mais je peux vous dire que la FCJE a reçu un financement de 10 millions de dollars par année. C'est l'un des rares programmes que nous finançons sur le plan des dépenses de fonctionnement. Bref, le financement s'est chiffré à 10 millions de dollars par année, et c'est maintenant renouvelé pour deux ans à 9 millions de dollars par année; il y a donc une légère réduction.

Mme Bincoletto : La FCJE a pour but de fournir une aide financière et un encadrement aux jeunes Canadiens qui veulent devenir des entrepreneurs. Voici quelques statistiques. Depuis sa création en 1996, plus de 5 600 jeunes Canadiens ont reçu de l'aide et de l'encadrement. Le programme a permis de créer 22 000 emplois depuis 2002.

Le programme a fait l'objet de vérifications et d'évaluations au fil des ans, et nous avons invariablement conclu que le travail de la fondation est pertinent et que les programmes sont rentables et efficaces, si le financement est suffisant. Quant à savoir comment l'argent sera dépensé, c'est vraiment à la fondation d'en décider.

La sénatrice Buth : Qui effectue la vérification? Vous avez dit que le programme s'était avéré rentable et efficace.

Mme Bernard : Il s'agit de notre évaluation interne.

La sénatrice Buth : Ça se fait à l'interne?

Mme Bincoletto : Oui, Industrie Canada a une direction générale qui s'occupe des vérifications et des évaluations, en fonction d'un plan de travail. Cette direction générale vérifie régulièrement les programmes, et celui-ci a déjà fait l'objet d'une vérification.

La sénatrice Buth : Les médias ont fait grand cas d'une partie très importante des investissements au Canada, à savoir notre politique en matière d'investissement étranger. Pouvez-vous me dire où en sont les choses à ce sujet?

M. Stewart : Voulez-vous dire en général, ou par rapport au récent budget?

La sénatrice Buth : Les deux.

Mr. Stewart: On December 7 the Prime Minister made an announcement. It was a combination of the government's decision around the Nexus and the PETRONAS deals. At the same time, the Prime Minister also talked about state-owned enterprises and how the government would treat those enterprises. In effect, the Prime Minister was communicating that these investments for state-owned enterprises would not ordinarily be approved going forward with respect to the oil sands. In addition, if I remember, he also indicated that state-owned enterprise investments in other sectors of the economy would be monitored going forward. That was the main gist of that announcement.

There are some smaller things around housekeeping measures of the nature of the time spent on doing aspects of reviews and so on, but the main import was around state-owned enterprises.

Senator Buth: Since then, is there anything in Budget 2013?

Mr. Stewart: There absolutely is. I guess I drifted into that. It would switch back to the housekeeping. There were changes around the timing for national security reviews. There will be a definition of state-owned enterprises reflecting the Prime Minister's emphasis on it, and I think the terms around the definition of control in an investment to be reviewed. There were several aspects that flowed from the Prime Minister's policy statement of December 7, 2012.

[Translation]

Senator Chaput: I just have one question, and it has to do with the broadband Canada, connecting rural Canadians program. I am pleased to see that you are doubling the \$5 million you had in 2012-13 to \$10 million for 2013-14.

Do you have an idea of how many rural communities are already connected across Canada, how many still need to be and what you can do with that amount?

Ms. Bincoletto: That is a good question because I was responsible for the program when it was implemented. The program was developed as part of the government stimulus program in 2009 to try and connect as many remote and rural regions to the Internet as possible, with an average speed of 1.5 megabits per second.

We had \$225 million at the outset that had been set aside for the program.

Senator Chaput: How much?

Ms. Bincoletto: We had \$225 million, but the full amount was not used. We spent the first year assessing the needs. We made an inventory of the needs in rural and remote area. Then, we established a methodology. That methodology was meant to ensure that the interested recipients, who were mainly small telecommunication companies scattered pretty much everywhere

M. Stewart : Le 7 décembre, le premier ministre a fait une annonce. C'était au sujet de la décision du gouvernement concernant deux offres : celles de Nexus et de PETRONAS. À la même occasion, le premier ministre a également parlé des sociétés d'État et de la façon dont le gouvernement traiterai ces sociétés. En effet, le premier ministre a déclaré que les investissements de sociétés d'État ne seraient habituellement plus approuvés dans le secteur des sables bitumineux. De plus, si je me souviens bien, il a indiqué que les investissements effectués par des sociétés d'État dans d'autres secteurs de l'économie seraient désormais surveillés. Voilà le message essentiel de l'annonce.

Il y a aussi quelques petits changements concernant des mesures d'ordre administratif, comme le temps consacré à certains aspects des examens, et cetera, mais le sujet principal concernait les sociétés d'État.

La sénatrice Buth : Depuis, le budget de 2013 contient-il des mesures à cet égard?

M. Stewart : Absolument. Je suppose que cela s'enchaîne. Pour revenir à la question des mesures d'ordre administratif, on a apporté des changements aux délais des examens de la sécurité nationale. Il y aura une définition de société d'État qui tiendra compte de l'accent placé par le premier ministre, et je pense qu'on révisera la définition de contrôle des investissements. Bref, il y a plusieurs aspects qui découlent de la déclaration de politique prononcée par le premier ministre le 7 décembre 2012.

[Français]

La sénatrice Chaput : Je n'ai qu'une question et c'est à l'égard du programme Large bande Canada, milieu rural branché. Je suis heureuse de voir que, pour 2013-2014, vous doublez le montant que vous aviez en 2012-2013, soit dix millions de dollars au lieu de cinq.

Avez-vous une idée à savoir combien de communautés rurales sont déjà branchées à travers le Canada, combien en reste-t-il à brancher et jusqu'où vous pouvez aller avec ce montant?

Mme Bincoletto : Cela tombe bien, parce que j'étais responsable du programme quand il a été mis en place. C'est un programme qui a été conçu lors du programme de stimulus du gouvernement, en 2009, pour justement essayer de brancher le plus possible les régions éloignées et rurales avec Internet à une vitesse moyenne de 1,5 mégabit par seconde.

Nous avions, au départ, 225 millions de dollars qui avaient été mis de côté pour ce programme.

La sénatrice Chaput : Combien?

Mme Bincoletto : Nous avions 225 millions de dollars, mais le montant n'a pas été utilisé au complet. Nous avons passé la première année à évaluer les besoins. On a fait un inventaire des besoins dans les zones rurales et éloignées. On a, par la suite, établi une méthodologie. Cette méthodologie visait à s'assurer que les récipiendaires intéressés, qui étaient surtout des petites

outside of urban areas, had a business framework that could support their operations for at least five years, profitably, and provide the level of services desired.

Once we identified these recipients, we began a contribution agreement process. From that point, the following year, that is, money began to be spent.

The program ended in 2011-12 because it was a two- or three-year program. However, payments to those companies continued. That is what you can see now for the following year. These are not additional contribution agreements. They are agreements that were already signed and that require payments. What currently remains in the profile for the coming years are satellite recipients, who are mainly in the Far North, who need support and who come under the contribution agreements. That support is used to buy the satellite capacity. That is what the \$10 million represents, and it is intended only for that. As for the rest, the program is over.

Senator Chaput: Are you telling us that our rural and remote communities in Canada are all connected?

Ms. Bincoletto: The program facilitated broadband connection in about 99 per cent of homes in Canada.

Senator Chaput: We are talking about broadband.

Ms. Bincoletto: At 1.5 megabits per second, the Internet is available in 99 per cent of homes in Canada.

Senator Chaput: Could you please send us a list of all the communities that are connected and those that are not yet?

Ms. Bincoletto: I do not know if we have the list of those that are not connected, but we certainly have a list of those that we have supported through the broadband program. We have that list, and we can share it with you. I think it is even available on our website.

Senator Chaput: Small companies and small entrepreneurial businesses in rural regions, such as Notre-Dame-de-Lourdes ou Saint-Malo, if I take Manitoba, have access to broadband Internet for their businesses and communications. Are you telling me that this is the case pretty much everywhere?

Ms. Bincoletto: Ninety-nine per cent of them are. There are still valleys that are difficult to connect. There may be interested recipients who did not have a business framework that made it profitable to set up a tower, for example. Otherwise, the figure is 99 per cent.

compagnies de télécommunication éparpillées un peu partout à l'extérieur des zones urbaines, avaient un cadre d'affaires qui puisse soutenir leurs opérations pour au moins cinq ans, de façon profitable, et fournir le niveau de services voulu.

Une fois que nous avons identifié ces récipiendaires, on a entamé un processus d'entente de contribution. C'est à partir de ce moment, donc l'année suivante, que l'argent a commencé à être dépensé.

Le programme a pris fin en 2011-2012, car il s'agissait d'un programme de deux ou trois ans. Toutefois, les paiements à ces compagnies ont continué. C'est ce que vous voyez maintenant pour l'année d'après. Ce ne sont pas des ententes de contributions additionnelles. Ce sont celles que l'on a déjà signées et qui nécessitent des paiements. Ce qui reste présentement dans le profil pour les prochaines années, ce sont les récipiendaires satellitaires qui sont surtout dans le Grand Nord, qui nécessitent un appui et qui font partie des ententes de contribution. Cet appui sert à acheter la capacité satellitaire. C'est ce que représente le montant de 10 millions de dollars, et il est destiné uniquement pour cet aspect. Pour ce qui est du reste, le programme est terminé.

La sénatrice Chaput : Est-ce que vous êtes en train de nous dire que nos communautés rurales éloignées au Canada sont toutes branchées?

Mme Bincoletto : Le programme a facilité la connexion à large bande dans environ 99 p. 100 des foyers au Canada.

La sénatrice Chaput : On parle de large bande.

Mme Bincoletto : À 1,5 mégabits par seconde, Internet est disponible dans 99 p. 100 des foyers au Canada.

La sénatrice Chaput : Pourriez-vous nous faire parvenir la liste de toutes les communautés qui sont branchées ainsi que celles qui ne le sont pas encore?

Mme Bincoletto : Je ne sais pas si nous avons la liste de celles qui ne le sont pas, mais nous avons certainement celles que nous avons appuyées en vertu du programme de large bande. Nous avons cette liste et nous pouvons la partager avec vous. Je crois même qu'elle est disponible sur notre site web.

La sénatrice Chaput : Les petites entreprises et les petites compagnies entrepreneures dans les régions rurales, si je prends le Manitoba, qu'il s'agisse de Notre-Dame-de-Lourdes ou de Saint-Malo, ont accès à Internet large bande pour leurs commerces et leurs communications. Vous me dites que c'est le cas à peu près partout?

Mme Bincoletto : C'est à 99 p. 100. Il y a toujours des vallées qui sont difficiles à rejoindre. Il peut s'agir de récipiendaires intéressés qui n'avaient pas un cadre d'affaires qui les rendait profitables pour, par exemple, mettre sur pied une tour. Sinon, le chiffre se situe à 99 p. 100.

Senator Chapat: For example, I live in a municipality in a rural area of Manitoba. People in the village have broadband access. However, in the municipality, no entrepreneur has been able to set up a company that can offer the service, since there are not enough people. So, we do not have access.

When you talk about 99 per cent, that might not be the case, depending on the situation.

Ms. Bincoletto: One per cent still does not have access, basically. For one reason or another, there may not be any satellite service, which is generally the universal service. It may also be that no small entrepreneur has managed, alone or with funding from our program, to show that he had the technological and financial capacity.

Senator Chapat: If the small enterprise was not able to demonstrate its viability, the service cannot be offered.

Ms. Bincoletto: Basically.

[English]

The Chair: Supplementary question?

Senator McInnis: It is. The provinces have a role here. When you say 99 per cent, that is dangerously close to 100.

Ms. Bincoletto: Yes, but not 100.

Senator McInnis: No, but what you are saying is that it is available through satellite. You are not saying that the entrepreneurs that put the towers up have spread 99 per cent through the country. That is not what you are saying, is it?

Ms. Bincoletto: No, I am not. I am saying that 99 per cent of households in Canada can have access to 1.5 megabits per second broadband if they choose to.

Senator McInnis: No, it is not if they choose to because they cannot afford to put a tower up. The companies simply have not come in. In Nova Scotia, the government said, "There will be coverage throughout the province of Nova Scotia." It is still not there yet. That was about five years ago, but that is what you are saying. You are saying that it is up there to be tapped, not necessarily that it has been tapped. In Senator Chapat's case, and in many other cases in the country, it is not there. That is where I think the confusion is.

The Chair: Does that make it any clearer? Do you agree with that?

Senator McInnis: That is what it is. It is not the federal government's responsibility. You put the satellites in the air.

Ms. Bincoletto: No, we do not.

La sénatrice Chapat : À titre d'exemple, je demeure dans une municipalité située dans une zone rurale du Manitoba. Au village, les gens ont accès à la large bande. Toutefois, dans ma municipalité, aucun entrepreneur n'a pu mettre sur pied une compagnie qui puisse offrir le service étant donné qu'il n'y avait pas suffisamment de gens. Par conséquent, nous n'y avons pas accès.

Lorsque vous parlez de 99 p. 100, il se pourrait que ce ne soit pas le cas, dépendant de la situation.

Mme Bincoletto : Il reste 1 p. 100 qui n'a pas accès, effectivement. Il arrive que, pour une raison ou une autre, il n'y a pas de service satellitaire, qui est en général le service universel. Il arrive également qu'aucun petit entrepreneur n'a réussi, seul ou avec le financement de notre programme, à démontrer qu'il avait la capacité technologique et la capacité financière.

La sénatrice Chapat : Si la petite entreprise n'a pas pu démontrer la viabilité, le service ne peut pas être offert.

Mme Bincoletto : En effet.

[Traduction]

Le président : C'est une question complémentaire?

Le sénateur McInnis : Oui. Les provinces ont un rôle à jouer ici. Quand vous dites 99 p. 100, cela frôle dangereusement les 100 p. 100.

Mme Bincoletto : Oui, mais ce n'est pas 100 p. 100.

Le sénateur McInnis : Non, mais vous dites que c'est disponible par satellite. Vous ne dites pas que les entrepreneurs qui mettent sur pied les tours sont répartis à travers le pays, sur 99 p. 100 du territoire. Ce n'est pas ce que vous dites, n'est-ce pas?

Mme Bincoletto : Non, en effet. Je dis que 99 p. 100 des ménages au Canada peuvent avoir accès à une connexion Internet à large bande d'une vitesse de 1,5 mégabit par seconde, s'ils le choisissent.

Le sénateur McInnis : Non, ce n'est pas une question de choix puisqu'ils n'ont pas les moyens de mettre sur pied une tour. Les entreprises ne sont tout simplement pas au rendez-vous. En Nouvelle-Écosse, le gouvernement a dit : « Il y aura un service dans l'ensemble de la province de la Nouvelle-Écosse. » Ce n'est toujours pas le cas. C'était il y a environ cinq ans, mais c'est ce que vous dites. Vous dites que le potentiel est là pour être exploité, et pas nécessairement que le potentiel est déjà exploité. Dans la municipalité de la sénatrice Chapat, comme dans bien d'autres régions au pays, ce n'est pas le cas. Selon moi, c'est de là que vient la confusion.

Le président : Est-ce que c'est plus clair? En convenez-vous?

Le sénateur McInnis : Voilà ce dont il s'agit. Ce n'est pas la responsabilité du gouvernement fédéral. Votre rôle consiste à lancer des satellites dans l'espace.

Mme Bincoletto : Non, ce n'est pas le cas.

Senator McInnis: No. I presume that you have it all done because, back in 2011-12, it was 60 million, and it is down to 10. I am presuming that what you had to do is just about complete.

Ms. Bincoletto: I would say 99 per cent is a good grade.

Senator McInnis: It is not 99 per cent for Canadians. That is the thing. The consumer, the person out there to get it, cannot. It is not 99 per cent through the country. If the entrepreneurs on the ground, within the provinces, are prepared to put the towers up, yes.

Senator Chaput: Then they need to make money to ensure —

Senator McInnis: Exactly.

The Chair: Ms. Bincoletto, your testimony is being challenged here somewhat.

Ms. Bincoletto: That is fine. I enjoy this.

The Chair: I will give you an opportunity to sort this out for us.

An Hon. Senator: Do you have any data?

Ms. Bincoletto: I will come back, but I think that the data I saw the last time was 99 per cent of households.

The program is one of many interventions. The provinces have. Newfoundland has. Quebec is looking at doing the same for 100 per cent of its population. The sum of all that and the availability from the private sector, even the big carriers who have deployed in rural areas — the inventory that we have done — shows that the Internet is available in 99 per cent of households.

Senator McInnis: If.

The Chair: Senator McInnis, you are persevering here.

Senator McInnis: Sorry, I am not being provocative. The entrepreneurs have not, throughout the country, taken up the option of putting the towers up and doing a business of attempting to make money. There are vacant areas in this country that do not have that in rural Canada. I cannot guarantee anything, but I can suggest to you that it is not 99 per cent.

Senator Chaput: Do you have a map of Canada with little pins, or whatever, that shows where it is available?

Ms. Bincoletto: Yes, we do.

Senator Chaput: I sure would love to see that, if you could send it to the committee.

Le sénateur McInnis : Non. Je suppose que vous avez tout terminé, parce qu'en 2011-2012, le financement s'élevait à 60 millions de dollars, et c'est maintenant passé à 10 millions de dollars. Je présume que vous avez presque terminé ce que vous aviez à faire.

Mme Bincoletto : Je dirais que 99 p. 100, c'est une bonne note.

Le sénateur McInnis : Ce n'est pas 99 p. 100 pour les Canadiens. Voilà le hic. Les consommateurs, c'est-à-dire les personnes qui veulent se prévaloir d'un tel service, ne peuvent pas le faire. Ce n'est pas 99 p. 100 dans l'ensemble du pays. Si les entrepreneurs sur le terrain, dans les provinces, sont prêts à construire des tours, alors oui.

La sénatrice Chaput : Ensuite, elles doivent gagner de l'argent pour s'assurer que...

Le sénateur McInnis : Exactement.

Le président : Madame Bincoletto, votre témoignage est quelque peu contesté.

Mme Bincoletto : Cela ne me dérange pas. J'aime ça.

Le président : Je vais vous donner l'occasion de démêler tout cela pour nous.

Une voix : Avez-vous des données?

Mme Bincoletto : Je reviendrai, mais je crois que la dernière fois que j'ai vérifié les données, c'était 99 p. 100 des ménages.

Le programme est une des nombreuses interventions. Les provinces en ont un. Terre-Neuve en a un. Le Québec a l'intention d'emboîter le pas pour 100 p. 100 de sa population. Si on tient compte de la somme de tous ces efforts et la disponibilité du secteur privé, même des grands fournisseurs qui ont déployé des services dans les régions rurales — si on fait le bilan de ce que nous avons fait —, on constate qu'Internet est disponible à 99 p. 100 des ménages.

Le sénateur McInnis : Si.

Le président : Sénateur McInnis, vous ne lâchez pas prise.

Le sénateur McInnis : Désolé, je n'essaie pas d'être provocateur. Les entrepreneurs n'ont pas décidé, dans l'ensemble du pays, de mettre sur pied des tours et d'essayer de gagner de l'argent. Certaines régions au pays, notamment les régions rurales du Canada, ne sont pas desservies; elles n'ont pas accès au service. Je ne peux rien garantir, mais je peux vous dire que ce n'est pas 99 p. 100.

La sénatrice Chaput : Avez-vous une carte du Canada avec des petites épingle, ou peu importe, qui montrent les endroits où le service est disponible?

Mme Bincoletto : Oui, nous en avons.

La sénatrice Chaput : J'aimerais bien y jeter un coup d'œil, si vous pouviez l'envoyer au comité.

Ms. Bincoletto: I do not know if the website is still live. We had a website, while we were doing the broadband program, where you put in your postal code and you could have the list of all the carriers available to provide you with the Internet.

The Chair: We have spent quite a bit of time on this issue. It is very important for the public, so we would appreciate anything you can do to help clarify that.

Senator Chapat, you did have the floor but I think Senator McInnis used up all of your time.

Senator Chapat: You still have your time, senator.

[Translation]

Senator Bellemare: My first question has to do with the Industry Canada agencies. There are a number of agencies in the broad sector of industry, and I was looking more particularly at the Federal Economic Development Agency for Southern Ontario, which has expected spending of \$223 million, with \$195 million of that is for grants and contributions. There is also the Atlantic Canada Opportunities Agency with an expected budget of \$300 million.

Is there something equivalent for Quebec? In the context of all these industry development agencies, are underdeveloped regions in Quebec being targeted?

Ms. Bincoletto: Yes, there is a regional agency called Développement Québec, but it is not in our portfolio. These are regional agencies that are completely separate and that operate along the same lines, but that are separate, with a separate minister.

Senator Bellemare: Do the funds come from the federal government?

Ms. Bincoletto: Yes.

Senator Bellemare: In your strategic plan, with respect to the first strategic outcome, which is the marketplace frameworks and regulations, a framework that may or may not be conducive to innovation, you have expected results and performance indicators. One of the performance indicators you have is Canada's rank among G7 nations in effectiveness of marketplace frameworks and regulations for starting a business, the impact of the regulations on foreign investment, and intellectual property. That is your performance indicator. Your target for Canada is third position.

How will you know that you are third, and how will you reach that objective, especially in a confederation like Canada, where Industry Canada works with the provinces? That brings me to a sub-question: what is this synergy that you are building with the provinces to attain these strategic objectives, that are relevant in themselves, but that are in a specific political context?

Ms. Bernard: Could you say what page that is on?

Mme Bincoletto : Je ne sais pas si le site web est toujours en direct. Dans le cadre de l'exécution du programme de large bande, nous avons un site web, où les gens pouvaient inscrire leur code postal et obtenir la liste de tous les fournisseurs de service Internet disponibles dans leur région.

Le président : Nous avons consacré pas mal de temps à cette question. C'est très important pour la population, alors nous vous serions reconnaissants si vous pouviez faire quoi que ce soit pour aider à apporter des précisions.

Madame la sénatrice, vous aviez la parole, mais je crois que le sénateur McInnis a épuisé son temps de parole.

La sénatrice Chapat : Il vous reste encore du temps, sénateur.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Ma première question a trait aux agences d'Industrie Canada. Il y a plusieurs agences dans le grand secteur de l'industrie, et je regardais plus particulièrement l'Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario, qui a des dépenses prévues de 223 millions, dont 195 millions en subventions et contributions. Il y a également l'Agence de promotion économique du Canada atlantique avec un budget prévu de 300 millions.

Y a-t-il quelque chose d'équivalent pour le Québec? Dans le cadre de toutes ces agences de développement de l'industrie, cible-t-on des régions qui seraient sous-développées au Québec?

Mme Bincoletto : Oui, il y a une agence régionale qui s'appelle Développement Québec, mais elle ne fait pas partie de notre portefeuille. Ce sont des agences régionales qui sont totalement séparées et qui œuvrent dans la même sphère d'activités, mais qui sont séparées et qui ont un ministre distinct.

La sénatrice Bellemare : Les fonds viennent du gouvernement fédéral?

Mme Bincoletto : Oui.

La sénatrice Bellemare : Dans vos plans stratégiques, par rapport à la première grande orientation, qui est le cadre de réglementation du marché, cadre qui peut ou non être propice à l'innovation, vous avez des cibles de résultats et des indicateurs de rendement. Vous avez, comme indicateur de rendement, le rang du Canada parmi les pays du G7 pour l'efficacité des cadres et de la réglementation du marché pour la création des entreprises, et l'incidence des règlements sur l'investissement à l'étranger de la propriété intellectuelle. C'est votre indicateur de rendement. Vous ciblez la troisième position pour le Canada.

Comment saurez-vous que vous êtes en troisième position et comment atteindrez-vous cet objectif, notamment dans le contexte d'une confédération comme au Canada, où Industrie Canada travaille avec des provinces? Cela m'amène à la sous-question : quelle est cette synergie que vous bâtissez avec les provinces pour l'atteinte de ces objectifs stratégiques, qui sont pertinents en soi, mais qui sont dans un contexte politique donné?

Mme Bernard : Pourriez-vous indiquer quelle page?

Senator Bellemare: There are no page numbers in my copy. It is in the first target tables, after internal services and analysis of strategic outcomes.

[English]

Mr. Stewart: I think when it comes to something like foreign direct investment, there are statistics for that. We are able to track our performance relative to other G7 countries about how we are performing and attracting new investment into the country. With intellectual —

[Translation]

Senator Bellemare: Now, we were talking about the regulatory framework primarily.

Mr. Stewart: Yes, but it is a group of things. In these market frameworks, there are investments, intellectual property, and there will be a range of figures to identify our position compared with other G7 countries. And normally there will be something else under that figure.

[English]

What is our position in patenting for intellectual property as a proxy to measure? For investment, how much foreign investment has come into the country? Normally it is statistics-based. We can come back and unbundle this and show the calculation, but a known set of statistics is used in a situation like this.

[Translation]

You are asking about the relationship with the provinces. It is really interesting because of the way powers are divided between the two levels of government. With programs and grants to encourage research and development, we have a role to play with the universities, as we have already discussed; but, at the same time, the provinces have their activities. Normally, we have to focus on industrial groupings or on innovation. A dialogue is going on with other levels of government, but if we look at the strategies, we have a clear role to play in encouraging university research.

[English]

The provinces tend to focus more on the industrial research clusters. Think about Quebec and work like Aéro Montréal, the pharmaceutical industry, the range of players the Government of Quebec has been funding over time to encourage those clusters and those regions. Now, they can also sometimes fund university programs. However, they focus on different areas because the

La sénatrice Bellemare : Il n'y avait pas de page dans l'impression de mon document. C'est dans les premiers tableaux ciblés, après services internes et analyse des résultats stratégiques.

[Traduction]

M. Stewart : Je crois que, en matière d'investissement direct étranger, il existe des statistiques à ce sujet. Nous sommes en mesure de faire le suivi de notre rendement par rapport à d'autres pays du G7 pour voir comment nous nous en sortons et comment nous parvenons à attirer des investissements au pays. Pour ce qui est de la propriété intellectuelle...

[Français]

La sénatrice Bellemare : Mais là, nous parlions du cadre réglementaire surtout.

M. Stewart : Oui, mais c'est un ensemble de choses. Dans ces cadres du marché, il y a des investissements, des propriétés intellectuelles, et il y aura une gamme de chiffres pour identifier quelle est notre position relativement aux autres dans le G7. Et normalement, en bas de ce chiffre, il y aura autre chose.

[Traduction]

Quelle est notre position pour ce qui est du brevetage de la propriété intellectuelle par rapport à un point de repère? Pour les investissements, quel est le montant des investissements étrangers qui sont entrés au pays? Normalement, c'est basé sur des statistiques. Nous pouvons revenir pour démêler tout cela et montrer les calculs, mais nous utilisons une série connue de statistiques dans une situation comme celle-ci.

[Français]

Vous demandez quelle est la relation avec les provinces. C'est vraiment intéressant à cause de la division des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement, parce qu'avec des programmes ou des subventions pour encourager la recherche et le développement, nous avons notre rôle à jouer auprès des universitaires, comme nous en avons déjà discuté, mais, en même temps, les provinces ont leurs activités. Normalement, il faut focaliser sur la grappe industrielle ou l'innovation. Un dialogue se poursuit avec les autres paliers de gouvernement, mais si nous regardons quelles sont les stratégies, nous avons un rôle clair à jouer concernant l'encouragement de la recherche dans les universités.

[Traduction]

Les provinces ont tendance à mettre davantage l'accent sur les grappes de recherche industrielle. Vous n'avez qu'à penser au Québec et à Aéro Montréal, à l'industrie pharmaceutique et à l'éventail de joueurs du milieu que le gouvernement du Québec a financés au fil des ans en vue de soutenir ces grappes et ces régions. Il arrive parfois que les provinces financent aussi des

federal granting councils, the CFI, have very well-established roles now and they leverage benefit from that. They will target needs in their research community and focus on that.

As a civil servant, I have found the relationship on the innovation file has always been very positive for the most part because there is a shared sense of the importance and a long-standing relationship on who is doing what. It is usually a very positive and synergistic relationship.

[Translation]

Senator Bellemare: I am happy to hear that. Thank you very much. It is important for there to be a synergy.

[English]

Senator Callbeck: My first question concerns the youth programs that are sunseting. You mentioned the Canadian Youth Business Foundation. There will be renewed funding for two years, even though it will be less money per year. It says here that there is new money for the employment strategy. Is this being reduced or is it the same amount as other years?

Ms. Bincoletto: Are you referring to the Youth Employment Strategy?

Senator Callbeck: Yes.

Ms. Bincoletto: It has been renewed in Budget 2013.

Senator Callbeck: Is it in the same amount or is it reduced?

Ms. Bernard: We have it in three different programs, so I have to look at a couple of places. Here I see it is the same amount. For Industry Canada as a whole, it is the same amount.

Ms. Bincoletto: That is a national program, so we get our portion. For us it stays the same.

Senator Callbeck: Is the Computers for Schools program sunseting?

Ms. Bincoletto: It has.

Senator Callbeck: Is there any new funding for that?

Ms. Bincoletto: It has been renewed.

Senator Callbeck: For the same amount of money?

Ms. Bincoletto: Yes.

Senator Callbeck: For two years?

Ms. Bincoletto: We have a mandate to continue it for a year, during which we will review it.

programmes universitaires. Cependant, elles se concentrent sur d'autres domaines, parce que les conseils subventionnaires fédéraux, la FCI, ont des rôles très bien établis, et elles en tirent des avantages. Les provinces mettront l'accent sur les besoins de leur propre milieu de recherche.

En tant que fonctionnaire, je constate que la relation dans le dossier de l'innovation a toujours été très positive dans l'ensemble, parce que les parties en comprennent l'importance et ont établi une relation de longue date relativement aux rôles de chacun. C'est normalement une relation très positive et synergique.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Je suis contente d'entendre cela, merci beaucoup, parce que c'est important qu'il y ait de la synergie.

[Traduction]

La sénatrice Callbeck : Ma première question porte sur les programmes axés sur la jeunesse qui prendront fin. Vous avez mentionné la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs. Le financement sera renouvelé pour deux ans, mais il y aura moins d'argent par année. Il est écrit qu'il y aura de l'argent frais pour la Stratégie emploi. Est-ce que son financement est réduit ou est-ce le même montant que les exercices précédents?

Mme Bincoletto : Parlez-vous de la Stratégie emploi jeunesse?

La sénatrice Callbeck : Oui.

Mme Bincoletto : Le financement a été renouvelé dans le budget de 2013.

La sénatrice Callbeck : Est-ce le même montant ou a-t-il été réduit?

Mme Bernard : Il se trouve dans trois programmes différents. Je dois donc regarder à deux ou trois endroits. Je vois ici que c'est le même montant. Pour ce qui est d'Industrie Canada dans son ensemble, c'est le même montant.

Mme Bincoletto : C'est un programme national; nous recevons donc notre part. De notre côté, c'est le même montant.

La sénatrice Callbeck : Le programme Ordinateurs pour les écoles prendra-t-il fin?

Mme Bincoletto : Oui.

La sénatrice Callbeck : Y a-t-il de l'argent frais à ce sujet?

Mme Bincoletto : Le financement a été renouvelé.

La sénatrice Callbeck : C'est le même montant, n'est-ce pas?

Mme Bincoletto : Oui.

La sénatrice Callbeck : Pendant deux ans?

Mme Bincoletto : Nous avons un mandat d'un an, et nous examinerons le programme au cours de l'exercice.

Senator Callbeck: My next question is on small business. I notice on page II-189 that there is a reduction. I am surprised at that because we all know that small business drives the economy and creates jobs. It says for small business research and services there is \$31 million less. I read somewhere where the amount of loans under the Canada Small Business Financing Act will be reduced. I think it is \$17 million. Would you have comment on both of those and the reasons why?

Ms. Bernard: First of all, this loans program is statutory. What you see here is not a request for funding to be approved. It is our estimate of how much we think there will be a draw against the program.

This particular program hit a high in 2009-10 in that it is the most we have ever paid under it. Because of the recession, many of the loans defaulted. This is a program, by the way, where we encourage banks to loan to small businesses, and if there is a failure, such as default on the loan, we cover part of the loss with the bank. We cover 85 per cent of the loss.

This is strictly a forecast of how likely we think there is going to be a draw. If it is more likely, we will pay more. It is a statutory program, so whatever amount of claims meet the criteria, we will pay for it.

Ms. Bincoletto: When it is negative it is a good thing because there is less. It is the opposite. It is confusing because if there are fewer losses, then it is a good thing. It means the economy is actually doing well. Usually the institutions lend about a billion dollars.

Senator Callbeck: The other question I had was on “Small Business Research and Services.” Are programs being cut there? Is there less money?

Ms. Bernard: Most of the reduction in money is because of that loan program.

Senator Callbeck: Is that covered in there?

Ms. Bincoletto: Yes, it is.

Senator Callbeck: The next thing I want to ask you about is right below it, “Community Economic Development.” The expenditures last year were \$153 million and in the Main Estimates this year they are \$65 million.

Ms. Bernard: The high amount in 2011-12 is exactly the broadband program we were just talking about. It had a high number and was ending the year after that. That is the reason for the decrease.

La sénatrice Callbeck : Ma prochaine question porte sur les petites entreprises. À la page II-247, je constate qu’il y a une réduction. Cela m’étonne, parce que nous savons tous que les petites entreprises sont le moteur de l’économie et créent des emplois. Il est écrit qu’il y a une réduction de 31 millions de dollars relativement à la recherche et aux services pour les petites entreprises. J’ai lu quelque part que le montant des prêts versés en vertu de la Loi sur le financement des petites entreprises du Canada sera réduit. Je crois qu’il est question de 17 millions. Auriez-vous des commentaires au sujet de ces deux éléments et connaissez-vous les raisons de ces réductions?

Mme Bernard : Premièrement, ce programme de prêts est prévu par la loi. Ce que vous voyez ne se veut pas une demande de fonds aux fins d’approbation. C’est une prévision de l’ampleur de la demande concernant ce programme.

Ce programme a atteint des sommets en 2009-2010; c’est au cours de cet exercice que nous avons versé le plus de fonds. En raison de la récession, beaucoup de prêts n’ont pas été remboursés. Soit dit en passant, c’est un programme dans lequel nous encourageons les banques à prêter aux petites entreprises, et s’il y a des problèmes, comme un défaut de paiement sur le prêt, nous absorbons une partie de la perte avec la banque. Nous couvrons 85 p. 100 de la perte.

Cela se veut tout simplement une évaluation de la probabilité d’avoir une forte demande. Si c’est plus élevé, nous en verserons plus. C’est un programme prévu par la loi. Donc, nous verserons des prêts à toutes les entreprises dont les demandes répondent aux critères.

Mme Bincoletto : Lorsque c’est négatif, c’est un bon signe, parce qu’il y en a moins. C’est l’opposé. C’est mélangeant, parce que s’il y a moins de pertes, c’est une bonne chose. Cela signifie que l’économie se porte en fait bien. Les banques versent normalement environ 1 milliard de dollars en prêts.

La sénatrice Callbeck : Mon autre question portait sur le poste budgétaire « Recherche et services pour les petites entreprises ». Y a-t-il des réductions dans les programmes? Y a-t-il moins d’argent?

Mme Bernard : La grande partie de la réduction du montant découle du programme de prêts.

La sénatrice Callbeck : Est-ce inclus dans le document?

Mme Bincoletto : Oui.

La sénatrice Callbeck : Ensuite, je voulais vous poser une question concernant le poste budgétaire qui suit, soit « Développement économique des collectivités ». Les dépenses à ce sujet se chiffraient en 2012-2013 à 153 millions de dollars, tandis que dans le Budget principal des dépenses de 2013-2014 on parle de 65 millions.

Mme Bernard : Le montant élevé en 2011-2012 est directement lié au programme Large bande Canada dont nous venons de parler. Il y avait un montant élevé qui prenait fin l’exercice suivant. C’est ce qui explique la réduction.

Senator Callbeck: The Automotive Innovation Fund appears to be dropping from \$108 million to \$45 million, but you mentioned in your opening comments about a new fund of \$250 million. Is that in here?

Ms. Bincoletto: No, it is not because it was announced and we have not received the approvals yet.

Ms. Bernard: I could say a few words on that one. The Automotive Innovation Fund was approved for \$250 million, but there is no fixed amount per year. It depends on when companies would be ready to claim. Again, it is R & D, so it is very lumpy in terms of expenditures.

In the first couple of years of the program — it started in 2008-09 — we spent between \$10 million and \$15 million per year for the first three years. It really started ramping up in 2011-12; we spent \$67 million. In 2012-13 it will be \$108 million, and we are now hitting the tail end of that curve. It will decrease to \$45 million in 2013-14 and to \$16 million the year after that, but then the new \$250 million will replenish that.

Senator Callbeck: Last year in the Main Estimates, contributions under the Technology Partnership Canada Program were \$40 million and this year we are looking at \$5 million. What is the reason for that reduction?

Ms. Bernard: Technology Partnership Canada is a program that ended in 2006. We have not made any new contributions under that program. SADI actually replaced it. Those are long-term agreements; they go over 25 years.

Of the 300 or so projects that were receiving money, we are now down to only 12 that we have not yet finished paying; these are the last 12. The last payments will be made the next fiscal year, and they will be for that program. Then it goes to a repayment phase following that, where it will start funding back.

The Chair: I will put two questions on the record and you could provide us with answers to these if you cannot answer them quickly now. One is about the contributions under “Non-profit Consumer and Voluntary Organizations.” Could you direct us to where we could find what is involved there?

The next page, page 191, deals with a contribution to the University of Western Ontario for the Ivey Centre. Is that an extraordinary thing? It looks like it is ongoing for a number of years, but I do not see anything for all of the other universities that we are all involved with in trying to raise funds. How did the University of Western Ontario get in there?

Ms. Bernard: I will start with the Ivey Centre. That was also under the stimulus package of Budget 2009. It was for the construction of the Ivey International Centre for Health

La sénatrice Callbeck : Le Fond d'innovation pour le secteur de l'automobile semble passer de 108 millions à 45 millions, mais vous avez parlé dans votre exposé d'un nouveau fonds de 250 millions de dollars. Est-il inclus dans le document?

Mme Bincoletto : Non, parce qu'on en a fait l'annonce, mais il n'a pas encore été approuvé.

Mme Bernard : Je peux vous répondre brièvement. Un financement de 250 millions de dollars avait été approuvé concernant le Fond d'innovation pour le secteur de l'automobile, mais il n'y a pas de montant fixe par année. Cela dépend du moment où les entreprises en ont besoin. Encore une fois, il s'agit de R-D; les dépenses sont donc très irrégulières.

Dans les deux ou trois premières années du programme — il a été lancé en 2008-2009 —, nous avons dépensé de 10 à 15 millions de dollars par exercice. Nos dépenses ont vraiment commencé à grimper en 2011-2012; elles ont atteint 67 millions de dollars. En 2012-2013, elles seront de 108 millions, et nous arrivons à la fin de ce cycle. Les dépenses ne seront plus que de 45 millions de dollars en 2013-2014 et de 16 millions l'exercice suivant, mais le nouveau fonds de 250 millions de dollars injectera de l'argent.

La sénatrice Callbeck : Dans le Budget principal des dépenses du dernier exercice, le poste budgétaire du programme Partenariat technologique Canada se chiffrait à 40 millions de dollars, et il n'est que de 5 millions pour le présent exercice. Qu'est-ce qui explique une telle réduction?

Mme Bernard : Le programme Partenariat technologique Canada a pris fin en 2006. Nous n'avons pas fait de nouvelles contributions dans le cadre de ce programme. C'est en fait l'ISAD qui le remplace. Il s'agit d'ententes à long terme de 25 ans.

Des quelque 300 projets qui recevaient des fonds, il ne nous en reste que 12 pour lesquels il reste des fonds à verser. Ce sont les 12 derniers. Les derniers paiements seront versés au cours du prochain exercice financier, et ce sera dans le cadre de ce programme. Ensuite, le programme passera à l'étape du remboursement, et il récupérera son financement.

Le président : Je vais poser deux questions aux fins du compte rendu et vous pourrez nous faire parvenir vos réponses si vous ne pouvez pas y répondre rapidement en comité. La première concerne les contributions sous le poste budgétaire « organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles ». Pourriez-vous nous dire où trouver ce dont il est question?

Toujours à la page 250, il y a un poste budgétaire concernant les contributions pour la création du Centre Ivey de l'Université Western Ontario. Est-ce un élément extraordinaire? On dirait que c'est continu depuis un certain nombre d'années, mais je ne vois rien pour les autres universités avec lesquelles nous collaborons en vue d'essayer de lever des fonds. Pourquoi retrouvons-nous l'Université Western Ontario dans le budget?

Mme Bernard : Je vais débiter par le Centre Ivey. Cela faisait également partie du plan de relance du budget de 2009. Le financement sert à la construction du Centre international Ivey

Innovation, which is located next to the Richard Ivey School of Business. It was a limited duration program. It is just for the construction of it. Once it is all built, there will be no further funding.

The Chair: Those infrastructure programs received an extension and you are forecasting into this year, but they are long since over now.

Ms. Bernard: This one was actually a five-year program as opposed to the others that were mostly two and three years.

The Chair: Good for Richard Ivey. Could you quickly give us an answer with respect to the Program for Non-profit Consumer and Voluntary Organizations? We are out of time and Senator McInnis wants to ask a supplementary question.

Ms. Bernard: That program in particular is to support research and analysis for consumer protection issues that are national in scope and to encourage the financial self-sufficiency of consumer and voluntary organizations.

[Translation]

There are consumer protection groups such as Option consommateurs, among others.

[English]

They apply, we weigh the different proposals, and we fund the ones that are judged to be of most benefit.

The Chair: It is good to know about these programs. Some of our listeners and watchers would be interested in knowing about these programs. They write to you and you assess their application?

Ms. Bernard: Yes.

Senator McInnis: I just wanted to say, I did not want my earlier interjection to be misunderstood; I really appreciate what Industry Canada does. You do great work.

I have a quick question, and if you can give me an answer now, that is fine. I presume the \$44 million for "Competition Law Enforcement," which is the Competition Bureau of Canada, is 100 per cent Competition Bureau?

Ms. Bernard: Yes.

Senator McInnis: They are not a quasi-judicial board or an intervener with boards and commissions. You do not have to provide an answer tonight, but I would like to know about their successes. This is important, particularly in regions where there is an example of a refinery shutting down, with one refinery left, and

pour l'innovation en santé, qui est voisin de la Richard Ivey School of Business. Il s'agissait d'un programme d'une durée limitée. Cela concerne seulement sa construction. Lorsque ce sera terminé, il n'y aura plus de financement.

Le président : Ces programmes d'infrastructure ont été prolongés, et vous faites des prévisions pour l'exercice en cours, mais ils sont terminés depuis longtemps.

Mme Bernard : Il s'agissait en fait d'un programme sur cinq ans, comparativement aux autres qui étaient majoritairement sur deux ou trois ans.

Le président : C'est tant mieux pour Richard Ivey. Pourriez-vous rapidement nous donner une réponse au sujet du Programme pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles? Nous arrivons à la fin, et le sénateur McInnis veut poser une question supplémentaire.

Mme Bernard : Ce programme en particulier soutient la recherche et l'analyse des questions d'envergure nationale relativement à la protection des consommateurs et encourage l'autonomie financière des organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles.

[Français]

Il y a des groupes de protection du consommateur, comme Option consommateurs ou autres.

[Traduction]

Ils présentent des demandes, nous les comparons et nous finançons ceux que nous jugeons les plus utiles.

Le président : C'est bien de connaître ces programmes. Certains de nos auditeurs ou de nos téléspectateurs aimeraient en savoir plus à leur sujet. Les organismes vous écrivent, et vous évaluez leur demande, n'est-ce pas?

Mme Bernard : Oui.

Le sénateur McInnis : Je voulais seulement m'assurer que vous n'avez pas mal interprété ma dernière intervention. Je suis vraiment reconnaissant du travail d'Industrie Canada. Vous accomplissez du bon travail.

J'ai une petite question. Si vous pouvez me donner une réponse en comité, c'est parfait. Je présume que les 44 millions de dollars pour le poste budgétaire « Application de la législation sur la concurrence », soit le Bureau de la concurrence du Canada, concernent à 100 p. 100 le Bureau de la concurrence?

Mme Bernard : Oui.

Le sénateur McInnis : Il ne s'agit pas d'un organisme quasi judiciaire ou d'un intervenant avec des conseils et des commissions. Vous n'avez pas à me répondre ce soir, mais j'aimerais avoir une idée de ses succès. C'est important, en particulier dans des régions où, par exemple, une raffinerie ferme

of course there is absolutely no competition. In regions like that, it is very important. I would like to know what successes they have had and exactly how they operate.

The Chair: If you may, provide that information to our clerk and we will circulate it to all members of the committee.

Ms. Bincoletto: Yes.

The Chair: On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I would like to thank Industry Canada representatives for being here and for the work that they are doing in serving Canada.

Senators, we are pleased to welcome officials from Shared Services Canada. In the last year a lot of money was transferred to Shared Services Canada from the supplementary estimates of various departments that had appropriated funds. This is the first year that you are up and running and have your own appropriation. Perhaps you could tell us later if you anticipate that other departments will be joining your group, for which we will see some funds being transferred.

We are pleased to welcome Gina Rallis, Senior Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Corporate Services; and Benoît Long, Senior Assistant Deputy Minister, Transformation, Service Strategy and Design.

Gina Rallis, Senior Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Corporate Services, Shared Services Canada: Thank you, Mr. Chair, and members of the committee. It is an honour to be here before you once again. I am joined today by my colleague Benoît Long, Senior Assistant Deputy Minister for Transformation, Service Strategy and Design. We are pleased to be here to discuss the Main Estimates for Shared Services Canada for 2013-14 and the department's Report on Plans and Priorities.

[Translation]

By way of background, the government created our department in August 2011 to operate and modernize its common information technology infrastructure services and operations. In particular, we were mandated to consolidate, standardize and streamline the federal government's email services, its data centers and telecommunications networks. This focused responsibility for the delivery of core information technology infrastructure services in a single organization reflects the best practices of other governments in Canada and the United States, as well as many leading corporations.

Over the past 20 months, we have put the framework in place to deliver on that mandate. Thousands of employees who were spread across our 43 partner departments and agencies were transferred to Shared Services Canada. We built management and

ses portes, il n'en reste plus qu'une et il n'y a bien entendu absolument aucune concurrence. Dans de telles régions, c'est très important. J'aimerais avoir une idée des succès de l'organisme et de sa façon de fonctionner.

Le président : Si vous le pouvez, faites parvenir les renseignements à notre greffière, et nous les communiquerons aux membres du comité.

Mme Bincoletto : Oui.

Le président : Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je remercie les représentants d'Industrie Canada de leurs témoignages et du travail qu'ils accomplissent pour le Canada.

Honorables sénateurs, nous avons le plaisir d'accueillir des représentants de Services partagés Canada. Au cours du dernier exercice, beaucoup de fonds ont été transférés à Services partagés Canada dans le cadre des budgets supplémentaires des dépenses de divers ministères qui avaient des crédits. C'est le premier exercice pour lequel vous êtes sur pied et vous avez vos propres crédits. Vous pourriez nous dire plus tard si vous prévoyez que d'autres ministères, dont des fonds seraient transférés, se joignent à votre groupe.

Nous sommes ravis d'accueillir Gina Rallis qui est sous-ministre adjointe principale et chef des services financiers, Services ministériels; et Benoît Long qui est sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie de services et conception.

Gina Rallis, sous-ministre adjointe principale et chef des services financiers, Services corporatifs, Services partagés Canada : Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité. C'est un honneur encore une fois de témoigner devant vous. Je suis accompagnée aujourd'hui par mon collègue Benoît Long. Il est sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie de services et conception. Nous sommes ravis d'être ici et de discuter du Budget principal des dépenses de 2013-2014 de Services partagés Canada et de notre Rapport sur les plans et les priorités.

[Français]

Pour vous situer, le gouvernement fédéral a créé notre ministère en août 2011 pour administrer et moderniser ses services et opérations d'infrastructure de technologie de l'information communs. Notamment, il a reçu le mandat de regrouper, de normaliser et de rationaliser les services de courriel, les centres de données et les réseaux de télécommunication du gouvernement. Cette responsabilité axée sur la prestation des principaux services d'infrastructure de technologie de l'information par un seul ministère correspond aux pratiques exemplaires d'autres administrations publiques du Canada et des États-Unis ainsi que bien des sociétés de premier plan.

Au cours des 20 derniers mois, notre ministère a fixé le cadre qui lui permettra de réaliser ce mandat. Des milliers d'employés qui étaient répartis dans ses 43 ministères et organismes partenaires lui ont été transférés. Notre ministère a établi des

reporting structures to complement the full financial authorities that we were granted as of April 1, 2012. With the entry into force of the Shared Services Canada Act in June 2012, Shared Services Canada also obtained the procurement authority that enables it to negotiate and manage contracts for products and services.

[English]

Through it all, Shared Services Canada operated the existing IT infrastructure on which our partner departments and agencies depend for approximately 2,100 mission critical systems. By bringing a government-wide perspective to existing operations, SSC made progress in eliminating duplication, improving efficiency and reducing costs. We also began the process to transform the government's IT infrastructure in order to improve service while managing costs even more strategically. That work continues during this fiscal year.

The 2013-14 Main Estimates for Shared Services Canada are \$1.398 billion. This represents a decrease of \$121 million over the 2012-13 estimates to date. Most of this decrease is attributed to Economic Action Plan savings and to further net adjustments required from various partnering departments in support of SSC's mandate. Those resources are enabling us to maintain and improve ongoing delivery of the core IT infrastructure services that our partner departments and agencies use to support their own programs, services and internal operations. As our Report on Plans and Priorities points out, we are matching our emphasis on continuous service improvements and efficiency with enhanced focus on IT security.

Those resources will also fund our progress in renewing the government's IT infrastructure. Our email transformation initiative is the most advanced of the three renewal strategies. During the past year and a half, we carried out substantial planning, analysis and consultation with the technology sector and within government. We are now in the final stage of a procurement process for a single government-wide email system that will be phased in over the next two years to replace today's roughly 100 email systems.

[Translation]

Similarly, we are finalizing plans to consolidate and streamline the services that are now scattered among more than 300 data centers and 4,000 telecommunication networks across the government. After a thorough analysis of current operations,

structures de gestion et de rapport pour compléter les pleins pouvoirs financiers accordés le 1^{er} avril 2012. Après l'adoption de la Loi sur Services partagés Canada en juin 2012, Services partagés Canada a obtenu le pouvoir d'approvisionnement lui permettant de négocier et de gérer des contrats de produits et de services.

[Traduction]

Tout au long du processus, Services partagés Canada a assuré le fonctionnement de l'infrastructure de technologie de l'information actuelle, dont dépendent quelque 2 100 systèmes essentiels de ses ministères et organismes partenaires. En adoptant une perspective pangouvernementale pour les activités actuelles, Services partagés Canada a pu progresser en ce qui concerne l'élimination des doubles emplois, augmenter l'efficacité et réduire les coûts. Il a par ailleurs amorcé le processus visant à transformer l'infrastructure de technologie de l'information du gouvernement pour améliorer les services tout en gérant encore plus stratégiquement les coûts. Ces travaux se poursuivent dans l'exercice en cours.

Le Budget principal des dépenses de 2013-2014 de Services partagés Canada s'élève à 1,398 milliard de dollars, en baisse de 121 millions de dollars par rapport au budget des dépenses à ce jour de 2012-2013. Cette baisse est en grande partie attribuable aux économies découlant du Plan d'action économique et à des rajustements nets additionnels requis de la part de divers ministères partenaires en vue de soutenir le mandat de SPC. Les ressources obtenues permettent à notre ministère de poursuivre et d'améliorer la prestation des principaux services d'infrastructure de technologie de l'information que ses ministères et organismes partenaires utilisent dans le cadre de leurs propres programmes, services et activités internes. Comme il l'indique dans son Rapport sur les plans et priorités, Services partagés Canada attache la même importance à l'amélioration continue des services qu'à l'amélioration de la sécurité de la technologie de l'information.

Par ailleurs, ces ressources financeront les mesures que notre ministère consacre au renouvellement de l'infrastructure de technologie de l'information du gouvernement. Son Initiative de transformation des services de courriel est la plus avancée des trois stratégies de renouvellement prévues. Au cours de la dernière année et demie, notre ministère a accompli d'importants travaux de planification, d'analyse et de consultation avec le secteur de la technologie et au sein de l'administration fédérale. Services partagés Canada a entrepris la dernière étape du processus d'approvisionnement dont l'objet est de mettre en place au cours des deux prochaines années un système de courriel unique pangouvernemental pour remplacer les quelque 100 systèmes de courriel actuels.

[Français]

De même, notre ministère est en train de mettre au point des plans de regroupement et de rationalisation des services qui sont actuellement dispersés dans plus de 300 centres de données et 4000 réseaux de télécommunication de l'administration

projected future needs and the best practices of other organizations, Shared Services Canada sees substantial opportunities for improved efficiency, greater security and other benefits. We will implement these plans at a pace that will ensure that we and our partner departments can manage change and ensure maximum operational stability, while achieving the financial and performance results the government expects.

[English]

In conclusion, SSC continues to refine the internal services that support the achievement of its results for Canadians. For example, we are implementing a work force management strategy and strengthening the performance management system that is helping us build the necessary internal management rigour to achieve success while mitigating risk.

We would be very pleased to answer your questions.

The Chair: How many personnel are in Shared Services Canada?

Ms. Rallis: We were created with a transfer of approximately 1,200 employees from Public Works and Government Services Canada on August 4, 2011. On November 15, when the second OIC was passed, about 5,000 employees were transferred from the 42 partner departments. April 1, 2012 was our first full year of operations.

We also received, through SSC legislation, enhanced procurement authorities with respect to our mandate, which meant that approximately another 60 employees were transferred from the acquisition branch of Public Works and Government Services.

In terms of overall planned staffing, we are about 6,400 in total.

The Chair: Of that 6,400 number, how many are working remotely from your principal office?

Ms. Rallis: The majority of our employees are in the National Capital Region. However, approximately 1,000 employees of SSC are dispersed across the country. We have employees in over 300 different locations.

The Chair: Did you say 300 different locations?

Ms. Rallis: That is correct.

Senator De Bané: If I understand well with respect to Shared Services, the employees that were in every department are still there, but now they report to you and they are no longer part of that department. The same employees, who are in such and such department, since the creation of your department remain where they are and they are under your authority. Is this it?

fédérale. Après une analyse approfondie des activités actuelles, des besoins futurs prévus et des pratiques exemplaires d'autres organisations, Services partagés Canada estime que les possibilités d'augmenter l'efficacité, d'améliorer la sécurité et d'obtenir d'autres avantages ne manquent pas. L'exécution des plans se déroulera à un rythme qui permettra à notre ministère et à ses ministères partenaires de faire face aux changements et de maximiser la stabilité opérationnelle, tout en produisant les résultats financiers auquel s'attend le gouvernement.

[Traduction]

Pour conclure, je tiens à mentionner que Services partagés Canada continue d'affiner les services internes contribuant à l'atteinte de ses résultats pour la population canadienne. Par exemple, il s'agit de mettre en œuvre une stratégie de gestion des effectifs et à renforcer le système de gestion du rendement qui lui permet d'instaurer la rigueur de gestion interne nécessaire à la réussite et, parallèlement, à l'atténuation des risques.

Nous nous ferons maintenant un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Combien d'employés Services partagés Canada compte-t-il?

Mme Rallis : SPC a été mis sur pied avec un transfert d'environ 1 200 employés de TPSGC le 4 août 2011. Le 15 novembre, lorsque le deuxième décret a été adopté, environ 5 000 employés ont été transférés des 42 organismes partenaires. Le 1^{er} avril 2012 marquait notre premier exercice financier complet.

En vertu de la loi établissant SPC, nous avons aussi reçu des pouvoirs d'acquisition accrus en lien avec notre mandat; donc, environ 60 employés supplémentaires ont été transférés de la direction générale des approvisionnements de TPSGC.

Dans l'ensemble, en ce qui a trait à la dotation prévue, nous avons environ 6 400 employés.

Le président : De ce nombre, combien y a-t-il d'employés qui travaillent ailleurs que dans votre bureau principal?

Mme Rallis : La majorité de nos employés sont dans la région de la capitale nationale. Toutefois, à peu près 1 000 employés de SPC sont dispersés partout au pays. Nous comptons des employés dans plus de 300 endroits différents.

Le président : Avez-vous dit 300 endroits différents?

Mme Rallis : C'est exact.

Le sénateur De Bané : Si je comprends bien ce que vous avez dit au sujet de Services partagés, les employés qui travaillaient dans un ministère sont toujours là, mais ils relèvent désormais de vous et ne font plus partie de ce ministère. Les mêmes employés, qui sont dans tel ou tel autre ministère, demeurent où ils travaillent, mais sont sous votre autorité depuis la création de votre ministère. Est-ce exact?

Ms. Rallis: That is absolutely true. These are not new employees. The government announced the creation of Shared Services Canada. Through a series of OICs on August 4, 2011, and again on November 15, 2011, there was a repointing of those employees in the 43 partner departments that were doing email, data centre and networks. They were doing it in their “vertical” per department. Those employees were then assigned as part of the new organization, SSC. They are absolutely, as you mentioned, existing employees that were transferred, including the financial resources to cover their salaries from the 43 partner departments.

The Chair: Thank you for that clarification.

Senator L. Smith: To follow up on the first two questions, now that you are together, what is your strategic plan? What are your objectives? I am not sure how far off you plan. Do you plan off a fiscal year? Do you have a two-year or three-year program?

If you had to overview your organization, how much will you do in-house, how much will you go into the service bureaus like CGI, et cetera, the big providers, so that you can have efficiencies? Do you have an efficiency plan to put all this together?

You have a huge challenge in front of you, at least it appears to be, unless you have it all done already. The numbers can follow from your strategy. The numbers will unfold so we can get a better understanding of where your priorities are, where you will spend your money and what systems you need to update and bring into the 21st century as opposed to some of the problems you have with disjointed systems and software that do not talk to each other. I imagine you probably have a little bit of that, too.

Ms. Rallis: Thank you very much for those numerous questions. I am smiling because clearly you have a profound appreciation of the complexity of “on-boarding” over 100 different email systems, 300 data centres and 4,000 networks.

Let me begin by saying that our priorities were reflected in our very first Report on Plans and Priorities of last year, which is our commitment to parliamentarians in terms of four main focuses.

I summarized those priorities. What we have this year in our Report on Plans and Priorities is an evolution of those four priorities that were identified last year. They are focused on, first, maintaining and improving critical IT operations. We are extremely conscious that with respect to our IT infrastructure, data centres and networks, our partner departments rely on those networks and data centres in terms of running mission-critical applications, everything from policing to pensions. Those applications are in the departments, but they rely on our servers, our software and our data centres, so that is a core priority for us and a focal point in terms of maintaining operations and improving service.

Mme Rallis : Tout à fait. Ce ne sont pas de nouveaux employés. Le gouvernement a annoncé la création de Services partagés Canada. Par l’entremise d’une série de décrets qui ont été déposés le 4 août et le 15 novembre 2011, on a procédé à la réaffectation de ces employés dans les 43 ministères partenaires qui s’occupaient des courriels, des centres de données et des réseaux. On a effectué cette restructuration à la verticale, par ministère. Ces employés ont alors été désignés comme faisant partie de la nouvelle organisation, SPC. Comme vous l’avez mentionné, on a essentiellement transféré des employés déjà en place, ce qui comprend les ressources financières pour couvrir leurs salaires des 43 ministères partenaires.

Le président : Je vous remercie de cette précision.

Le sénateur L. Smith : Pour faire suite aux deux premières questions, maintenant que vous êtes regroupés, quel est votre plan stratégique? Quels sont vos objectifs? Je ne sais pas trop quelle est votre période de planification. Planifiez-vous pour un exercice financier? Avez-vous un programme de deux ou trois ans?

Si vous deviez faire le point sur votre organisation, quelle proportion des tâches accomplissez-vous à l’interne, dans les bureaux de service tels que CGI, et cetera, les gros fournisseurs, pour pouvoir améliorer l’efficacité? Disposez-vous d’un plan d’efficacité pour orchestrer tout ce que vous faites?

Il semble qu’un défi de taille vous attend, à moins que tout soit déjà réglé. Les chiffres pourront être recueillis à partir de votre stratégie pour que nous puissions mieux comprendre quelles sont vos priorités, où vous dépenserez votre argent et quels systèmes vous devez mettre à jour et adapter à la réalité du XXI^e siècle au lieu des problèmes que vous avez avec des systèmes et des logiciels incompatibles. J’imagine que vous vous heurtez probablement un peu à ces problèmes également.

Mme Rallis : Merci infiniment de ces nombreuses questions. Je souris car, de toute évidence, vous comprenez très bien la complexité d’intégrer plus de 100 systèmes de courriel, 300 centres de données et 4 000 réseaux.

Je dirai tout d’abord que nos priorités figuraient dans notre rapport sur les plans et priorités de l’an dernier, qui constitue notre engagement envers les parlementaires relativement à quatre grandes cibles.

J’ai résumé ces priorités. Cette année, notre rapport sur les plans et priorités décrit l’évolution de ces quatre priorités qui ont été établies l’an dernier. Elles visent, dans un premier temps, à maintenir et à améliorer les opérations critiques en TI. Nous savons pertinemment qu’en ce qui concerne l’infrastructure relative à la TI, les centres de données et les réseaux, nos ministères partenaires comptent sur ces réseaux et ces centres de données pour diriger des applications essentielles à la mission, allant du maintien de l’ordre aux pensions. Ces applications sont dans les ministères, mais elles dépendent de nos serveurs, de nos logiciels et de nos centres de données; c’est donc là une grande priorité pour nous et un point central pour maintenir les opérations et améliorer le service.

The second one, and this is where my colleague Mr. Long can speak, is about beginning the transformation and the renewal and ensuring that the Government of Canada's infrastructure is modern, resilient and secure. Email is the first of those transformation initiatives.

The third priority for us is around governance and ensuring that we have solid partnerships with the 43 departments because they are dependent on our IT infrastructure, but also with the information technology sector, and our bargaining agents. That is critical for us.

As a new department, the fourth priority is around continuing to be rigorous in setting up the appropriate systems and business processes so the department can run.

In terms of efficiencies, we, like every department, provided and made commitments to the government in terms of where efficiencies can be found. Our efficiency targets and what we made as commitments were focused on contract consolidation because by putting 43 departments all into one we felt there would be efficiencies in terms of consolidating those contracts. It was important to do that because it was important for us to be able to then make sure that we have intact the ability to do the thoughtful planning for the longer term in transformation, so we have been very measured about that.

With respect to our longer term plan, that is a seven-year transformation program. What you have in the Report on Plans and Priorities is basically our initial commitments.

I am wondering if Mr. Long would like to talk a little bit on the longer term to answer your precise question.

Benoît Long, Senior Assistant Deputy Minister, Transformation, Service Strategy and Design, Shared Services Canada: I would be happy to, thank you.

I think you seized the essential elements of why Shared Services Canada was created and the benefits we can bring immediately as well as in the long term on securing and making more efficient and effective the infrastructure services that we provide.

We support every government program in the Government of Canada because all of those programs are housed in data centres or on servers and computers that ultimately need to be renewed.

A number of years ago, the Auditor General identified a clear need for the government to move towards a renewal of that infrastructure. Departments had built individual systems separately, which meant that to renew them and make them more secure would cost a lot more money and, more importantly, would be quite challenging from a security perspective. Our creation has given us the ability to recommend to the government

La deuxième priorité, et mon collègue, M. Long, pourra vous en parler, consiste à entreprendre la transformation et le renouvellement et à s'assurer que l'infrastructure du gouvernement du Canada est moderne, résiliente et sûre. Le renouvellement du système de courriel a été la première de ces initiatives de transformation.

La troisième priorité, qui a trait à la gouvernance, consiste à faire en sorte que nous ayons des partenariats solides avec les 43 ministères car ils dépendent de notre infrastructure de TI, ainsi qu'avec le secteur de la technologie de l'information et nos agents négociateurs. C'est essentiel pour nous.

En tant que nouveau ministère, la quatrième priorité vise à continuer de faire preuve de rigueur dans l'établissement de systèmes et de processus opérationnels appropriés pour assurer le bon fonctionnement du gouvernement.

Au chapitre de l'efficacité, à l'instar de tous les ministères, nous avons pris des engagements envers le gouvernement pour trouver des gains d'efficacité. Nos objectifs en matière d'efficacité et nos engagements portaient sur le regroupement des contrats des 43 ministères en un seul contrat. Il fallait absolument le faire car il était important pour nous de pouvoir garder intacte la capacité d'effectuer la planification éclairée de la transformation à long terme; nous avons donc été très raisonnables à ce sujet.

Pour ce qui est de notre plan à long terme, il s'agit d'un programme de transformation échelonné sur sept ans. Le Rapport sur les plans et priorités renferme essentiellement nos engagements initiaux.

Je me demande si M. Long aimerait discuter brièvement des plans à long terme en réponse à votre question précise.

Benoît Long, sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie de services et conception, Services partagés Canada : Je me ferai un plaisir de le faire, merci.

Je pense que vous avez saisi les principales raisons pour lesquelles Services partagés Canada a été créé et les avantages que nous pouvons apporter immédiatement et à long terme pour garantir et offrir des services d'infrastructure et les rendre plus efficaces.

Nous appuyons tous les programmes du gouvernement du Canada car tous les renseignements de ces programmes sont stockés dans des centres de données ou sur des serveurs et dans des ordinateurs qui devront être renouvelés un jour.

Il y a quelques années, le vérificateur général a relevé qu'il fallait absolument que le gouvernement fasse des démarches en vue de renouveler cette infrastructure. Les ministères avaient mis au point des systèmes séparément, ce qui signifie qu'il en coûterait beaucoup plus cher pour les renouveler et mieux les sécuriser et que ce serait très difficile du point de vue de la sécurité. La création de notre organisation nous a donné la capacité de

a series of strategies that will make it possible to renew and modernize the infrastructure as well as to make it more efficient.

Ms. Rallis mentioned earlier that our initial foray — and we started immediately, as soon as we were created — was to plan and to outline how to approach the consolidation of email services. Email was one of the initial early opportunities from an efficiency and security perspective. It is the number one threat factor to the Government of Canada's systems. You may be quite familiar with some of the threats that are regularly reported in the media around how email is used as a way to carry malware and all sorts of threats into enterprises and governments.

Email was our first foray, and we have been able to launch very quickly to engage the private sector rapidly and to move forward with recommendations, ultimately, to the government about how to proceed.

The data centre and network elements are much more complex. As Ms. Rallis mentioned, we have a little over 485 data centres, and they vary in size and distribution. Some of them are located in office buildings and some are in dedicated buildings. A real complex web of facilities has grown over the last 40 years, in different quality and different capacities. It now gives us a chance to standardize and to find those economies of scale but perhaps, just as importantly, to improve the services that the Government of Canada can obtain from those facilities as well as the programs and their ability to be agile and serve Canadians very well.

The networks are another complex fabric. Ms. Rallis mentioned how many we had. They connect every building. We support 3,500 in 80 buildings, in about 1,400 cities in the country. They are dispersed geographically across every area of Canada. Every one of those buildings is connected somehow to a data centre, which could be in one building or in different parts of the country, and all of it grew organically — I will use that word — over years.

It will take us time to change, modify and consolidate all those pieces together, but we are not the first ones to do that. Many governments and, perhaps just as importantly, many private sector organizations have accomplished the same journey and have done it successfully. We are using proven methods and approaches as well as technologies to make our plans.

As my colleague suggested, this is not a one-year effort: This will take many years. It is complex for many reasons. We have a little over 24,000 servers. Every one of them must be modified and migrated to the new environments and systems. All the networks have to be redone and redesigned to be much safer and to actually

recommander au gouvernement une série de stratégies qui permettront de renouveler et de moderniser l'infrastructure et de la rendre plus efficace.

Mme Rallis a mentionné tout à l'heure que nos premières démarches — et nous en avons entrepris dès que notre organisation a été créée — consistaient à planifier et à expliquer comment aborder la consolidation des services de courriel. Les courriels étaient l'un des aspects qu'on a relevés dès le début pour améliorer l'efficacité et la sécurité. C'est le danger numéro un qui menace les systèmes du gouvernement du Canada. Vous connaissez peut-être bien certaines des menaces qui sont régulièrement rapportées dans les médias sur la façon dont on se sert du courriel pour introduire des logiciels malveillants et toutes sortes de menaces dans les entreprises et les gouvernements.

Nous avons amorcé nos démarches avec le courriel, et nous avons pu lancer le processus très rapidement pour faire participer le secteur privé sans tarder et aller de l'avant avec les recommandations destinées au gouvernement sur la façon de procéder.

Les centres de données et les réseaux sont beaucoup plus complexes. Comme Mme Rallis l'a mentionné, nous comptons un peu plus de 485 centres de données, dont la taille et la distribution varient. Certains sont situés dans des immeubles à bureaux et d'autres, dans des immeubles consacrés à cette infrastructure. Un véritable réseau complexe d'installations s'est établi au cours des 40 dernières années, dont la qualité et les capacités varient. Cela nous donne maintenant la chance de l'uniformiser et de trouver des économies d'échelle mais, peut-être tout aussi important, d'améliorer les services que le gouvernement du Canada peut obtenir de ces installations ainsi que les programmes et leur capacité de faire preuve de souplesse et de très bien servir les intérêts des Canadiens.

Les réseaux sont une autre structure complexe. Mme Rallis a dit combien nous en avons. Ils connectent tous les immeubles. Nous en avons 3 500 dans 80 immeubles, dans environ 1 400 villes au pays. Ils sont dispersés dans toutes les régions du Canada. Chacun de ces immeubles est branché d'une façon ou d'une autre à un centre de données, qui pourrait se trouver dans un immeuble ou dans différentes régions du pays, et ce réseau a pris de l'expansion tout naturellement — pour ainsi dire — au fil des ans.

Il nous faudra du temps pour modifier et consolider tous ces éléments, mais nous ne sommes pas les premiers à le faire. De nombreux gouvernements et, peut-être tout aussi important, de nombreux organismes du secteur privé ont suivi le même parcours et ont réussi à effectuer ce renouvellement. Nous utilisons des méthodes et des approches éprouvées ainsi que des technologies pour élaborer nos plans.

Comme mes collègues l'ont dit, il ne s'agit pas d'un effort d'un an. Il faudra de nombreuses années. Cette entreprise est complexe pour plusieurs raisons. Nous avons un peu plus de 24 000 serveurs. Chacun d'eux doit être modifié et transféré aux nouveaux environnements et aux nouveaux systèmes. Tous les

re-wire, if you wish, the entire government. That is complex, it is logistically difficult, but it is also well understood how to get it done.

Senator Buth: Thank you for being here today. The first time we heard about you, of course, was last year, so we were waiting with anticipation to have you here today. You have a huge task ahead of you.

I want to ask about the email system. Can you tell me where you are in terms of the whole process? Can you also tell me if you have had any consultation with groups outside of government in terms of what kind of system you run and whether or not it will be consistent with typical business practices?

Of course, the government communicates a lot with different businesses. Will there be any issues in terms of the ability to communicate by email?

Ms. Rallis: I will initiate the response and then ask Mr. Long to elaborate, since he is intimately involved.

As we mentioned earlier, email was the first one that we really started focusing on. We undertook what is called a collaborative procurement process, inviting industry to provide us with advice on how we would be able to approach this consolidation and renewal exercise. We also established a round table that includes the industry and telecommunications sector as a means of garnering best practices, also making sure that we are mindful of other jurisdictions that have gone ahead.

With respect to your specific question in terms of the status, I will let Mr. Long follow up.

Mr. Long: Email is software that you are probably all familiar with as consumers. It has been around for quite some time. In the Government of Canada we have three basic systems. The vast majority of the departments use a system from Microsoft called Exchange, and you may interact with the software that allows you to use it, which is called Outlook.

A significant number of departments also use older systems. One is Group Wise that was originally brought to the Government of Canada in 1988, and Lotus Notes, which is an alternative system. The context here is simply to imagine a situation where we will bring every user under a single system. There are 377,000 users across the 44 departments, including Shared Services Canada. That will allow us, first of all, to concentrate our expenditures and our expertise on securing those systems. As I mentioned, it is a significant threat to the government, and ensuring that it is a safe system going forward is fundamental to us.

réseaux doivent être refaits et reconçus pour être beaucoup plus sûrs et recâblés, pour ainsi dire, dans l'ensemble du gouvernement. C'est un projet complexe qui est difficile sur le plan logistique, mais on sait aussi très bien comment le mener à bien.

La sénatrice Buth : Merci d'être des nôtres aujourd'hui. La première fois que nous avons entendu parler de vous, c'était évidemment l'an dernier. Nous attendions donc impatiemment de vous avoir parmi nous aujourd'hui. Vous avez une tâche colossale qui vous attend.

Je veux vous poser des questions au sujet du système de courriel. Pouvez-vous me dire où vous en êtes dans le processus? Pouvez-vous également me dire si vous avez consulté des groupes en dehors du gouvernement pour connaître le type de système que vous exploitez et s'il sera conforme aux pratiques commerciales habituelles?

Bien entendu, le gouvernement communique beaucoup avec différentes entreprises. Y aura-t-il des problèmes avec la communication par courriel?

Mme Rallis : Je vais commencer à répondre, puis je vais demander à M. Long de vous en dire plus puisqu'il travaille de près au projet.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, le courriel est le premier aspect sur lequel nous nous sommes concentrés. Nous comprenions ce qu'était un processus d'acquisition conjoint, en invitant l'industrie à nous donner des conseils sur la façon d'aborder cette consolidation et cet exercice de renouvellement. Nous avons également organisé une table ronde avec l'industrie et le secteur des télécommunications pour recueillir des pratiques exemplaires et faire en sorte de tenir compte des autres pays qui sont allés de l'avant avec cette initiative.

Pour ce qui est de votre question précise au sujet de l'état d'avancement, je vais laisser M. Long poursuivre.

M. Long : Le courriel est un logiciel que vous connaissez probablement tous en tant qu'utilisateurs. Il existe depuis un bon moment déjà. Nous avons trois systèmes de base au gouvernement du Canada. La grande majorité des ministères utilisent un système de Microsoft que l'on appelle Exchange, et vous interagissez peut-être avec le logiciel qui vous permet de vous en servir, à savoir Outlook.

Un grand nombre de ministères utilisent également les plus vieux systèmes. Il y a notamment Group Wise, qui a été installé initialement au gouvernement du Canada en 1988, et Lotus Notes, qui est un système de rechange. On cherche simplement à imaginer une situation où nous amènerons tous les utilisateurs à se servir d'un seul système. Il y a 377 000 utilisateurs dans les 44 ministères, ce qui comprend Services partagés Canada. Cela nous permettra, dans un premier temps, de consacrer nos dépenses et notre expertise pour sécuriser ces systèmes. Comme je l'ai mentionné, la sécurité représente une menace importante pour le gouvernement, et il est primordial de nous assurer que le système est sûr.

More importantly, we will be able to bring in the system in a way that allows us to have a replica, a mirror of the system, so if it ever goes down in one area, it actually picks up immediately. That means it has the ability to be highly available and, for all intents and purposes, all of us have probably become quite dependent on the ability to communicate, whether it is through portable devices, phones or our computers. Having email always running is pretty fundamental. There have been quite varied levels of services over the years across email systems and across all departments.

Ms. Rallis mentioned there were 100 systems in the government. In the 44 departments that we support, there are actually 63, so some departments have multiple email systems. It is hard to fathom as to why we would do that in this day and age. That is why the ability for us to bring it together is fundamental.

We are very far into the process of the procurement. We will make recommendations to the government about the results of that procurement and establish the basis on which the government can make a decision on how to proceed. We are confident that the objectives for the program, whether increased and improved services or improved security and efficiencies, will all be achieved through this process.

We expect the process to end, from a decision perspective, towards the end of the spring, at which point we will then be able to proceed with the decision the government will have made as to how they want us to go forward.

Senator Buth: My second question is about security. Will it be more difficult to protect the entire public service? Will there be cost savings? I do not know the current security situation under each department. Can you talk a bit about the security system?

Mr. Long: Yes, I can. It is not enough to secure one part of a system. You have to secure all parts to feel and be satisfied that you have achieved the primary objective, which is literally, in the case of our world, the precious information that is important to all Canadians. We house all the data through our data centres to support all of the programs, from taxation to policing to pensions to benefits.

As you can imagine, there is a lot of inherent national value to that information. We want to make sure that it is constantly well protected and well designed from the beginning to ensure that a level of consistent security is available throughout, in every part.

IT systems are complex by nature because there are many dependencies. You depend on users having the right credentials, the right authorities and the proper rights to be able to safely access information and to do it through systems that have been secured. We require network connections that make it possible for a user to be connected to the data.

Surtout, nous serons en mesure d'instaurer le système de manière à avoir une réplique, une copie du système, si bien que s'il tombe en panne, la copie prendra immédiatement le relais. Cela signifie que le système est très disponible et, en pratique, nous comptons tous probablement beaucoup sur la capacité de communiquer, que ce soit par l'entremise d'appareils portatifs, de téléphones ou d'ordinateurs. Il est primordial d'avoir un système de courriel qui fonctionne en tout temps. Il y a eu des niveaux de services très variés au fil des ans dans les services de courriel et tous les ministères.

Mme Rallis a mentionné qu'il y a une centaine de systèmes au gouvernement. Dans les 44 ministères que nous desservons, 63 systèmes sont en place, si bien que certains ministères ont plusieurs systèmes de courriel. Il est difficile d'imaginer pourquoi nous ferions une telle chose de nos jours. C'est la raison pour laquelle il est primordial pour nous de pouvoir procéder à une consolidation.

Nous sommes très avancés dans le processus d'acquisition. Nous ferons des recommandations au gouvernement au sujet des résultats de ces acquisitions et établirons les bases à partir desquelles il pourra prendre une décision sur la façon de procéder. Nous avons bon espoir que les objectifs du programme, que ce soit d'augmenter et d'améliorer les services ou de rehausser la sécurité et l'efficacité, seront tous atteints dans le cadre de ce processus.

Nous prévoyons que le processus sera achevé vers la fin du printemps, après quoi nous serons en mesure d'appliquer la décision que le gouvernement aura prise concernant la voie qu'il veut que nous suivions.

La sénatrice Buth : Ma deuxième question porte sur la sécurité. Sera-t-il plus difficile de protéger toute la fonction publique? Des économies seront-elles réalisées? J'ignore quel est l'état actuel de la sécurité dans chaque ministère. Pouvez-vous nous parler brièvement du système de sécurité?

M. Long : Absolument. Il n'est pas suffisant de sécuriser une partie d'un système. Il faut en sécuriser toutes les parties pour nous assurer d'avoir atteint l'objectif premier qui est littéralement d'assurer la sécurité de l'information précieuse et importante pour tous les Canadiens. Nous stockons toutes les données dans nos centres de données pour tous les programmes, qu'ils portent sur la fiscalité, sur le maintien de l'ordre, sur les régimes de retraite ou sur les avantages sociaux.

Comme vous pouvez l'imaginer, cette information a une grande valeur inhérente pour le pays. Nous voulons nous assurer qu'elle est bien protégée en tout temps et que le système de sécurité est bien conçu dès le début pour assurer un niveau de sécurité uniforme partout.

Les systèmes de TI sont complexes de par leur nature car il y a de nombreux facteurs en jeu. Vous vous fiez à ce que les utilisateurs aient les titres, les pouvoirs et les droits appropriés pour pouvoir accéder sans danger à l'information, et ce, au moyen de systèmes qui ont été sécurisés. Il faut des connexions de réseau qui permettent à un utilisateur d'avoir accès aux données.

The data is housed in a facility, so the physical facility has to be protected. The access rights to the data and the systems have to be well articulated and capable of being audited to ensure that all practices and policies are absolutely being followed. Because of the variety of implementations over the years and decades, that is inconsistent across the Government of Canada. Every department does absolutely their very best, and we have inherited all of their different practices, all of their different investments and how they have approached everything.

As you can imagine, our first priority has been to inventory and assess our current state, where we are today. We know we can make significant improvements over the years because now we can actually look at how we would design it from the beginning and imagine a future and then go and implement that future. We can then migrate our current investments and systems into that new secure environment and systems. That will, as I mentioned, take some time.

We know a few things. First, we will be in a position to augment and increase the security of the perimeter of our government systems. Today every department is trying to protect their systems, and then as a whole we try to pull together the security of every individual department and then protect the government and all the systems from the outside.

Threat actors come at the government from every direction. They will come down usually not from the highest areas where there is a lot of security but where there is the highest level of possible vulnerability. Our idea of a fundamental perimeter around the government is pretty essential to information system security, and we will be able to establish that.

We will be collapsing and pulling together all of the connections and entry points into the government. Today there are literally thousands of means of getting into the Government of Canada. They are all supported and secure, but at different degrees. Some of them are Internet connections from a remote office and some of them are very large connections through the Internet. All of them require resources, and because they are all different and fragmented, it takes a lot of our resources just to keep them going.

When we bring them all together and reduce the number of places we have to concentrate our defences, we will get very good. We have enormous skills but also deep expertise that we can now deploy to fewer and fewer places, a bit like a castle: one bridge, not fifteen, because fifteen takes a lot more resources. However, even defending the castle or your own house, if you concentrate everything on the door but all the windows are open, it will not necessarily make for a very safe house. The Government of Canada is a bit like that. We want to close as many windows as we

Les données sont stockées dans une installation, si bien que l'installation physique doit être protégée. Les droits d'accès aux données et aux systèmes doivent être bien définis et pouvoir faire l'objet de vérifications pour veiller à ce que toutes les pratiques et politiques soient respectées à la lettre. En raison des mises en œuvre de toutes sortes au fil des années et des décennies, il y a un manque d'uniformité à cet égard dans l'ensemble du gouvernement du Canada. Tous les ministères font de leur mieux, et nous avons hérité de l'ensemble de leurs pratiques, de leurs investissements et des approches qu'ils ont prises.

Comme vous pouvez l'imaginer, notre principale priorité a été de faire l'inventaire et d'évaluer l'état actuel, quant à savoir où nous en sommes aujourd'hui. Nous savons que nous pouvons apporter d'importantes améliorations au fil des ans parce qu'en fait, nous pouvons étudier la façon de le concevoir dès le début, de penser à ce que cela pourrait être à l'avenir puis de mettre cela en œuvre. Nous pouvons ensuite passer de nos investissements et systèmes actuels à ce nouvel environnement et ces nouveaux systèmes sécurisés. Cela prendra un certain temps, comme je l'ai indiqué.

Nous savons plusieurs choses. D'abord, nous serons en position de renforcer et d'accroître la sécurité du périmètre des systèmes gouvernementaux. De nos jours, tous les ministères tentent de protéger leurs systèmes. Puis, en tant qu'entité globale, nous essayons de regrouper les mesures de sécurité de chaque ministère afin de protéger le gouvernement et tous les systèmes de l'extérieur.

Les auteurs de menaces s'attaquent au gouvernement de toutes parts. Habituellement, ils ne passent pas par les échelons élevés, où les mesures de sécurité sont importantes, mais plutôt par les endroits qui présentent le plus haut niveau de vulnérabilité. Notre idée d'établir un périmètre fondamental pour protéger le gouvernement est assez essentielle à la sécurité des systèmes d'information, et nous serons en mesure de le faire.

Nous veillons à éliminer les cloisonnements et à regrouper toutes les connexions et les points d'entrée au gouvernement. Aujourd'hui, il y a littéralement des milliers de façons d'avoir accès au gouvernement du Canada. Tous ces points d'accès sont pris en charge et sécurisés, mais à divers degrés. Dans certains cas, il s'agit de connexion Internet provenant de bureaux éloignés, tandis que d'autres sont des connexions Internet très importantes. Dans tous les cas, des ressources sont nécessaires et puisque ces systèmes sont tous différents et fragmentés, il faut beaucoup de ressources simplement pour les maintenir.

Lorsque nous les aurons regroupés et que nous aurons réduit le nombre d'endroits où nous devons concentrer nos systèmes de défense, nous deviendrons très efficaces. Nous possédons de grandes compétences, mais aussi un vaste savoir-faire que nous pouvons maintenant déployer dans un nombre de moins en moins élevé d'endroits, un peu comme un château, où il n'y a qu'un seul pont et non quinze, parce qu'avec 15 ponts, il faut beaucoup plus de ressources. Toutefois, même pour défendre le château ou votre propre maison, si vous vous concentrez exclusivement sur la

can and reduce it to one or two doors, and then make all of our protection possible at those few entry points. That is the beginning.

The Chair: Mr. Long, your enthusiasm for the work you are doing is wonderful and refreshing, but I am afraid several senators will not get a chance to ask any question at all here.

Mr. Long: Thank you, Mr. Chair.

The Chair: With your permission, I will move on now to Senator Callbeck. She is from Prince Edward Island. I would remind each senator to try to keep the question and the answer — although we cannot anticipate the length of the answer — to about five minutes per person.

Senator Callbeck: I have a couple of questions. One is regarding page 323. About a third of the way down the page, it reads:

an additional decrease of \$89.6 million in funding for a total of \$104.5 million — in accordance with Budget 2012 — in order to refocus government and programs, make it easier for Canadians and business to deal with their government, and modernize and reduce the back office.

Would you elaborate on that, please?

Ms. Rallis: I believe that statement is from the budget, and that is with respect to the commitment we have made towards the Deficit Reduction Action Plan. In terms of Shared Services Canada, we are an internal service to the Government of Canada. Therefore, the reductions are really around streamlining back office, if you will, which is the internal administrative systems and services.

More specifically in terms of our commitments to the Deficit Reduction Action Plan, we have a book saving of \$104 million with respect to the previous comment that I made, which is primarily on the consolidation of contracts as they relate to our telephony services. That would be things like cheaper contracts that we have negotiated for cellular services because we support the government's cellular devices, or some of the services as they relates to wide area networks.

Senator Callbeck: What really struck me is that \$104.5 million is a big decrease. You are saying it will make it easier for Canadians and businesses to deal with their government. How?

porte, mais que les fenêtres sont ouvertes, cela ne fera pas nécessairement de votre maison un endroit très sécuritaire. Le gouvernement du Canada ressemble quelque peu à cela. Nous voulons fermer le plus de fenêtres possible et réduire le nombre de portes à une ou deux, puis nous concentrerons toutes nos mesures de protection à ces quelques points d'entrée. Voilà où nous commençons.

Le président : Monsieur Long, votre enthousiasme à l'égard de votre travail est formidable et rafraîchissant, mais je crains que plusieurs sénateurs n'aient pas l'occasion de poser des questions.

M. Long : Merci, monsieur le président.

Le président : Si vous le permettez, nous passerons maintenant à la sénatrice Callbeck. Elle est originaire de l'Île-du-Prince-Édouard. Je rappellerais à tous les sénateurs d'essayer de limiter la question et la réponse — même si nous ne pouvons pas prévoir la longueur de la réponse — à environ cinq minutes par personne.

La sénatrice Callbeck : J'ai deux ou trois questions. L'une d'entre elles porte sur la page 344. Au tiers de la page, environ, on indique :

une diminution supplémentaire de 89,6 millions de dollars totalisant 104,5 millions de dollars en conformité avec le budget fédéral de 2012, afin de réorienter les activités du gouvernement et les programmes, de faciliter les rapports des Canadiens et des entreprises avec l'appareil gouvernemental ainsi que de moderniser et de réduire les services administratifs.

Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet, s'il vous plaît?

Mme Rallis : Je crois que cette citation provient du budget, et c'est lié à notre engagement relatif au Plan d'action pour la réduction du déficit. Services partagés Canada est un service interne pour le gouvernement du Canada. Par conséquent, les réductions portent essentiellement sur la rationalisation des fonctions administratives, si vous voulez, c'est-à-dire les systèmes et les services administratifs internes.

Pour parler plus précisément de nos engagements relatifs au Plan d'action pour la réduction du déficit, nous avons dans les livres une économie de 104 millions de dollars en ce qui concerne mon commentaire précédent, qui est principalement lié à la consolidation des contrats relatifs aux services téléphoniques. Ce serait des choses comme des contrats moins coûteux que nous avons négociés pour les services de téléphonie cellulaire parce que nous prenons en charge des appareils cellulaires du gouvernement, ou certains des services liés aux réseaux étendus.

La sénatrice Callbeck : Ce qui m'a vraiment frappée c'est que 104,5 millions de dollars et une réduction considérable. Vous dites que cela permettra aux Canadiens et aux entreprises de communiquer plus facilement avec leur gouvernement. Comment?

Ms. Rallis: This is related to some of the simplification we are doing in terms of networks and connectivity for Canadians and businesses to be able to access the information that is available in the various government departments we support. I will ask Mr. Long to provide you with a more detailed response.

The Chair: The simplification seems to be very complex to explain, though.

Mr. Long: I will be brief, which does not go well with my name, but I will do my best.

To give you an example, there is a new contract for HRSDC and Service Canada that allows the consolidation and replacement of existing network connections across the entire country, a little over 400 offices. A new network, what we call a converged network, will bring voice and data together. It will be streamlined and fully standardized across the country, meaning we can actually guarantee the level of service at every office equally.

Why is that important? Canadians access services online. They make calls. They actually show up in person, where they have to fill out electronic forms. They actually have kiosks. All of those are fundamentally connected to each other. They all rely on the network. A single contract, with a single provider across the country, has made it possible to standardize, harmonize and save money, ultimately, even though before it would have been more difficult across the departments to start imagining how to do that. Our goal, across departments, is to bring that kind of purchasing power.

To give you a couple of statistics, we have 610,000 phone lines in the Government of Canada. They are spread out across contracts in each department. Every department did their best to negotiate with some of our excellent telecommunication companies in Canada. However, when you bring them all together and negotiate with the telecommunication companies, as you can imagine, you get much better pricing, even if you are asking for the same service. In this case, we were able to bring better pricing and better service and enable programs to serve Canadians and Canadian businesses smarter.

[Translation]

Senator Bellemare: I have a quick question. You have significantly addressed my concerns and I feel that you are going to disprove the old adage that we must not put all our eggs in one basket. On another matter, I have looked at your strategic plan and at the whole question of risk management. In your case, risk management is very important indeed. And you mention training, a “learn on the job” program at Shared Services Canada. I feel that it is always extremely important to

Mme Rallis : C’est lié à certaines mesures que nous mettons en œuvre en ce qui concerne les réseaux et la connectivité qui permettent aux Canadiens et aux entreprises d’avoir accès aux informations offertes par les divers ministères dont nous nous occupons. Je vais demander à M. Long de vous donner une réponse plus détaillée.

Le président : Expliquer la simplification semble très complexe, cependant.

M. Long : Je serai bref, ce qui ne correspond pas très bien à mon nom, mais je ferai de mon mieux.

À titre d’exemple, il y a un nouveau contrat pour RHDCC et Service Canada qui prévoit la consolidation et le remplacement des connexions réseau existantes dans l’ensemble du pays, c’est-à-dire pour un peu plus de 400 bureaux. Un nouveau réseau, que nous appelons un réseau convergent, permettra de regrouper la transmission de la voix et de données. Il sera entièrement simplifié et normalisé dans l’ensemble du pays, ce qui signifie que nous pouvons, en fait, garantir un niveau de services égal dans tous les bureaux.

Pourquoi est-ce important? Les Canadiens accèdent aux services en ligne. Ils font des appels. En fait, ils se présentent en personne et ils doivent alors remplir des formulaires électroniques. Il y a des kiosques. Tous ces éléments sont fondamentalement interreliés. Tout passe par le réseau. Avoir un contrat unique avec un fournisseur unique dans l’ensemble du pays nous a permis de normaliser, d’harmoniser et d’économiser, en fin de compte, même si auparavant, l’ensemble des ministères aurait eu beaucoup plus de difficulté à essayer de trouver des façons de le faire. Notre objectif, au sein des ministères, est de créer ce genre de pouvoir d’achat.

Pour vous donner quelques statistiques, il y a au gouvernement du Canada 610 000 lignes téléphoniques. Elles sont réparties dans divers contrats dans chacun des ministères. Chaque ministère fait de son mieux pour négocier avec certaines des excellentes sociétés de télécommunications que nous avons au Canada. Cependant, lorsqu’on regroupe le tout et que l’on négocie avec des sociétés de télécommunications, on obtient un bien meilleur prix, comme vous pouvez l’imaginer, même si on demande un service identique. Dans le cas présent, nous avons été en mesure d’obtenir un meilleur prix, un meilleur service et de créer des programmes pour mieux servir les Canadiens et des entreprises canadiennes.

[Français]

La sénatrice Bellemare : J’ai une petite question. Vous avez pas mal répondu à mes préoccupations et je pense que vous allez démentir le vieux dicton selon lequel il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Sous un autre chapitre, j’ai regardé votre plan stratégique et toute la question de la gestion du risque. Dans votre cas, la gestion du risque c’est éminemment important. Et vous faites état d’une formation, d’un programme « apprendre » à Services partagés Canada. Je pense que c’est

be up-to-date on the latest technologies. Can you give us some more details about that training program: how many hours; who it is for, and so on?

Ms. Rallis: Thank you very much for the question. One of our priorities is actually to make sure that we are rigorous in managing projects overall. As you can see, ITR really is our activity. One of the first priorities was not only to begin to develop a risk management framework but, at the same time, to begin to organize dashboards that are standard across the department so that we are all able to know the status of our projects, how much they are going to cost and what the criteria are. At the same time, we have organized information sessions for our employees who manage large projects.

We are also in the process of developing a learning plan for the other important areas we are looking at, and we are consulting with various universities, and with the Canadian School of Public Service, to find arrangements for specific training.

But, given that we are the organization that specializes in information technology, we have also created our own centres of expertise. Last March, we trained more than 250 employees in handling and using the tools I mentioned, like the dashboards, as well as other electronic tools that we have in place.

Senator Bellemare: Are your trainers people from the inside or are they companies?

Ms. Rallis: We have both. One of our priorities is to learn from the experts, but also to develop the capacity ourselves. We have partnerships with experts, but a number of our people already have the certification in those areas that allows them to train our own employees.

Senator Bellemare: I imagine that your aim is for your 6,400 employees all eventually to be able to have access to the training on a regular basis.

Ms. Rallis: Clearly, it is not intended for all employees — the people who work in human resources, for example, or in communications. But, yes, the training really is for most of the people who work in our area.

Senator Chaput: I am speechless. I listen to you and I see the scope of the task you have undertaken. But you are comfortable with it and you are doing it with a smile. I am amazed.

I have two questions. Mr. Long, you mentioned that this initiative is based on a successful model that comes from somewhere. Is that what you said?

Mr. Long: Yes.

Senator Chaput: Is the model Canadian?

extrêmement important pour pouvoir toujours être au fait des nouvelles technologies. Pouvez-vous nous expliquer plus en détail ce programme de formation; combien d'heures, à qui cela s'adresse, et cetera?

Mme Rallis : Merci beaucoup pour la question. En effet, une des priorités pour nous c'est de s'assurer de la rigueur en ce qui concerne la gestion des projets entiers. Comme vous pouvez le constater, le TIR c'est vraiment notre activité. Une des premières priorités était non seulement de commencer à élaborer un cadre de gestion des risques, mais aussi, en même temps, de commencer à organiser les tableaux de bord standardisés pour tout le ministère, pour qu'il puisse l'utiliser pour savoir où en sont nos projets, combien ils vont coûter, quels sont les critères. En même temps, nous avons organisé des sessions d'information pour nos employés qui travaillent dans la gestion des gros projets.

Nous sommes aussi en train d'élaborer un plan d'apprentissage pour les autres domaines que nous visons et qui sont importants, et nous sommes en train de consulter les différentes universités ainsi que l'École canadienne de la Fonction publique, pour trouver des arrangements pour la formation spécifique.

Cependant, puisque que nous sommes l'organisation qui est spécialiste dans la technologie informatique, nous avons créé nos propres centres d'expertise. Le mois dernier, au mois de mars, nous avons formé plus de 250 employés dans la discipline et à l'utilisation de ces outils comme le tableau de bord que j'ai mentionné, mais aussi des autres outils électroniques que nous avons sur place.

La sénatrice Bellemare : Est-ce que vos formateurs sont des gens à l'interne ou est-ce que ce sont des entreprises?

Mme Rallis : Nous avons une combinaison des deux. Une de nos priorités est d'apprendre des experts, mais aussi de développer la capacité nous-mêmes. Nous avons des partenariats avec des experts, mais plusieurs de nos gens ont déjà des certifications dans ces domaines pour pouvoir former nos propres employés.

La sénatrice Bellemare : J'imagine que vous visez à ce que les 6 400 employés puissent éventuellement tous avoir accès à cette formation de manière régulière.

Mme Rallis : Il est certain que cela ne vise pas tous les employés — les gens qui travaillent dans le domaine des ressources humaines, par exemple, ou dans des domaines des communications. Mais la formation vise vraiment la majorité des gens, en effet, qui travaillent dans ce domaine-là.

La sénatrice Chaput : Je suis bouche bée. Je vous écoute parler, je vois l'ampleur de l'initiative que vous avez entreprise, vous êtes à l'aise et vous le faites avec le sourire. Je n'en reviens pas.

J'ai deux questions. Monsieur Long, vous avez mentionné que cette initiative est basée sur un modèle qui vient de quelque part et qui a réussi. Est-ce bien ce que vous avez dit?

M. Long : Oui.

La sénatrice Chaput : Le modèle est-il canadien?

Mr. Long: Shared Services Canada is based on several models. Most provinces have created organizations similar to ours, in which they have brought together administrative services in the support of their government. They almost all started with information technology. That makes sense, because, if technological barriers prevent services from being consolidated, the consolidation will not get very far. Once the technological barriers are removed, governments can choose the services that provide economies of scale and meet other objectives. Several American states, and countries like Australia and England, have done it. But no other country has established an organization like Shared Services Canada that will consolidate all services for all departments.

Senator Chaput: When you talk about bringing all emails together, does that mean one server for all emails?

Let me explain why I am asking you that question. In the Senate, we have BlackBerry and we have iPads. On the BlackBerry, the message is in my office instantly. The iPad takes four minutes longer. The IT people have told me that the delay is because there are different servers. Will you have different servers as well?

Mr. Long: I was not expecting such a technical question, but it is very good one.

Senator Chaput: I really wanted to ask it because I have been in that situation.

Mr. Long: The most modern systems use a series of servers that have some redundancy in them, thereby providing the highest possible level of performance. Depending on the way in which the software is installed, who installed it and the servers that support your devices, telephones or tablets, there can be significant difference in service. That is what you are experiencing.

Our goal is to install a number of servers that will provide the highest possible level of performance. We are aiming for a performance level of 99.99 per cent. That means that the system will be down only for a few minutes each year. So that is a very high level of performance.

It does not come without a cost, but, by putting everything together, we get economies of scale that will let us provide better services at less cost.

Senator Chaput: Thank you. I cannot wait to meet you again next year.

[English]

Senator De Bané: It is evident that one organization to take care of this should have been done long ago. The Government of Canada had centralized procurement services generations ago. Why is it that the Government of Canada has finally decided to do something that is so obvious? Larger organizations in the private sector or as large as the Government of Canada, such as GE and other companies around the world, all have one VP for

M. Long : Services partagés Canada est basé sur plusieurs modèles. La plupart des provinces ont créé des organismes similaires au nôtre, où ils ont rassemblé les services administratifs de support de chaque gouvernement. Ils ont presque tous commencé avec la technologie de l'information. Et c'est normal, car s'il existe certaines barrières technologiques à la consolidation de certains services, elle n'ira pas très loin. Une fois les barrières technologiques éliminées, les gouvernements peuvent choisir les services qui représentent des économies d'échelle et d'autres objectifs. Plusieurs États américains et des pays tels l'Australie et l'Angleterre l'ont fait. Toutefois aucun pays n'a mis en place un organisme comme Services partagés Canada pour consolider les services globaux de tous ses ministères.

La sénatrice Chaput : Quand vous parlez de regrouper tous les courriels, s'agit-il d'un serveur pour l'ensemble des courriels?

Je vais vous expliquer pourquoi je vous pose la question. Nous avons au Sénat des BlackBerry et des iPad. Sur le BlackBerry le message entre instantanément de mon bureau. Le iPad prend quatre minutes de plus. Les techniciens m'ont dit que ce délai était dû au fait qu'il y avait différents serveurs. Avez-vous également plusieurs serveurs?

M. Long : Je ne m'attendais pas à une question si technique, mais elle est très bonne.

La sénatrice Chaput : Je tenais à vous la poser car j'ai vécu cette situation.

M. Long : Les systèmes les plus modernes emploient une série de serveurs qui sont en redondance les uns les autres pour s'assurer un niveau de performance le plus élevé possible. Dépendant de la façon dont les logiciels sont installés, qui les a installés et les serveurs qui supportent vos instruments, téléphones ou tablettes, il peut y avoir des différences significatives de services. C'est ce que vous vivez.

Notre but est d'installer plusieurs serveurs qui offriront un niveau de service le plus élevé possible. Nous visons un niveau de performance de 99,99 p. 100. Cela signifie que le système ne s'arrêtera que quelques minutes par année. On parle donc d'un niveau de performance très élevé.

Ce n'est pas que les coûts soient trop importants, mais en mettant tout cela ensemble on peut faire des économies d'échelle qui nous permettent de mettre un meilleur service en place à un moindre coût.

La sénatrice Chaput : Merci. J'ai hâte de vous rencontrer de nouveau l'année prochaine.

[Traduction]

Le sénateur De Bané : De toute évidence, demander à une seule organisation de s'en occuper est quelque chose que l'on aurait dû faire il y a longtemps. Le gouvernement du Canada a un service centralisé d'approvisionnement depuis des générations. Pourquoi le gouvernement du Canada a-t-il enfin décidé de faire quelque chose de si évident? Dans le secteur privé, des organisations plus grandes ou de la même taille que le gouvernement du Canada,

IT. Provincial governments did that ahead of us. Why has it taken the Government of Canada years to realize that there should be one department in charge of that? Is it because there were bureaucratic wars between departments? Did each department want to control their IT because they did not want to delegate it to one authority? Is that the explanation? Is that why it has taken 40 years to do something that is self-evident? Be brutally frank.

The Chair: It is a policy matter, but is there a technical reason?

Ms. Rallis: I will start off by saying that the Government of Canada made the decision, as you mentioned. It is based on proven models and, as my colleague mentioned, provinces such as B.C. and Ontario have gone ahead. This is the first national government to do this. In order to do it, I believe we would need to be doing it in a carefully planned way.

Senator De Bané: Operations have to be real-time transactions, use many currencies and be multilingual. The Government of Canada, compared to the United States government, is a tiny fraction. I am sure that some companies in the private sector also have complex systems — multilingual, use many currencies and do thousands of transactions.

Canada Post has spent in the order of \$0.5 billion to install their accounting system, Systems Applications and Products, SAP, which is German accounting software. Do you have anything to do with Crown corporations or are they not under your department?

Mr. Long: We do not support Crown corporations, per se, as part of our mandate, although Crown corporations can obtain optional services from us. We support them in that fashion. Shared Services Canada has become an operational security agency. We help all members of the federal government, including agencies and corporations, including Crowns, with understanding cybersecurity risks and threats, how to change the nature of the architectures and the systems we deploy, and how they can adopt best practices to continue to support a more secure environment for all government agencies.

The Chair: Do the optional services that you offer provide a revenue stream for you or do you anticipate that they will?

Ms. Rallis: We have a revenue stream of about \$317 million. As Mr. Long indicated, it is from optional services for organizations outside the 43 departments, such as services

comme GE et d'autres sociétés que l'on trouve partout dans le monde, ont toutes un vice-président des technologies de l'information. Les gouvernements provinciaux l'ont fait avant nous. Au gouvernement du Canada, pourquoi a-t-il fallu des années pour qu'on se rende compte que cela devrait relever d'un seul ministère? Est-ce en raison de conflits entre les ministères? Est-ce que chaque ministère voulait contrôler son secteur des TI parce qu'on ne voulait pas déléguer cette tâche à une seule? Est-ce là l'explication? Pourquoi a-t-il fallu 40 ans pour faire quelque chose qui saute aux yeux? Soyez d'une franchise brutale.

Le président : Il s'agit d'une question politique, mais y a-t-il une raison technique?

Mme Rallis : Je vais commencer par dire que le gouvernement du Canada a pris la décision, comme vous l'avez mentionné. Elle est fondée sur des modèles éprouvés et, comme l'a indiqué mon collègue, des provinces comme la Colombie-Britannique et l'Ontario sont allées de l'avant. Le gouvernement canadien est le premier gouvernement national à le faire. Pour y arriver, je crois que nous devons le faire selon un plan soigneusement établi.

Le sénateur De Bané : Les opérations doivent être des transactions menées en temps réel, doivent permettre l'utilisation de diverses devises et doivent être multilingues. Comparé au gouvernement des États-Unis, le gouvernement du Canada représente une fraction minime. Je suis certain qu'il y a dans le secteur privé des entreprises qui ont aussi des systèmes complexes, c'est-à-dire des systèmes multilingues où l'on utilise diverses devises et où l'on procède à des milliers de transactions.

Postes Canada a dépensé près d'un demi-milliard de dollars pour installer son système de comptabilité, un logiciel de comptabilité allemand que l'on appelle Systèmes, applications et produits, ou SAP. Vous occupez-vous des sociétés d'État ou relèvent-elles d'un autre ministère?

M. Long : Dans le cadre de notre mandat, nous ne nous occupons pas des sociétés d'État comme telles, mais elles peuvent obtenir des services optionnels. C'est ainsi que nous les aidons. Services partagés Canada est devenu un organisme de sécurité opérationnelle. Nous aidons tous les organismes du gouvernement — y compris les agences et les sociétés, dont les sociétés d'État — à comprendre les risques et les menaces en matière de cybersécurité, à savoir comment modifier la nature des structures et des systèmes que nous déployons et à savoir en quoi l'adoption de pratiques exemplaires leur permettra de continuer à favoriser un environnement plus sécuritaire pour l'ensemble des organismes gouvernementaux.

Le président : Les services optionnels que vous offrez constituent-ils pour vous un flux de rentrées? Pensez-vous que ce sera le cas?

Mme Rallis : Nous avons un flux de rentrées d'environ 317 millions de dollars. Comme M. Long l'a indiqué, cela provient des services optionnels offerts à des organismes autres

related to email data centres and networks. We also offer optional services, for example desktop support services, for some of our partner departments.

The only clarification I would make is with respect to the question of the financial system of Canada Post, SAP. Shared Services Canada, even within the 43 partner departments of which Canada Post is not one, does not support their business applications. SAP is considered a business application. We are responsible for the IT infrastructure on which applications run. I wanted to make that clarification.

The Chair: I am looking at the French version. Is that the revenue stream? Are these funds from other than voted appropriations? Are they about \$300 million in total?

Ms. Rallis: That is correct.

The Chair: We have \$317 million at page 12 of your Report on Plans and Priorities.

Ms. Rallis: That is correct.

The Chair: That is it, is it?

Ms. Rallis: That is right.

The Chair: I was not sure what that term meant. That is helpful. Thank you.

We welcome, for the first time, to this committee, Senator Tannas, from High River, Alberta.

Senator Tannas: I think you have answered my first question, but I just want to check. You have no folks, or very few, in your 6,400 who would be around the applications that are running in the various departments, whether they are programmers, developers or analysts. That all stays within your 43, right?

Ms. Rallis: Absolutely correct. The departments retained responsibility for their business applications. Employment Insurance is an example. The Canada policing information system is an example. They retained those applications, including the employees who program or support those applications.

Senator Tannas: I am relieved to hear that. Coming from an organization that had shared services, that is one of the big complaints because priorities then fall to the central place, and you have one agency competing against the other agency to get their project done and to get the attention. None of that is present in the way that you are structured? Terrific.

Ms. Rallis: That is correct. We are only responsible for the back office of IT.

que les 43 ministères, comme les services liés aux services de courriel, aux centres de données et aux réseaux. Nous offrons aussi à certains de nos ministères partenaires des services optionnels, comme les services de soutien pour les ordinateurs de bureau, par exemple.

La seule précision que j'aimerais apporter est liée à la question sur le système financier de Postes Canada, le SAP. Services partagés Canada, n'offre aucun service lié aux applications de gestion, même auprès de ses 43 ministères partenaires, dont Postes Canada ne fait pas partie. Le SAP est considéré comme une application de gestion. Nous sommes chargés de l'infrastructure de TI qui prennent en charge les applications. Je tenais à apporter cette précision.

Le président : Je regarde la version française. Est-ce là le flux de rentrées? Ces fonds proviennent-ils d'une autre source que les crédits approuvés? S'élèvent-ils à environ 300 millions de dollars au total?

Mme Rallis : C'est exact.

Le président : Un montant de 317 millions de dollars figure à la page 12 de votre Rapport sur les plans et les priorités.

Mme Rallis : C'est exact.

Le président : C'est cela, n'est-ce pas?

Mme Rallis : Oui.

Le président : Je n'étais pas certain de la signification du terme. Cela m'est utile. Merci.

Pour la première fois, nous accueillons au comité le sénateur Tannas, de High River, en Alberta.

Le sénateur Tannas : Je pense que vous avez répondu à ma première question, mais je veux simplement vérifier. Parmi vos 6 400 employés, personne, sinon très peu, ne s'occupe des applications qui sont utilisées dans les divers ministères, qu'il s'agisse de programmeurs, de concepteurs de logiciels ou d'analystes. Tous ces gens travaillent toujours au sein de vos 43 ministères partenaires, n'est-ce pas?

Mme Rallis : Tout à fait. Les ministères ont conservé la responsabilité de leurs applications de gestion. L'assurance-emploi est un exemple. Le système canadien d'information de la police est un exemple. Ils ont conservé la responsabilité de ces applications, y compris les employés chargés de la programmation ou du soutien.

Le sénateur Tannas : Je suis heureux de l'entendre. Étant donné que je viens de l'organisme qui a eu recours aux services partagés, je sais qu'il s'agit d'une des principales plaintes que l'on entend, parce que les priorités relèvent alors de l'autorité centrale, et on se retrouve avec un organisme qui est en concurrence avec un autre organisme pour que son projet se concrétise en ce qui a trait à la réalisation du projet et l'attention reçue. Votre structure fait en sorte que rien de cela ne se produit? Formidable.

Mme Rallis : C'est exact. Nous sommes seulement chargés des services administratifs liés aux TI.

Senator Tannas: Anything new that one of your 43 departments wants to do that would require an expansion of the platform that you are doing would come out of their budget. Is that right?

Mr. Long: It will vary. I say that simply because our mandate, when we were created, included appropriations, which basically brought in all of the funding that existed in all those departments. This means that we are fundamentally accountable for organic growth, the normal course of increases, storage and computing needed over time. When you describe a new investment, a new program, something like the Beyond the Borders program, which has 38 very large scale projects and hundreds of millions of dollars, every one of them has an infrastructure component. We are accountable for that component, but that funding will be attached to the overall program that the government will have voted on.

Senator Tannas: No one in your department will be deciding which one of those projects is more important than the one in another 42.

Mr. Long: That is right.

Senator Tannas: Great; thank you.

The Chair: My recollection is that this piece of legislation that we have been discussing and your mandate was one of the items in the budget implementation bill of last year. Is that correct?

Ms. Rallis: Yes, you are absolutely right.

The Chair: Honourable senators have seen how complicated a piece of legislation this obviously is to create an entity that is dealing with the work that you are doing. We are very pleased to have had the opportunity to discuss your work with you. We wish you well, and undoubtedly, as Senator Chaput said, we will look forward to having you back and getting an update in a year or so.

Ms. Rallis: Thank you very much.

The Chair: We do not have witnesses lined up for next week yet, but we will let you know as soon as we can get some commitments. We will be continuing, probably for just for one more week, our study of these Main Estimates, and then we will leave it to our scribes to prepare a report for us as we move on to other matters.

The other matter coming up very quickly is this year's budget implementation that has begun its tortuous journey in the House of Commons through ways and means, which we do not deal with. As soon as there has been an airing through the ways and means process, then all the other non-tax items get attached to it, and that is what we call budget implementation. As soon as that

Le sénateur Tannas : Tout nouveau projet que voudrait entreprendre l'un de vos 43 ministères et qui nécessiterait l'expansion de la plateforme que vous avez créée serait payé à même leur budget. Est-ce exact?

M. Long : Cela dépend. Je dis cela simplement parce que lorsque nous avons été créés, notre mandat incluait les crédits alloués, ce qui englobait, en somme, tout le financement prévu dans l'ensemble de ces ministères. Cela signifie que nous sommes fondamentalement responsables de la croissance des organismes, du cours normal des augmentations, du stockage et des besoins informatiques nécessaires au fil du temps. Lorsqu'on décrit un nouvel investissement, un nouveau programme, quelque chose comme le programme Par-delà la frontière, qui englobe 38 projets à très grande échelle et des investissements de centaines de millions de dollars, il faut savoir que chacun de ces projets comporte un élément d'infrastructure. Nous sommes responsables de cet élément, mais le financement proviendra du programme global que le gouvernement aura approuvé.

Le sénateur Tannas : Dans votre ministère, personne ne prend une décision quant à savoir lequel de ces projets est plus important que le projet d'un des 42 autres ministères.

M. Long : C'est exact.

Le sénateur Tannas : Excellent; merci.

Le président : Si je me rappelle bien, la mesure législative dont nous discutons et votre mandat figuraient dans le projet de loi d'exécution du budget de l'an dernier. Est-ce exact?

Mme Rallis : Oui, vous avez tout à fait raison.

Le président : Les sénateurs ont constaté, manifestement, la complexité d'une mesure législative visant à créer une entité qui s'occupe du travail que vous faites. Nous sommes très heureux d'avoir l'occasion de discuter de votre travail avec vous. Nous vous souhaitons beaucoup de succès et, comme la sénatrice Chaput l'a indiqué, nous avons certainement hâte de vous accueillir de nouveau dans environ un an, pour obtenir une mise à jour.

Mme Rallis : Merci beaucoup.

Le président : Nous n'avons pas encore de témoins pour la semaine prochaine, mais nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons des confirmations. Nous poursuivrons notre étude du Budget principal des dépenses pendant encore une semaine seulement. Ensuite, puisque nous nous apprêtons à étudier d'autres questions, nous laisserons aux transcripteurs le soin de préparer un rapport.

L'autre question dont nous serons saisis très bientôt est le projet de loi d'exécution du budget de cette année, qui a commencé son tortueux périple à la Chambre des communes par l'intermédiaire de voies et de moyens qui ne relèvent pas de nous. Dès que cela aura été examiné par l'intermédiaire de la procédure des voies et moyens, alors tous les autres éléments non

comes along, we will be deeply into that, along with Supplementary Estimates (A), for the rest of this term leading up to the end of June.

(The committee adjourned.)

fiscaux y seront rattachés, et c'est ce que nous appelons l'exécution du budget. Dès que nous en serons saisis, nous étudierons en profondeur, avec le Budget supplémentaire des dépenses (A), ce qui nous occupera pour le reste de cette session, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois de juin.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, April 23, 2013

Citizenship and Immigration Canada:

Amipal Manchanda, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer;

Catrina Tapley, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Program Policy;

Robert Orr, Assistant Deputy Minister, Operations.

Public Safety Canada:

John Ossowski, Associate Deputy Minister;

Gary Robertson, Chief Financial Officer and Assistant Deputy Minister, Corporate Management Branch.

Correctional Service of Canada:

Don Head, Commissioner;

Liette Dumas-Sluyter, Assistant Commissioner, Corporate Services.

Wednesday, April 24, 2013

Industry Canada:

Iain Stewart, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Sector;

Susan Bincoletto, Chief Financial Officer;

Johanne Bernard, Director General, Resource Planning and Investments Branch.

Shared Services Canada:

Gina Rallis, Senior Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Corporate Services;

Benoît Long, Senior Assistant Deputy Minister, Transformation, Service Strategy and Design.

TÉMOINS

Le mardi 23 avril 2013

Citoyenneté et Immigration Canada:

Amipal Manchanda, sous-ministre adjoint, administrateur principal des finances;

Catrina Tapley, sous-ministre adjointe déléguée, Politiques stratégiques et de programmes;

Robert Orr, sous-ministre adjoint, Opérations.

Sécurité publique Canada:

John Ossowski, sous-ministre délégué;

Gary Robertson, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion ministérielle.

Service correctionnel du Canada:

Don Head, commissaire;

Liette Dumas-Sluyter, commissaire adjointe, Services corporatifs.

Le mercredi 24 avril 2013

Industrie Canada:

Iain Stewart, sous-ministre adjoint, Secteur de la politique stratégique;

Susan Bincoletto, dirigeante principale des finances;

Johanne Bernard, directrice générale, Planification des ressources et des investissements.

Services partagés Canada:

Gina Rallis, sous-ministre adjointe principale et chef des services financiers, Services corporatifs;

Benoît Long, sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie de services et conception.